Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8170186
Centre d'intérêt: 34

Ayotte, Robert, 1932-.

Budget de l'étudiant des niveaux collégial et universitaire, 1966-1967 / Robert Ayotte. -- Québec : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1970.
125 p. : 12 graph. ; 28 cm. -- (Etudes et documents / Ministère de l'éducation du Québec ; 6)

Code: 19-1006. Bibliographie: p. 125.

Cote Dewey: 378.3'09714/A983b Cote LC: LB/2339/.Q3

Descripteur(s): *Budget de l'étudiant *Revenu de l'étudiant *Dépenses de l'étudiant *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Aide aux étudiants *Accès à l'éducation *Législation provinciale *Questionnaire *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

Dans une perspective globale visant à favoriser l'accessibilité à l'éducation en accordant une aide économique aux étudiants de niveau postsecondaire, l'objectif de cette enquête est d'effectuer un inventaire complet et détaillé du budget de l'étudiant sur une période de douze mois.

L'enquête a été conçue et réalisée au cours de l'année scolaire 1966-1967, par la Direction générale de la planification avec la collaboration du Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP). Les étudiants devaient établir leur budget pour la période allant du 1er juin 1966 au 31 mai 1967. La population visée: les étudiants francophones et anglophones, domiciliés au Québec depuis un an, de niveau postsecondaire (12e et plus), aux études à plein temps. En mars 1967, le questionnaire (reproduit en annexe) a été envoyé à tous les étudiants. Au niveau préuniversitaire, seuls les établissements ayant 60% et plus de réponses ont été conservés en vue de l'analyse; ce qui donne un pourcentage de réponse de 75.7%. Au niveau universitaire, le pourcentage des réponses étant trop faible, un échantillon de 900 personnes a été tiré à partir des listes d'envoi et un effort a été fait auprès de ces personnes pour obtenir des réponses; un pourcentage de 66% a été obtenu.

L'analyse des données recueillies a fourni des informations sur les caractéristiques et le budget des étudiants. Ces caractéristiques ont permis de constater comment l'accès aux études supérieures était inégalement réparti en fonction des facteurs suivants: situation géographique, situation sociale et économique, milieu familial, sexe. La situation financière des étudiants est un facteur important dans le contexte de l'accessibilité aux études supérieures. L'enquête a permis de préciser les dépenses et les revenus des étudiants célibataires selon le type d'établissements fréquentés, le sexe et la résidence de l'étudiant. Une comparaison a aussi été établie avec les résultats d'une enquête menée en 1961.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: rp

E D U Q 8170186

études et documents

6

E D U Q 8170186

ÉTUDES ET DOCUMENTS 6

Dans la même série

1. *Les besoins financiers de l'éducation au Québec, 1964/67*
   Problèmes et options

   (Janvier 1964)

2. *Récupération scolaire et formation professionnelle des adultes: une expérience dans la Gaspésie et le Bas Saint-Laurent 1964/65 et 1965/66*

   Vincent Ross (1967)

3. *La mobilité du personnel enseignant: les départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 1963/64 Commissions scolaires catholiques*

   Michel de Sève et Guy Hébert (1968)

4. *La mobilité du personnel enseignant: les nouveaux enseignants en 1964/65 Commissions scolaires catholiques*

   Michel de Sève et Guy Hébert (1968)

5. *La mobilité du personnel enseignant: la mobilité géographique. Année scolaire 1963/1964 et 1964/1965.*

   Jean-F. Gautrin et Michel de Sève (1968)

ÉTUDES ET DOCUMENTS 6

Budget de l'étudiant des niveaux collégial et universitaire 1966-1967

Robert Ayotte

Ministère de l'Éducation

Direction générale
de la Planification

Québec 1970

AVANT-PROPOS

La présente étude est le résultat d'une collaboration entre le ministère de l'Éducation, représenté par MM. Robert Ayotte et André Martin, et le Centre de recherches sur l'opinion publique, représenté par M. Yvan Corbeil et Mlle Nicole Campeau. Dans le but de respecter le caractère confidentiel des réponses, cette firme s'occupa principalement de la cueillette des informations et de leur premier traitement mécanographique. Nous tenons également à souligner la coopération constante des gens du Service de l'aide aux étudiants et du Service de l'informatique du ministère de l'Éducation et le travail minutieux des secrétaires et des auxiliaires de recherches. Toutefois, les principaux artisans de l'étude demeurent les étudiants que nous avons pu atteindre grâce à la collaboration des responsables des institutions et des associations étudiantes. À toutes ces personnes, conjointement responsables de ce travail, nous adressons nos remerciements.

PRÉFACE

Le comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation a recommandé au ministre de l'Éducation, dans son rapport de 1966, la tenue d'une vaste enquête auprès des étudiants des niveaux collégial et universitaire afin de connaître leurs conditions de vie pour une période consécutive de douze mois. Pour pallier l'absence presque totale d'informations précises et détaillées dans ce domaine, cette étude devait fournir des renseignements indiquant aussi bien les coûts d'une année d'études et les sources de revenu de l'étudiant que les besoins différenciés par catégorie d'étudiants. Cette enquête, dont l'objectif était d'ajuster le plus possible le système d'aide financière aux besoins des étudiants, était souhaitée à la fois par les étudiants et par les administrateurs.

L'enquête a été conçue et réalisée au cours de l'année scolaire 1966/67 par la direction générale de la Planification avec la collaboration du Centre de recherches sur l'opinion publique (C.R.O.P. inc.).

Ce fascicule de la collection Etudes et Documents présente en premier lieu la démarche suivie lors de cette enquête et une description de la population étudiée, et en second lieu une analyse du budget distincte pour les étudiants célibataires et pour les étudiants mariés.

Pour répondre au voeu des membres du comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation qui souhaitaient la publication de cette étude, il nous fait donc plaisir de présenter dans ce fascicule les principaux résultats de l'enquête, accompagnés des commentaires analytiques appropriés.

— *Yves Martin*
sous-ministre

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DE M. YVES MARTIN 5

TABLE DES MATIÈRES 6

LISTE DES TABLEAUX 8

LISTE DES FIGURES 13

INTRODUCTION 15

1 — Objectifs de l'étude 15
2 — Période couverte par l'étude 15
3 — Définition de la population admissible 16
4 — Variables indépendantes 16
5 — Taux de la réponse 16
6 — Qualité de la réponse 16

Chapitre I — CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS 19

1 — Sexe 19
2 — Âge 21
3 — Etat civil 21
4 — Résidence des étudiants célibataires laïcs 26
5 — Année de cours des étudiants célibataires 27
6 — Caractéristiques socio-économiques du père des étudiants 27
a — catégorie de travailleur 27
b — profession 29
c — revenu 31

Chapitre II — DÉPENSES DES ÉTUDIANTS CÉLIBATAIRES 37

1 — Frais scolaires . . . 37
2 — Nourriture . . . 39
3 — Logement . . . 41
4 — Loisirs . . . 44
5 — Vêtements et soins personnels . . . 44
6 — Auto . . . 44
7 — Transport habituel . . . 45
8 — Voyages occasionnels . . . 46
9 — Frais médicaux et assurances . . . 47
10 — Remboursements . . . 47
11 — Ameublement . . . 47
12 — Autres dépenses . . . 47
13 — Ensemble des dépenses . . . 47

Chapitre III — REVENUS DES ÉTUDIANTS CÉLIBATAIRES 59

1 — Revenu d'été . . . 59
2 — Revenu gagné durant l'année scolaire . . . 62
3 — Capital utilisé . . . 63
4 — Aide financière reçue des parents . . . 64
5 — Prêt du Service de l'aide aux étudiants . . . 68
6 — Bourse du Service de l'aide aux étudiants . . . 72
7 — Autre prêt . . . 74
8 — Autre bourse . . . 75
9 — Le revenu total . . . 75

Chapitre IV — ÉQUILIBRE DU BUDGET DES ÉTUDIANTS CÉLIBATAIRES 85

1 — Comparaison entre les dépenses et les revenus . . . 85
2 — Opinion de l'étudiant sur son propre budget . . . 87
3 — Endettement des étudiants . . . 91
4 — Comparaison entre le budget de 1961-1962 et celui de 1966-1967 dans les universités francophones . . . 94

Chapitre V — BUDGET DES ÉTUDIANTS MARIÉS 95

1 — Caractéristiques des étudiants . . . 95
2 — Budget . . . 98
a — Budget de l'étudiant masculin marié selon que la conjointe est aux études ou non . . . 98
b — Budget de l'étudiant masculin marié selon le nombre de personnes incluses dans le budget . . . 102
c — Budget de l'étudiant masculin marié selon le plus haut diplôme obtenu . . . 103
3 — Equilibre du budget . . . 103
4 — Endettement . . . 103
5 — Comparaison des dépenses et des revenus pour les années 1961 et 1966 104

CONCLUSIONS 105

ANNEXES 109

A — Questionnaire . . . 111
B — Liste des établissements retenus pour l'analyse . . . 123
C — Bibliographie . . . 125

LISTE DES TABLEAUX

1 — Taux de la réponse par type d'établissements.................... 17

2 — Taux de la réponse pour l'échantillon et pour la population étudiante (célibataire et mariée) par université.................... 17

3 — Comparaison entre les dépenses et les revenus totaux obtenus soit de l'échantillon soit de la population, dans le cas des étudiants célibataires, par université.................... 18

4 — Comparaison entre les données fournies au moyen du premier questionnaire et celles fournies au moyen du questionnaire-contrôle par les étudiants célibataires, préuniversitaires et universitaires. 18

5 — Répartition des étudiants selon le sexe, soit dans la population étudiante soit dans la population qui a répondu, par type d'établissements pour l'année 1966-67.................... 20

6 — Âge moyen des étudiants célibataires, selon le sexe et le type d'établissements préuniversitaires.................... 20

7 — Âge moyen des étudiants célibataires, selon le sexe et l'université. 21

8 — Répartition des étudiants célibataires par groupe d'âges et type d'établissements.................... 25

9 — Etat civil des étudiants, selon le type d'établissements.......... 25

10 — Distribution des étudiants célibataires résidant ou non au domicile familial, selon le sexe et le type d'établissements.............. 26

11 — Répartition des étudiants universitaires par année de cours dans la population étudiante et dans la population qui a répondu...... 27

12 — Catégories de travailleurs auxquelles appartiennent les pères des étudiants selon la résidence de ces derniers et le type d'établissements.................... 28

13 — Répartition des pères des étudiants au niveau préuniversitaire, selon leur profession et leur revenu.......... 29
14 — Répartition des pères des étudiants universitaires, selon leur profession et leur revenu.......... 30
15 — Profession du père des étudiants célibataires par type d'établissements.......... 31
16 — Profession du père des étudiants universitaires, selon le sexe, la résidence et l'état civil de ces derniers.......... 32
17 — Résidence de l'étudiant universitaire célibataire, selon la profession du père.......... 33
18 — Répartition professionnelle des hommes de 40 à 59 ans dans la population et des pères des étudiants universitaires.......... 33
19 — Revenu moyen du père, selon sa profession.......... 34
20 — Répartition des répondants célibataires préuniversitaires, selon le revenu du père et le type d'établissements.......... 34
21 — Répartition des répondants célibataires universitaires, selon le revenu du père et l'université.......... 35
22 — Répartition des répondants célibataires, selon le revenu du père. 35
23 — Revenu moyen du père selon l'état civil, le sexe et la résidence des étudiants par type d'établissements.......... 36
24 — Proportion d'étudiants préuniversitaires qui prennent leurs repas à l'extérieur.......... 38
25 — Nombre de repas pris à l'extérieur chaque semaine par les étudiants résidants du niveau préuniversitaire, selon le sexe.......... 38
26 — Nombre de repas pris à l'extérieur chaque semaine par les étudiants non-résidants du niveau préuniversitaire, selon le sexe.......... 39
27 — Nombre moyen de repas pris à l'extérieur.......... 40
28 — Nombre de repas pris à l'extérieur chaque semaine par les étudiants résidants universitaires selon le sexe.......... 40
29 — Nombre de repas pris à l'extérieur chaque semaine par les étudiants non-résidants universitaires selon le sexe.......... 41
30 — Proportion d'étudiants universitaires qui prennent leur repas à l'extérieur.......... 42
31 — Mode de résidence des étudiants du niveau préuniversitaire, selon le sexe.......... 42
32 — Mode de résidence des étudiants célibataires du niveau universitaire, selon le sexe.......... 43
33 — Proportions des étudiants célibataires qui ont déclaré des frais d'automobile, selon le sexe.......... 45
34 — Proportions des étudiants célibataires qui ont déclaré des frais d'automobile, selon la résidence.......... 46
35 — Dépenses totales par groupe d'établissements, selon la résidence. 48
36 — Dépenses totales par groupe d'établissements, selon le sexe.......... 48
37 — Dépenses totales des étudiants par université, selon la résidence... 49

38 — Dépenses totales des étudiants par université, selon le sexe et la résidence.. 49

39 — Répartition proportionnelle des postes de dépenses, selon le sexe et la résidence.. 50

40 — Dépenses des étudiants célibataires masculins par groupe d'établissements préuniversitaires.. 54

41 — Dépenses des étudiants célibataires féminins par groupe d'établissements préuniversitaires.. 54

42 — Dépenses des étudiants célibataires résidant chez leurs parents par groupe d'établissements préuniversitaires.......................... 55

43 — Dépenses des étudiants célibataires ne résidant pas chez leurs parents par groupe d'établissements préuniversitaires............ 55

44 — Dépenses des étudiants célibataires masculins par université...... 56

45 — Dépenses des étudiants célibataires féminins par université....... 56

46 — Dépenses des étudiants célibataires résidant chez leurs parents par université.. 57

47 — Dépenses des étudiants ne résidant pas chez leurs parents par université.. 57

48 — Revenu d'été des étudiants de niveau préuniversitaire, selon le sexe et la résidence.. 60

49 — Revenu d'été des étudiants universitaires, selon le sexe et la résidence.. 61

50 — Proportions de la population étudiante aux niveaux préuniversitaire et universitaire par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre du Québec.. 62

51 — Revenu pour l'année scolaire des étudiants de niveau préuniversitaire, selon le sexe et la résidence.................................. 63

52 — Revenu moyen pour l'année scolaire des étudiants de niveau universitaire, selon le sexe et la résidence.................................. 64

53 — Montant de l'aide financière moyenne des parents et proportion de cette aide par rapport au revenu du père et en fonction du nombre de dépendants pour l'ensemble des universités.......... 65

54 — Montant de l'aide financière médiane des parents et proportion de cette aide par rapport au revenu du père et en fonction du nombre de dépendants pour l'ensemble des universités.................. 66

55 — Comparaison entre la contribution moyenne et médiane selon le revenu du père.. 67

56 — Moyennes de l'aide financière des parents aux étudiants universitaires, selon le sexe et selon le revenu du père................. 67

57 — Proportions de ceux qui ne reçoivent rien de leurs parents, selon la catégorie de revenu du père et le sexe............................ 68

58 — Moyennes de l'aide financière des parents aux étudiants universitaires, selon leur mode de résidence et le revenu du père........ 69

59 — Proportions de ceux qui ne reçoivent aucune aide financière de leurs parents, selon la catégorie de revenu du père et la résidence de l'étudiant....... 69

60 — Prêt du Service de l'aide aux étudiants, selon le sexe, la résidence et le type d'établissements....... 70

61 — Prêt moyen du Service de l'aide aux étudiants, selon le sexe, la résidence et l'université....... 71

62 — Prêt moyen aux étudiants universitaires, selon le Service de l'aide aux étudiants et selon l'enquête....... 71

63 — Bourse du Service de l'aide aux étudiants, selon le sexe, la résidence et le type d'établissements....... 72

64 — Bourse moyenne du Service de l'aide aux étudiants, selon le sexe, la résidence et l'université....... 73

65 — Bourse moyenne aux étudiants universitaires, selon le Service de l'aide aux étudiants et selon l'enquête....... 73

66 — Importance relative de l'aide gouvernementale (prêt et bourses), dans l'ensemble des revenus de l'étudiant....... 74

67 — Revenus totaux déclarés des étudiants célibataires, selon la résidence et le sexe par type d'établissements préuniversitaires....... 75

68 — Revenus totaux déclarés des étudiants célibataires, selon la résidence et le sexe, par université....... 76

69 — Importance relative des quatre principales sources de revenu. 76

70 — Répartition proportionnelle des postes de revenu, selon le sexe et la résidence des étudiants universitaires....... 77

71 — Revenus des étudiants célibataires masculins par type d'établissements préuniversitaires....... 81

72 — Revenus des étudiants célibataires féminins par type d'établissements préuniversitaires....... 81

73 — Revenus des étudiants célibataires résidant avec leurs parents par type d'établissements préuniversitaires....... 82

74 — Revenus des étudiants célibataires résidant à l'extérieur par type d'établissements préuniversitaires....... 82

75 — Revenus des étudiants célibataires masculins, selon les universités. 83

76 — Revenus des étudiants célibataires féminins, selon les universités. 83

77 — Revenus des étudiants célibataires résidants, selon les universités. 84

78 — Revenus des étudiants célibataires non-résidants, selon les universités....... 84

79 — Balance entre les revenus et les dépenses des étudiants célibataires préuniversitaires, selon le sexe et la résidence....... 86

80 — Balance entre les revenus et les dépenses des étudiants célibataires universitaires, selon le sexe et la résidence....... 87

81 — Balance entre les revenus et les dépenses admissibles des étudiants préuniversitaires, selon le sexe et la résidence....... 88

82 — Balance entre les revenus et les dépenses admissibles des étudiants célibataires universitaires, selon le sexe et la résidence............ 88

83 — Endettement total des étudiants pour la durée actuelle de leurs études, selon le sexe, la résidence et l'établissement............... 91

84 — Endettement total des étudiants universitaires, selon le sexe et l'année du cours.. 92

85 — Endettement total des étudiants universitaires, selon la résidence et l'année du cours... 92

86 — Augmentation des dépenses et des revenus des étudiants célibataires des universités francophones pour les années 1961-62 et 1966-67.. 93

87 — Importance relative des postes de dépenses des étudiants célibataires pour les trois universités francophones en 1961-62 et en 1966-67.. 93

88 — Importance relative des postes de revenu des étudiants célibataires pour les trois universités francophones, 1961-62 et 1966-67....... 94

89 — Etudiants mariés, selon le sexe et l'université...................... 96

90 — Âge moyen des étudiants masculins mariés, selon l'université...... 96

91 — Répartition des étudiants mariés, selon l'année du cours et proportions d'étudiants mariés dans l'ensemble des étudiants........... 98

92 — Proportions d'épouses d'étudiants universitaires mariés, selon qu'elles sont aux études ou non...................................... 98

93 — Dépenses des étudiants masculins mariés, selon que la conjointe est aux études ou non.. 99

94 — Revenus des étudiants masculins mariés, selon que la conjointe est aux études ou non.. 100

95 — Dépenses et revenus totaux de l'étudiant marié, selon que la conjointe est aux études ou non...................................... 101

96 — Composition du ménage des étudiants masculins mariés, selon les universités.. 101

97 — Dépenses et revenus totaux moyens des étudiants masculins mariés, selon le nombre de personnes dans le budget et l'université. 102

98 — Répartition des étudiants masculins mariés, selon le diplôme obtenu.. 102

99 — Dépenses et revenus totaux des étudiants masculins mariés, selon le plus haut diplôme obtenu et l'université..................... 103

100 — Endettement des étudiants masculins mariés, selon l'université.... 103

101 — Endettement des étudiants masculins mariés, selon l'année du cours. 104

102 — Dépenses et revenus totaux des étudiants masculins mariés des universités francophones, 1961 et 1966.......................... 104

103 — Importance relative des postes de dépenses des étudiants mariés dans les universités francophones, 1961 et 1966................... 104

LISTE DES FIGURES

1 — Répartition des étudiants célibataires préuniversitaires par groupe d'âges, 1966-1967. . . . 22

2 — Répartition des étudiants célibataires universitaires par groupe d'âges, 1966-1967. . . . 23

3 — Répartition des étudiants célibataires par niveau d'études et par groupe d'âges, 1966-1967. . . . 24

4 — Importance relative des postes de dépense chez les étudiants célibataires. . . . 51

5 — Répartition des étudiants universitaires, selon le sexe et le montant des dépenses totales. . . . 52

6 — Répartition des étudiants universitaires selon la résidence et le montant des dépenses totales. . . . 53

7 — Importance relative des postes de revenu chez les étudiants célibataires universitaires. . . . 78

8 — Répartition des étudiants universitaires, selon le sexe et le montant de leurs revenus totaux. . . . 79

9 — Répartition des étudiants universitaires, selon la résidence et le montant de leurs revenus totaux. . . . 80

10 — Comparaison entre les dépenses et les revenus totaux des étudiants célibataires universitaires, selon le sexe. . . . 89

11 — Comparaison entre les dépenses et les revenus totaux des étudiants célibataires universitaires, selon la résidence. . . . 90

12 — Répartition des étudiants masculins mariés par groupe d'âges, selon les universités francophones, anglophones et l'ensemble. . . . 97

INTRODUCTION

1 — Objectifs de l'étude

Il importe au point de départ de bien identifier les objectifs de cette étude et de ne pas en attendre des conclusions que de toute façon elle ne peut pas fournir. D'abord, il ne s'agit pas d'une étude de budget-type où seraient définis en quantité et en coût les besoins d'une unité de consommation bien caractérisée (ex: un étudiant masculin de 17 ans). L'étude ne vise pas non plus à identifier ce que sont les besoins et les aspirations économiques des divers groupes d'étudiants, même si un tel travail révélait des aspects intéressants concernant les valeurs et les champs d'intérêt des étudiants à divers moments de leur cours. Enfin, l'objectif de cette recherche n'est pas d'analyser le mode de vie des étudiants, leur occupation du temps, leur façon de se nourrir et de se loger, leurs loisirs préférés, etc.

L'objectif de cette enquête est d'effectuer l'inventaire le plus complet et le plus détaillé possible du budget de l'étudiant pour une période de douze mois; dans ce but, il faut d'abord évaluer les sommes réelles déboursées pour chaque catégorie de dépenses et ensuite connaître l'importance de chaque source de revenus, incluant les prêts et les bourses obtenus de quelque source que ce soit. Cet inventaire réalisé pour divers groupes d'étudiants permet premièrement de hiérarchiser les catégories de dépenses et de revenus selon leur importance relative; deuxièmement de vérifier si les étudiants peuvent boucler leur budget avec ou sans l'aide gouvernementale; troisièmement d'établir les besoins de l'étudiant selon certaines caractéristiques telles que la situation économique des parents, le sexe et le mode de résidence des étudiants et le type d'établissement fréquenté et, quatrièmement, d'établir une politique adaptée aux besoins réels des divers groupes.

Cette étude se situe dans le contexte plus vaste d'une politique globale favorisant l'accessibilité générale à l'éducation; outre l'établissement d'un réseau d'institutions publiques et le fait d'instaurer la gratuité scolaire jusqu'au niveau collégial inclus, une aide économique proportionnée aux besoins est nécessaire si on veut assurer une éducation supérieure à un plus grand nombre de personnes quelle que soit leur condition financière. Or la hausse du coût de la vie, l'accroissement des besoins des étudiants et l'absence de données complètes et récentes sur le sujet rendaient cette étude nécessaire.

2 — Période couverte par l'étude

Dans le cadre de cette étude, les étudiants devaient établir leur budget pour la période allant du 1er juin 1966 au 31 mai 1967; toutefois, comme la plupart des étudiants ont répondu au questionnaire au cours du mois de mars, ils ont été obligés d'estimer leurs dépenses et leurs revenus pour la période allant jusqu'à la fin du mois de mai, soit deux à trois mois.

3 — Définition de la population admissible

Étaient admissibles à l'enquête les étudiants:

a) francophones et anglophones;
b) domiciliés dans la province de Québec depuis un an;
c) du niveau postsecondaire (12e et plus) et universitaire (les collèges d'enseignement général et professionnel n'étaient pas fondés à cette date);
d) fréquentant à temps plein et durant le jour un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, soit:

1. les universités du Québec;
2. les collèges classiques à partir de la classe de belles-lettres jusqu'à la deuxième année de philosophie;
3. les centres d'études universitaires;
4. les écoles normales;
5. les instituts de technologie;
6. les écoles d'infirmières licenciées;
7. les écoles de musique, d'art dramatique et des beaux-arts;
8. les grands séminaires.

Toutefois, ont été exclus de l'étude les étudiants:

a) du C.P.E.S. et des 12es commerciales régulières ou spéciales;
b) des classes de belles-lettres publiques;
c) des écoles de métiers;
d) des écoles de gardes-malades auxiliaires;
e) des écoles de puériculture et de gardes-bébés;
f) et des instituts familiaux.

4 — Variables indépendantes

Plusieurs variables indépendantes ont été retenues pour l'analyse des données:

— sexe de l'étudiant;
— résidence de l'étudiant;
— état civil de l'étudiant;
— profession et revenu du père;
— type d'établissement scolaire;
— faculté;
— année du cours.

Toutes ces variables ont été utilisées pour déterminer les barèmes d'aide aux étudiants; mais dans ce rapport, nous n'avons retenu que les cinq premières.

5 — Taux de la réponse

A la suite d'une campagne d'information menée aussi bien auprès des étudiants que de leurs associations et de la direction des institutions, campagne destinée à susciter leur intérêt et à assurer chacun du caractère confidentiel des réponses, un questionnaire fut expédié à tous les étudiants[1] entre le 28 février et le 17 mars 1967. Dans les établissements préuniversitaires, les questionnaires furent distribués et recueillis grâce à la collaboration des conseils étudiants et de la direction avec lesquels nous nous sommes tenus constamment en communication. Dans les universités, le questionnaire fut expédié aux étudiants par la poste; trois rappels tentèrent de rejoindre ceux qui n'avaient pas répondu au premier envoi: d'abord, un second questionnaire fut expédié 20 jours après le premier; en second lieu, un appel téléphonique tenta d'inciter les retardataires à répondre; enfin, en troisième lieu, une lettre leur demanda de retourner leur questionnaire après les examens si ces derniers représentaient un obstacle important.

On déploya donc de grands efforts afin d'obtenir le plus haut pourcentage de réponses possible. Au niveau préuniversitaire, les résultats varient entre 0 et 100%, selon que les étudiants et les responsables de l'établissement ont accepté ou non de collaborer à ce projet. Si on considère l'ensemble des établissements, le pourcentage de réponses n'est que de 40% soit 26,069 répondants sur 64,816 au total. Pour remédier à cette faible proportion, seuls les établissements ayant 60% et plus de réponses ont été conservés en vue de l'analyse: le pourcentage de la réponse devient alors 73.7%. Les établissements retenus[2] appartiennent à tous les types (collèges, écoles normales, etc.) et se répartissent sur l'ensemble du territoire du Québec. Au niveau des universités, les pourcentages varient beaucoup; sauf à Sherbrooke, les universités ont des proportions inférieures à 60%. Les étudiants des universités francophones ont répondu en plus grand nombre (56%) que ceux des universités anglophones (39%).

6 — Qualité de la réponse

Trois procédés permettent d'apprécier la qualité de la réponse: premièrement la comparaison entre la réponse d'un échantillon et celle de la population; deuxièmement l'utilisation d'un autre questionnaire semblable au premier, mais rempli en présence d'un interviewer par un groupe de ceux qui ont répondu au premier questionnaire et troisièmement un contrôle auprès de ceux qui n'ont pas répondu.

[1] Nous avons travaillé avec la population entière plutôt qu'avec un échantillon à cause des nombreuses variables dont nous voulions tenir compte.

[2] La liste de ces établissements est donnée à l'annexe B.

Tableau 1 — Taux de la réponse par type d'établissements.

Établissements	*Nombre d'étudiants admissibles*	*Nombre de répondants*	*Taux de réponse %*
Préuniversitaires[1]			
Instituts de technologie	4,124	3,054	74.1
Collèges	7,927	5,736	72.4
Écoles normales	5,583	4,561	81.7
Écoles d'infirmiers(ères)	1,406	1,018	72.4
Écoles de beaux-arts et de musique	277	207	74.7
Centres d'études universitaires	426	361	84.7
Ensemble	19,743	14,937	75.7
Universitaires			
Laval	7,271	4,144	56.8
Montréal	9,968	5,383	54.0
McGill	9,251	3,978	42.5
Sir George Williams	4,174	1,294	30.8
Sherbrooke	1,849	1,183	63.6
Bishop	817	278	34.3
Ensemble	33,330	16,260	48.8

[1] Taux des établissements retenus pour l'analyse.

a) Vu le faible pourcentage de réponses dans les universités, un échantillon (900 personnes) fut tiré à partir des listes d'envoi et des efforts particuliers ont été faits pour obtenir une réponse de ces personnes. Le pourcentage de réponses à l'échantillon est beaucoup plus élevé: 66% pour l'ensemble (tableau 2). Comme on peut se fier davantage aux données issues d'une réponse à 66% qu'à celles venant d'une réponse à 49%, la comparaison entre les deux séries de données va permettre d'évaluer le caractère représentatif de ceux qui ont répondu dans une proportion de 49%. On remarque au tableau 3 qu'il n'y a pas de différence significative entre les moyennes obtenues par l'échantillon et celles de la population, sauf dans le cas

Tableau 2 — Taux de la réponse pour l'échantillon et pour la population étudiante (célibataire et mariée) par université.

Université	*Échantillon*		*Population*	
	Taux de la réponse %	*Nombre dans l'échantillon #*	*Taux de la réponse %*	*Population admissible #*
Laval	77	381	57	7,271
Montréal	73	486	54	9,968
McGill	58	461	43	9,251
Sir George Williams	48	199	31	4,174
Sherbrooke	70	92	64	1,849
Ensemble	66	1,619	49	32,513

Tableau 3 — Comparaison entre les dépenses et les revenus totaux obtenus, soit de l'échantillon, soit de la population, dans le cas des étudiants célibataires, par université.

Université	*Dépenses*			*Revenus*		
	Échantillon 1 $	*Population* 2 $	*Différence* 1–2 $	*Échantillon* 1 $	*Population* 2 $	*Différence* 1–2 $
Laval	2,595	2,594 =	+ 1	2,323	2,434 >	−111
Montréal	2,553	2,496 =	+ 57	2,346	2,384 =	− 38
McGill	1,969	1,932 =	+ 37	1,874	1,957 =	− 83
Sir George Williams	2,107	2,004 =	+103	1,996	1,989 =	+ 7
Sherbrooke	2,515	2,622 =	−107	2,240	2,325 =	− 85
Ensemble	2,375	2,347	+ 28	2,182	2,251	− 69

des revenus des étudiants de Laval, où les données de la population excèdent l'écart fixé de chaque côté de la moyenne de l'échantillon[1]. Par conséquent, même si le taux de réponses est plus faible dans la population, il apparaît que les données ainsi obtenues sont assez sûres.

b) En vue de vérifier la justesse des réponses fournies au premier questionnaire, un questionnaire-contrôle plus détaillé, mais compatible avec le premier, fut rempli par près de 500 étudiants préuniversitaires et universitaires lors d'une entrevue individuelle avec un interviewer; ce contrôle indique que les étudiants ont plutôt tendance à sous-évaluer leurs dépenses et leurs revenus principalement à cause du fait qu'ils oublient certains éléments et qu'ils en minimisent d'autres. En outre, les étudiants sous-estiment davantage leurs revenus que leurs dépenses.

c) Vu la proportion importante d'étudiants qui n'ont pas répondu, on peut se demander si ces derniers ont un budget comparable à celui de ceux qui ont répondu ou, au contraire, nettement inférieur ou supérieur. Selon un échantillon de non-répondants du niveau préuniversitaire, il semble que les étudiants les moins fortunés auraient répondu à l'enquête en plus forte proportion que les étudiants plus fortunés.

[1] L'intervalle est fixé par 1.3σ.

7 — Plan du rapport

Dans un premier chapitre, nous allons présenter les caractéristiques de la population étudiante qui a rempli le questionnaire au niveau tant préuniversitaire qu'universitaire. Les chapitres II et III traitent respectivement des dépenses et des revenus des étudiants célibataires selon le type d'établissements fréquentés, le sexe et la résidence de l'étudiant. Au chapitre IV, nous comparons d'une part les dépenses et les revenus pour voir s'il y a équilibre et d'autre part le budget de 1966 avec celui de 1961 dans le cas des universités francophones. Au cours du chapitre V, nous examinons le budget des étudiants masculins mariés qui fréquentent l'université. Enfin le chapitre VI présente les conclusions.

Tableau 4 — Comparaison entre les données fournies au moyen du premier questionnaire et celles fournies au moyen du questionnaire-contrôle par les étudiants célibataires, préuniversitaires et universitaires.

	Dépenses totales $	*Revenus totaux* $
1 — Réponse au questionnaire original	1,788	1,634
2 — Réponse au questionnaire-contrôle	1,960	1,903
3 — Différence (1 — 2)	−172	−269

Chapitre I

CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

1 — Sexe des étudiants

Deux informations importantes ressortent du tableau 5: premièrement les proportions de garçons et de filles qui ont répondu au questionnaire, deuxièmement le caractère représentatif de ces proportions par rapport à celles de la population étudiante.

a — Au niveau préuniversitaire

Les proportions de garçons ou de filles diffèrent beaucoup selon la catégorie d'établissements non pas tellement à cause de la variation dans les taux de réponses, mais à cause du fait que chaque type de cours attire plus ou moins de garçons ou de filles; ainsi, les écoles normales, les écoles d'infirmières, les écoles de beaux-arts et celles de musique accueillent plus d'étudiantes que d'étudiants et c'est l'inverse pour les instituts de technologie, les collèges et les centres d'études universitaires.

Au total, un peu plus d'étudiants (55%) que d'étudiantes (45%) ont répondu au questionnaire. Les proportions de garçons et de filles sont sensiblement les mêmes dans la population qui a répondu et dans la population totale quelle que soit la catégorie d'établissements; seuls les collèges font exception puisque la proportion de garçons qui ont répondu y est significativement plus forte. Pour l'ensemble du préuniversitaire, les proportions sont également semblables, la différence n'étant que de 3%.

b — Au niveau universitaire

Les proportions d'étudiants et d'étudiantes qui ont répondu se comparent parfaitement avec celles de la population qui fréquente chacune des universités; cette constatation accorde aux résultats de cette étude un caractère de représentativité selon le sexe.

Les étudiantes ne sont pas également présentes dans les différentes universités du Québec; dans les universités anglophones, elles constituent 35.5% de la population et dans les universités francophones 20.3%. Dans l'ensemble, les étudiantes représentent 27% de la population totale. Elles se retrouvent principalement dans les facultés des arts, des sciences humaines et paramédicales.

L'université et les diverses facultés ne sont pas encore aussi accessibles aux filles qu'aux garçons, même si celles-là parviennent de plus en plus aux études universitaires; depuis 1960, la proportion a augmenté de 5.5% dans les universités anglophones et de 9.5% dans les francophones, là où il y avait un plus grand retard à combler.[1]

[1] Commission royale d'enquête sur l'enseignement. Vol. II, Québec, 1964. Page 206.

Tableau 5 — Répartition des étudiants selon le sexe, soit dans la population étudiante, soit dans la population qui a répondu, par type d'établissements pour l'année 1966-67.[1]

Établissements		*Population étudiante*[2]			*Population qui a répondu*		
		H	*F*	*Total*	*H*	*F*	*Total*
Instituts de technologie	#	3655	180	3835	2760	135	2895
	%	95	5	100	95	5	100
Collèges	#	3930	2279	6209	3808	1742	5550
	%	63	37	100	69	31	100
Écoles normales	#	1336	4759	6095	943	3489	4432
	%	22	78	100	21	79	100
Écoles d'infirmiers(ères)	#	37	1332	1369	26	970	996
	%	3	97	100	3	97	100
Écoles de beaux-arts et de musique	#	129	270	399	60	143	203
	%	32	68	100	30	70	100
Centres d'études universitaires	#	371	67	438	315	38	353
	%	85	15	100	89	11	100
Ensemble	#	9458	8887	18345	7912	6517	14429
	%	52	48	100	55	45	100
Université:							
Laval	#	6399	1507	7906	3300	767	4067
	%	81	19	100	81	19	100
Montréal	#	8762	2591	11353	4741	1378	6119
	%	77	23	100	77	23	100
McGill	#	8268	4999	13267	2401	1412	3813
	%	62	38	100	63	37	100
Sir George Williams	#	3151	1236	4387	941	301	1242
	%	72	28	100	76	24	100
Sherbrooke	#	1846	236	2082	1027	132	1159
	%	89	11	100	89	11	100
Bishop	#	493	333	826	170	98	268
	%	60	40	100	63	37	100
Ensemble	#	28919	10902	39821	12580	4088	16668
	%	73	27	100	75	25	100

[1] Les totaux peuvent varier d'un tableau à l'autre car certains étudiants n'ont pas répondu à toutes les questions et des erreurs dans la façon d'inscrire les réponses en ont amené l'annulation.

[2] Les chiffres des populations inscrits ici ont été fournis par les établissements eux-mêmes, ils incluent les étudiants réguliers, canadiens ou non.

Tableau 6 — Âge moyen des étudiants célibataires selon le sexe et le type d'établissements préuniversitaires.

Établissements	*Hommes*	*Femmes*
Instituts de technologie	19.9	19.1
Collèges	19.2	18.6
Écoles normales	20.0	19.0
Écoles d'infirmiers(ères)	20.8	19.8
Écoles des beaux-arts et de musique	21.9	20.2
Centre d'études universitaires	20.0	18.4
Ensemble	19.6	19.0

2 — Âge des étudiants

a — Au niveau préuniversitaire

L'âge moyen des étudiants masculins au préuniversitaire est de 19.6 ans et celui des étudiantes 19.0. Les étudiants, garçons et filles, des écoles d'infirmiers(ères), des écoles de beaux-arts et de celles de musique sont un peu plus âgés que la moyenne; dans le cas des écoles d'infirmiers(ères), cela s'explique par le fait que ces établissements exigent un âge minimum à la rentrée.

Les courbes de distribution des groupes d'âges se ressemblent beaucoup d'un type d'établissements à l'autre; chacun des types a son point modal[1] à 19 ans. Toutefois, la courbe des écoles de beaux-arts et de musique est nettement plus orientée vers la droite.

b — Au niveau universitaire

A l'université, l'étudiante (20.3) a, en moyenne, un an de moins que son confrère étudiant (21.4); cet écart est un peu moins prononcé dans les trois universités de Montréal que dans les autres.

On remarque également que l'âge moyen des étudiants des universités anglophones est légèrement plus bas (20 ans) que celui des étudiants des universités francophones (21.7). Le point modal de l'âge dans les universités anglophones est de 19 ans alors qu'il est de 21 ans dans le second cas. En effet, 58.4% des étudiants des universités anglophones ont moins de 20 ans alors qu'il n'y en a que 25.1% dans les universités francophones. Il est intéressant de noter que la courbe d'âge des étudiants préuniversitaires ressemble étroitement à celle des étudiants universitaires anglophones. On peut soupçonner que cette structure d'âge différente puisse avoir un effet sur le budget des étudiants.

[1] Point modal: abscisse du sommet de la distribution.

3 — Etat civil des étudiants

Il importe de distinguer principalement les célibataires et les mariés; même si ceux-ci ne représentent qu'une petite fraction de la population étudiante, il s'agit d'une minorité qui va s'accroître rapidement au cours de la prochaine décennie.

a — Au niveau préuniversitaire

A ce niveau, à peine 1% des étudiants sont mariés; la proportion est également très variable selon les catégories d'établissements: un peu plus élevée dans les écoles normales (1.5%), les écoles de beaux-arts et celles de musique (3.9%), elle est plus basse dans les collèges (0.2%) et les écoles d'infirmières (0.1%). Les étudiants mariés au niveau collégial ne représentent encore que des exceptions, mais on peut prévoir qu'ils augmenteront dans un système d'institutions publiques du genre des CEGEP.

b — Au niveau universitaire

Il y a dix fois plus d'étudiants mariés au niveau universitaire qu'au niveau préuniversitaire. En outre, on retrouve plus d'étudiants mariés dans les universités francophones (9.6%) que dans les universités anglophones (7.9%); il n'y a pas de doute que la différence dans les courbes d'âges des deux groupes influence directement l'état civil des étudiants.

La proportion de ceux qui se marient pendant leurs études s'est accrue depuis quelques années; une étude effectuée en 1961-62 dans les universités francophones révélait que 6% des étudiants étaient mariés; il y aurait donc une augmentation de 3.6% en cinq ans. L'accroissement du nombre d'étudiants mariés sur le campus va poser plusieurs problèmes en terme d'aide financière, de logement, de garderie, etc.

Tableau 7 — Âge moyen des étudiants célibataires selon le sexe et l'université.

Université	*Hommes*	*Femmes*
Laval	22.3	21.0
Montréal	21.6	20.9
McGill	20.0	19.6
Sir George Williams	20.7	20.2
Sherbrooke	21.7	20.1
Bishop	20.1	19.3
Ensemble	21.4	20.3

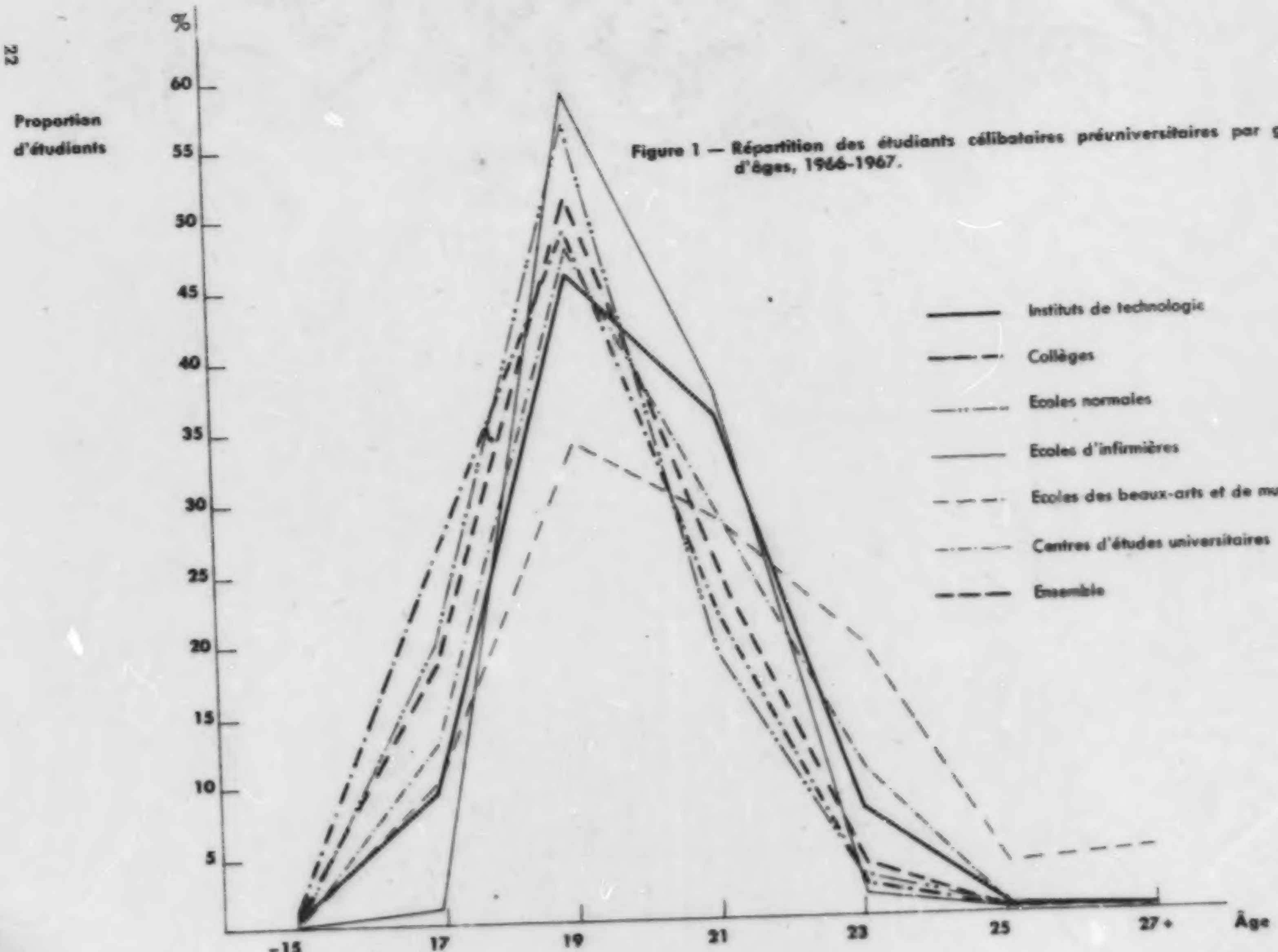

Figure 1 — Répartition des étudiants célibataires préuniversitaires par groupe d'âges, 1966-1967.

Figure 2 — Répartition des étudiants célibataires universitaires par groupe d'âges, 1966-1967.

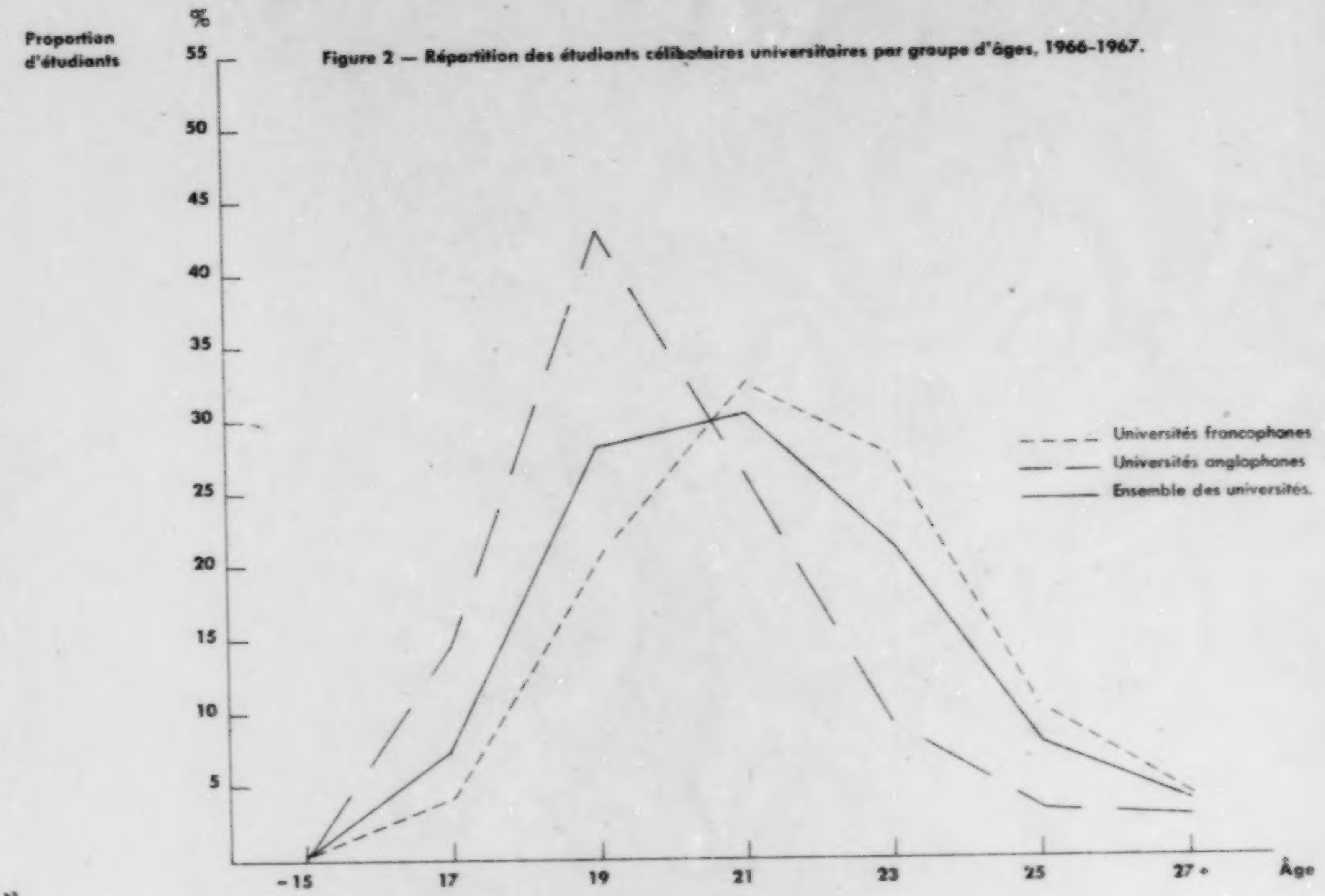

Figure 3 — Répartition des étudiants célibataires par niveau d'études et par groupe d'âges, 1966-1967.

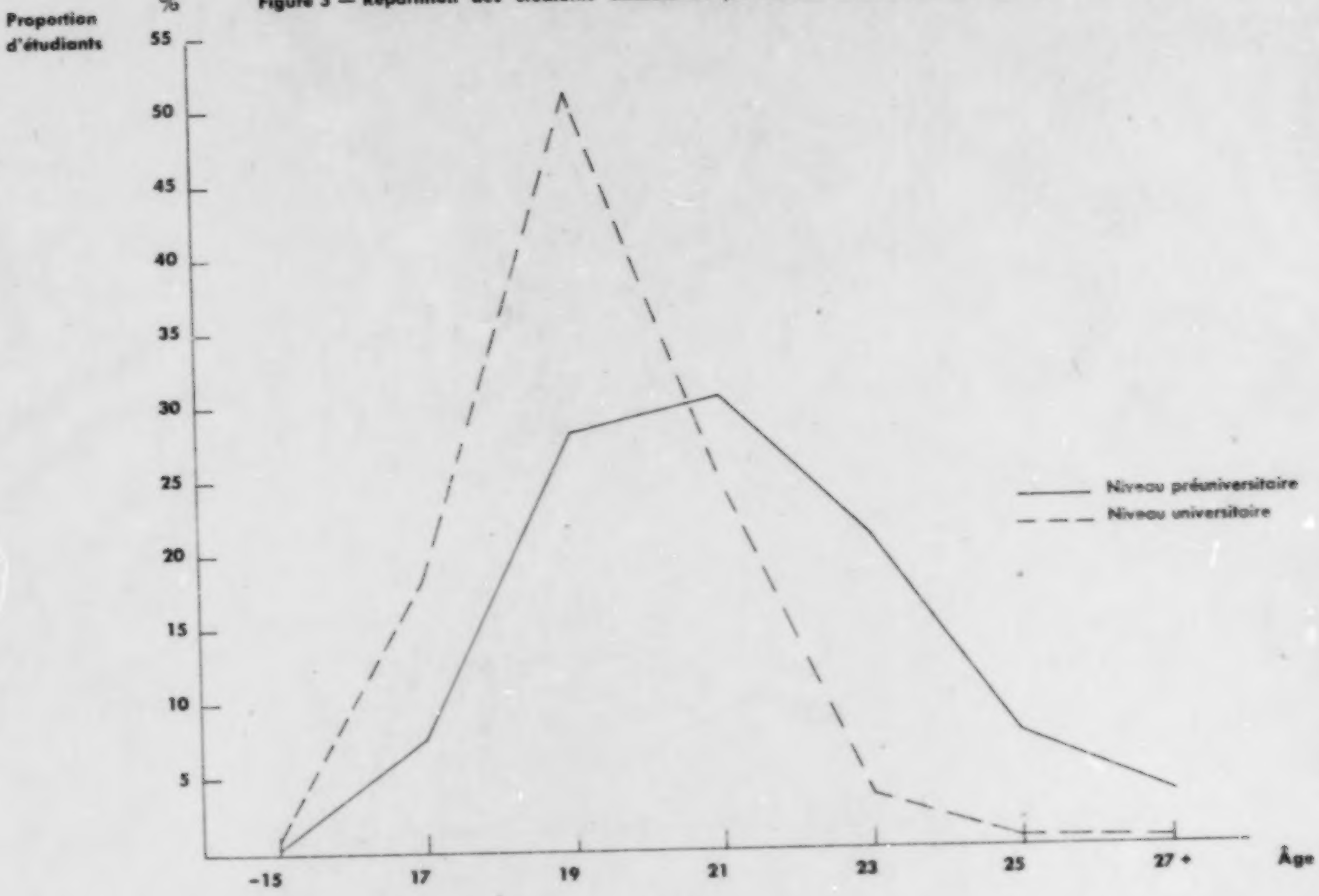

Tableau 8 — Répartition des étudiants célibataires par groupe d'âges et type d'établissements.

	Âge							*Total*
	−16	*16–17*	*18–19*	*20–21*	*22–23*	*24–25*	*26+*	
Etablissements préuniversitaires	0.7	18.2	51.0	25.0	3.9	0.7	0.5	100 (14111)
Universités anglophones	0.2	14.9	43.0	26.7	9.1	3.2	2.9	100 (4939)
Universités francophones	0.4	4.1	20.6	32.5	27.6	10.4	4.4	100 (9813)
Ensemble des universités	0.3	7.7	28.1	30.5	21.5	8.0	3.9	100 (14752)

Tableau 9 — Etat civil des étudiants, selon le type d'établissements.

Etablissements		*Célibataires*			*Mariés*	*Veufs Autres*	*Total*
		Laïcs	*Religieux*	*Total*			
Instituts de technologie	#	2855	7	2862	26	7	2895
	%	98.7	.2	98.9	0.9	0.2	100
Collèges	#	5490	28	5518	9	23	5550
	%	98.9	0.5	99.1	0.2	0.4	100
Écoles normales	#	4138	212	4350	66	16	4432
	%	93.4	4.8	98.2	1.5	0.3	100
Écoles d'infirmiers(ères)	#	979	8	987	1	8	996
	%	98.3	0.8	99.1	0.1	0.8	100
Écoles de beaux-arts et de musique	#	181	14	195	8	—	203
	%	89.2	6.9	96.1	3.9	—	100
Centres d'études universitaires	#	348	2	350	3	—	353
	%	98.6	0.6	99.2	0.8	—	100
Ensemble	#	13991	271	14262	113	54	14429
	%	97.0	1.9	98.9	0.8	0.3	100
Université Laval	#	3433	200	3633	422	12	4067
	%	84.4	4.9	89.3	10.4[1]	0.3	100
Montréal	#	5295	205	5500	592	27	6119
	%	86.5	3.4	89.9	9.7	0.4	100
McGill	#	3460	1	3461	337	15	3813
	%	90.8	—	90.8	8.8	0.4	100
Sir George Williams	#	1162	—	1162	70	10	1242
	%	93.6	—	93.6	5.6	0.8	100
Sherbrooke	#	1029	43	1072	86	1	1159
	%	88.8	3.7	92.5	7.4	0.1	100
Bishop	#	256	—	256	12	—	268
	%	95.5	—	95.5	4.5	—	100
Ensemble	#	14635	449	15084	1519	65	16668
	%	87.8	2.7	90.5	9.1	0.4	100

[1] Les statistiques de l'université Laval pour l'année 1966-67 indiquent qu'il y avait 835 étudiants mariés, soit 10.6% de la population totale.

Tableau 10 — Distribution des étudiants célibataires résidant[1] ou non au domicile familial, selon le sexe et le type d'établissements.

Etablissements		*Hommes*			*Femmes*			*Total*		
		R.	*N.-R.*	*Total*	*R.*	*N.-R.*	*Total*	*R.*	*N.-R.*	*Total*
Instituts de technologie	#	1481	1242	2723	74	58	132	1555	1300	2855
	%	54.4	45.6	100	56.1	43.9	100	54.5	45.5	100
Collèges	#	1903	1864	3767	1345	378	1723	3248	2242	5490
	%	50.5	49.5	100	78.1	21.9	100	59.2	40.8	100
Écoles normales	#	369	415	784	1577	1777	3354	1946	2192	4138
	%	47.1	52.9	100	47.0	53.0	100	47.0	53.0	100
Écoles d'infirmiers(ères)	#	5	20	25	74	880	954	79	900	979
	%	25.0	75.0	100	7.8	92.2	100	8.1	91.9	100
Écoles de beaux-arts et de musique	#	21	34	55	43	83	126	64	117	181
	%	38.2	61.8	100	34.1	65.9	100	35.4	64.6	100
Centres d'études universitaires	#	205	105	310	30	8	38	235	113	348
	%	66.1	33.9	100	78.9	21.1	100	67.5	32.5	100
Ensemble	#	3984	3680	7664	3143	3184	6327	7127	6864	13991
	%	52.0	48.0	100	49.7	50.3	100	50.9	49.1	100
Université										
Laval	#	1080	1702	2782	320	331	651	1400	2033	3433
	%	38.8	61.2	100	49.2	50.8	100	40.8	59.2	100
Montréal	#	2562	1505	4067	717	511	1228	3279	2016	5295
	%	63.0	37.0	100	58.4	41.6	100	61.9	38.1	100
McGill	#	1781	351	2132	945	383	1328	2726	734	3460
	%	83.5	16.5	100	71.2	28.8	100	78.8	21.2	100
Sir George Williams	#	747	129	876	240	46	286	987	175	1162
	%	83.5	14.7	100	83.9	16.1	100	84.9	15.1	100
Sherbrooke	#	244	680	924	44	61	105	288	741	1029
	%	26.4	73.6	100	41.9	58.1	100	23.0	72.0	100
Bishop	#	27	132	159	13	84	97	40	216	256
	%	17.0	83.0	100	13.4	86.6	100	15.6	84.4	100
Ensemble	#	6441	4499	10940	2279	1416	3695	8720	5915	14635
	%	58.9	41.1	100	61.7	38.3	100	59.6	40.4	100

[1] R.: résidant. N.-R.: non-résidant.

4 — Résidence des étudiants célibataires laïcs

Tout au long de cette étude, l'étudiant résidant désigne celui qui demeure chez ses parents au cours de l'année scolaire et l'étudiant non-résidant celui qui habite en dehors de la résidence familiale; il peut alors demeurer en chambre, dans un établissement ou en appartement. Dans le statut de résidant ou de non-résidant, on ne tient pas compte de la résidence durant la période des vacances.

Nous n'avons retenu ici que la résidence des étudiants célibataires laïcs, car les religieux ont un mode de vie tellement différent que la fusion des groupes laïcs et religieux fausserait l'image des deux groupes.

a — Au niveau préuniversitaire

Au niveau préuniversitaire, la moitié des étudiants résident chez leurs parents. Toutefois, les proportions varient d'un type d'établissements à l'autre; les collèges (59.2%) et les centres d'études universitaires (67.5%) accueillent plus de résidants et les écoles d'infirmières (8.1%) et les écoles des beaux-arts (35.4%) en accueillent moins. Dans le cas des instituts de technologie (54.5%) et des écoles normales (47.0%), les proportions s'apparentent à celles de l'ensemble.

La proportion de non-résidants est de 50%, aussi bien pour les garçons que pour les filles et cela, dans l'ensemble des établissements.

Chez les filles, les proportions de résidantes et de non-résidantes par type d'établissements sont plus variables que chez les garçons.

b — Au niveau universitaire

Au niveau universitaire, les résidants (60%) sont plus nombreux que les non-résidants (40%). Toutefois il y a des variations énormes selon les universités; les trois universités de Montréal ont de très fortes proportions de résidants: Sir George Williams (84.9%), McGill (78.8%) et Montréal (61.9%); les trois autres au contraire accueillent plus de non-résidants: Bishop (84.4%), Sherbrooke (72.0%) et Laval (59.2%).

Dans l'ensemble, les proportions de résidants ou de non-résidants sont les mêmes pour les garçons et les filles. Toutefois, à Laval et à Sherbrooke, les filles résident dans leur famille en plus grande proportion et les garçons en moins grande proportion que l'ensemble des étudiants.

5 — Année du cours des étudiants célibataires et mariés[1]

Les répondants se concentrent-ils dans l'une ou l'autre des années du cours d'études? Les réponses à cette question comportent beaucoup d'ambiguïté puisque la durée d'un cours varie d'une université à l'autre et d'une faculté à l'autre, que toutes les facultés n'ont pas les mêmes exigences scolaires à l'admission et que, selon les facultés, un même nombre d'années d'études ne mène pas à un diplôme identique. Les résultats présentés ici n'indiquent que l'année du cours où l'étudiant se trouve présentement sans autre considération d'équivalence.

[1] Nous n'avons pas retenu le niveau préuniversitaire à cause des différences de régime d'un type d'établissements à l'autre.

Pour l'ensemble des universités, on constate que les étudiants qui ont répondu sont légèrement surreprésentés dans les deux premières années et sousreprésentés dans les deux dernières comparativement aux proportions de la population totale.

6 — Caractéristiques socio-économiques du père des étudiants

Nous avons retenu trois indices pour caractériser le milieu socio-économique d'origine des étudiants: la catégorie de travailleur du père, sa profession et son revenu.

1 — La catégorie de travailleur

Les travailleurs peuvent se diviser en deux catégories, ceux qui travaillent à leur propre compte et les salariés. Parmi les pères des étudiants aux niveaux préuniversitaire et universitaire, un plus grand nombre travaillent à leur compte (respectivement 35.1% et 31.8%) que dans l'ensemble des travailleurs masculins de la province où la proportion est de 15.6%. En outre, on compte une plus grande proportion de pères qui travaillent à leur compte chez les non-résidants que chez les étudiants résidants, et cela peu importe le niveau d'études. (Tableau 12)

Le travailleur à son compte se retrouve surtout dans le domaine des services professionnels ou personnels, du commerce et de l'agriculture. La différence entre les résidants et les non-résidants quant à la catégorie à laquelle appartient leur père peut provenir du fait que les pères cultivateurs se retrouvent presque uniquement chez les non-résidants ou encore du fait que les étudiants non-résidants proviennent en plus forte proportion d'une bourgeoisie professionnelle et commerçante.

Tableau 11 — Répartition des étudiants universitaires par année de cours dans la population étudiante et dans la population qui a répondu.

Année de cours	*Population[1] entière* #	%	*Population qui a répondu* #	%
Prép + 1ère	11341	31.1	5550	34.3
2e	7928	21.7	4308	26.6
3e	7434	20.3	3307	20.4
4e	5971	16.3	1959	12.1
5e +	3885	10.6	1063	6.6
Total	36559	100.0	16187	100.0

[1] Nombre d'étudiants à temps plein, gradués et sous-gradués par niveau; ces statistiques incluent les étudiants étrangers non-admissibles à l'enquête.

Tableau 12 — Catégories de travailleurs auxquelles appartiennent les pères des étudiants selon la résidence de ces derniers et le type d'établissements.

Etablissements		*Travailleurs à son compte* %	*Travailleurs salariés* %	*Total* #
Instituts de technologie	R	21.9	78.1	1501
	N-R	45.4	54.6	1219
	T	32.4	67.6	2720
Collèges	R	28.6	71.4	3120
	N-R	45.7	54.3	2153
	T	35.6	64.4	5273
Écoles normales	R	29.5	70.5	1865
	N-R	45.2	54.8	2057
	T	37.7	62.3	3922
Écoles d'infirmiers (ères)	R	18.1	81.9	72
	N-R	33.8	66.2	839
	T	32.6	67.4	911
Écoles de beaux-art et de musique	R	27.7	72.3	65
	N-R	36.5	63.5	104
	T	33.1	66.9	169
Centres d'études universitaires	R	23.0	77.0	226
	N-R	33.3	66.7	177
	T	27.5	72.5	403
Ensemble du préuniversitaire	R	27.0	73.0	6849
	N-R	43.5	56.5	6549
	T	35.1	64.9	13398
Laval	R	24.3	75.7	1373
	N-R	43.2	56.8	1969
	T	35.4	64.6	3342
Montréal	R	23.7	76.3	2563
	N-R	40.0	60.0	1859
	T	30.6	69.4	4422
McGill	R	32.5	67.5	2651
	N-R	29.8	70.2	702
	T	31.9	68.1	3353
Sir George Williams	R	25.7	74.3	943
	N-R	29.4	70.6	163
	T	26.2	73.8	1106
Sherbrooke	R	27.7	72.3	282
	N-R	37.3	62.7	706
	T	34.5	65.5	988
Bishop	R	17.1	82.9	41
	N-R	18.9	81.1	212
	T	18.6	81.4	253
Ensemble	R	27.1	72.9	7853
	N-R	38.4	61.6	5611
	T	31.8	68.2	13464

II — La profession du père

La profession réfère ici au genre de travail exécuté et au secteur industriel où il est exercé. La classification utilisée dans cette étude compte sept groupes plus un groupe résiduaire où les étudiants pouvaient inscrire leur père si ce dernier était rentier, malade ou décédé ou si l'étudiant n'arrivait pas à le classer dans l'un ou l'autre des groupes. Or, un assez fort pourcentage d'étudiants (16.5% au préuniversitaire et 13.8% à l'universitaire) ont inscrit leur père dans la catégorie « autre »; on constate que ce 15% se répartit assez régulièrement selon toutes les catégories de revenu sauf celle intitulée « pas d'évaluation » qui en absorbe une proportion sensiblement plus forte (tableaux 13-14).

Au niveau préuniversitaire, il y a proportionnellement plus d'étudiants dont le père est cultivateur ou ouvrier et moins dont le père est col blanc qu'au niveau universitaire où les proportions sont inversées (tableau 15).

Niveau	*Cols bleus*[1]	*Cols blancs*[1]
	%	%
Préuniversitaire	52.1	31.6
Universitaire	34.7	51.6

En outre, les proportions varient beaucoup par type d'établissements ou par université; ainsi les écoles normales et les instituts de technologie accueillent proportionnellement plus d'étudiants venant de familles agricoles ou ouvrières que les écoles de beaux-arts et les collèges. De même les étudiants des universités francophones proviennent de milieux socio-économiques plus diversifiés que leurs confrères anglophones.

[1] Parmi les cols bleus sont inclus les ouvriers et les cultivateurs. Parmi les cols blancs, on retrouve les employés de bureau, les administrateurs et les professionnels.

Tableau 13 — Répartition des pères des étudiants au niveau préuniversitaire, selon leur profession et leur revenu.

Revenu		*Cultivateurs*	*Ouvriers*	*Ouvriers semi-spécialisés + spécialisés*	*Employés: bureau, commerce, service*	*Gérants*	*Semi-professionnels*	*Professionnels*	*Autres*	*Total*
Pas d'évaluation	#	503	568	355	427	408	106	302	850	3519
	%V	24.4	17.9–	19.3–	24.6	33.7+	23.9	33.2+	37.7+	25.8
	%H	14.3	16.1–	10.1–	12.1	11.6+	3.0	8.6	24.2+	100
Moins $3000	#	894	622	97	134	26	26	2	235	2036
	%V	43.4+	19.6+	5.3–	7.7–	2.1–	5.9–	.2–	10.4–	14.9
	%H	43.9+	30.6+	4.8–	6.6–	1.3–	1.3–	.1–	11.5–	100
$3001 — 4999	#	477	1183	460	428	88	48	16	474	3174
	%V	23.1	37.2+	25.0	24.6	7.3–	10.8–	1.8–	21.0	23.3
	%H	15.0	37.3+	14.5	13.5	2.8–	1.5–	.5–	14.9	100
$5000 — 6999	#	130	695	632	518	203	139	68	399	2784
	%V	6.3–	21.9	34.3+	29.8+	16.[illegible]	31.4+	7.5–	17.7	20.4
	%H	4.7–	25.0	22.7+	18.6+	7.3	5.0+	2.4–	14.3	100
$7000 — 8999	#	26	85	229	148	184	89	129	151	1041
	%V	1.3–	2.7–	12.4+	8.5	15.2+	20.1+	14.2+	6.7	7.6
	%H	2.5–	8.2–	22.0+	14.2	17.7+	8.5+	12.4+	14.5	100
$9000 — 10999	#	19	12	56	53	122	28	105	51	446
	%V	0.9–	.4–	3.0	3.0	10.1+	6.3	11.5+	2.3	3.3
	%H	4.3–	2.7–	12.6	11.9	27.4+	6.3	23.5+	11.4	100
$11000 — plus	#	13	11	11	31	181	7	288	92	634
	%V	.6–	.3–	.6–	1.8–	14.9+	1.6	31.6+	4.1	4.7
	%H	2.1–	1.7–	1.7–	4.9–	28.5+	1.1	45.4+	14.5	100
Total	#	2062	3176	1840	1739	1212	443	910	2252	13634
	%V	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	%H	15.1	23.3	13.5	12.8	8.9	3.2	6.7	16.5	100

Tableau 14 — Répartition des pères des étudiants universitaires, selon leur profession et leur revenu.

Revenu		Cultivateurs	Ouvriers	Ouvriers semi-spécialisés + spécialisés	Employés de bureau, commerce, service	Gérants	Semi-professionnels	Professionnels	Autres	Total
Pas d'évaluation	#	207	298	302	499	675	97	561	730	3369
	%V	20.5	13.8–	13.3–	19.2	24.2	14.7	25.2	33.3+	21.2
	%H	6.1	8.8–	9.0–	14.8	20.0	2.9	16.7	21.7+	100
Moins $3000	#	403	320	123	156	35	18	18	150	1223
	%V	39.9+	14.8+	5.4	6.0	1.3–	2.7	[illegible]	6.8	7.7
	%H	33.0+	26.2+	10.1	12.8	2.9–	1.5	1.5–	12.3	100
$3001 — 4999	#	264	933	518	588	116	56	41	376	2892
	%V	26.1+	43.3+	22.8+	22.6+	4.2–	8.5–	1.8–	17.1	18.2
	%H	9.1+	32.3+	17.9+	20.3+	4.0–	1.9–	1.4–	13.0	100
$5000 — 6999	#	84	496	961	797	351	225	124	372	3410
	%V	8.3–	23.0	42.3+	30.7+	12.6–	34.2+	5.6–	17.0–	21.4
	%H	2.5–	14.5	28.2+	23.4+	10.3–	6.6+	3.6–	10.9	100
$7000 — 8999	#	29	69	279	310	419	153	184	194	1637
	%V	2.9–	3.2–	12.3	11.9	15.1+	23.3+	8.3	8.8	10.3
	%H	1.8–	4.2–	17.0	18.9	25.6+	9.3+	11.2	11.9	100
$9000 — 10999	#	8	14	75	107	395	78	254	99	1030
	%V	.8–	.6–	3.3–	4.1	14.2+	11.9+	11.4+	4.5	6.5
	%H	.8–	1.4–	7.3–	10.4–	38.3+	7.6+	24.7+	9.6	100
$11000 — plus	#	15	26	16	141	793	31	1042	273	2337
	%V	1.5–	1.2–	.7–	5.4–	28.5+	4.7–	46.9+	12.4	14.7
	%H	.6–	1.1–	.7–	6.0–	33.9+	1.3–	44.6+	11.7	100
Total	#	1010	2156	2274	2598	2784	658	2224	2194	15898
	%V	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	%H	6.4	13.6	14.3	16.3	17.5	4.1	14.0	13.8	100

A l'université, on constate aussi que les étudiantes d'une part et les résidants de l'autre sont issus surtout d'un milieu de cols blancs alors que les étudiants masculins et les non-résidants viennent plus que les premiers d'un milieu de cultivateurs et de manoeuvres (tableaux 16-17).

Les étudiants issus d'une famille de cultivateurs ou d'ouvriers s'orientent beaucoup plus vers des cours de formation postsecondaire à caractère professionnel alors que les étudiants issus de familles économiquement plus à l'aise se dirigent en plus grande proportion vers des cours de formation générale débouchant sur l'université.

Si on compare la structure professionnelle des pères des étudiants universitaires en 1967 avec celle des hommes de 40-59[1] ans du Québec en 1961, il apparaît évident que tous les jeunes n'ont pas la même chance de fréquenter l'université; ainsi les enfants de professionnels et de semi-professionnels ont une probabilité beaucoup plus grande d'entrer à l'université que ceux de l'ouvrier ou du cultivateur. Il apparaît donc que l'accessibilité à l'université n'est pas égale pour toutes les strates socio-économiques de la société. Toutefois les proportions d'enfants de cultivateurs, d'ouvriers ou d'employés de bureau qui s'y trouvent indiquent tout de même que le système est de moins en moins imperméable et que la composition de la population étudiante va tendre à représenter tous les groupes de la société. L'instauration d'un réseau de collèges publics et l'ajustement de l'aide financière vont contribuer beaucoup à l'élargissement de la représentativité de la population étudiante, mais ne suffiront pas toutefois à faire tomber toutes les barrières, en particulier, celles qui sont dues à des facteurs culturels (tableau 18).

[1] Nous n'avons retenu que les hommes de 40-59 ans, car c'est dans ce groupe d'âges que se retrouvent le plus grand nombre de pères d'étudiants universitaires.

III — Revenu du père

La dernière question demandait aux étudiants d'inscrire le revenu total brut de leur père; un quart des étudiants de niveau collégial et un cinquième de ceux de niveau universitaire n'ont pas voulu le révéler ou encore n'ont pas pu l'inscrire, soit parce qu'ils ne le connaissaient pas, soit parce que leur père ne travaillait plus. Les étudiantes ignorent dans une plus grande proportion le revenu de leur père.

Les étudiants qui n'ont pas révélé le revenu de leur père se rencontrent en plus petit nombre chez les fils d'ouvriers, spécialisés ou non, et en plus grand nombre chez les fils de gérants et chez ceux qui ont répondu « autre » (tableaux 13 et 14).

La différence observée quant à la profession du père entre les étudiants du niveau pré-universitaire et ceux du niveau universitaire se retrouve évidemment à l'analyse du revenu du père; chez les premiers il y a une plus grande proportion (38.1%) de pères appartenant à la catégorie des $5000 et moins que chez les seconds (26.1%), une proportion semblable (20.5%) dans la catégorie des $5000 à $7000 et enfin une proportion moindre (15.4%) pour la catégorie des $7000 et plus comparativement

Tableau 15 — Profession du père des étudiants célibataires par type d'établissements.

Établissements		Cultivateurs	Ouvriers	Employés: bureau, commerce, service	Gérants	Semi et professionnels	Autres	Totaux
Instituts de technologie	N	506	1245	276	152	162	432	2773
	%	18.2	44.9	10.0	5.5	5.8	15.6	100
Collèges	N	558	1654	820	725	812	798	5367
	%	10.4	30.8	15.3	13.5	15.1	14.9	100
Écoles normales	N	849	1590	449	202	220	739	4049
	%	21.0	39.3	11.1	5.0	5.4	18.3	100
Écoles d'infirmiers (ères)	N	122	336	123	86	91	187	945
	%	12.9	35.6	13.0	9.1	9.6	19.8	100
Écoles de beaux-arts et de musique	N	8	48	34	20	27	41	178
	%	4.5	27.0	19.1	11.2	15.2	23.0	100
Centres d'études universitaires	N	42	198	48	31	40	54	413
	%	10.2	47.9	11.6	7.5	9.7	13.1	100
Ensemble	N	2085	5071	1750	1216	1352	2251	13725
	%	15.2	36.9	12.8	8.9	9.9	16.4	100
Université Laval	N	404	1048	529	394	560	470	3405
	%	11.9	30.8	15.5	11.6	16.4	13.8	100
Montréal	N	308	1454	774	608	790	609	4543
	%	6.8	32.0	17.0	13.4	17.4	13.4	100
McGill	N	75	637	571	880	754	475	3392
	%	2.2	18.8	16.8	25.9	22.2	14.0	100
Sir George Williams	N	21	271	212	316	178	131	1129
	%	1.9	24.0	18.8	28.0	15.8	11.6	100
Sherbrooke	N	104	403	136	108	97	163	1011
	%	10.3	39.9	13.5	10.7	9.6	16.1	100
Bishop	N	6	37	35	69	79	30	256
	%	2.3	14.5	13.7	27.0	30.9	11.7	100
Ensemble	N	918	3850	2257	2375	2458	1878	13736
	%	6.7	28.0	16.4	17.3	17.9	13.7	100

à celle (21.7%) ... seconds. Il en résulte que le père de l'étudiant au niveau préuniversitaire gagne $3951 soit environ $1500 de moins que le père de l'étudiant au niveau universitaire dont le revenu se chiffre en moyenne à $5491.

a — Au niveau préuniversitaire

Le revenu moyen du père varie considérablement selon le type d'établissements; il est plus élevé dans le cas des étudiants qui fréquentent le collège, le centre d'études universitaires, l'école de beaux-arts et celle de musique d'une part et il l'est moins dans le cas des étudiants qui fréquentent l'institut de technologie, l'école normale ou l'école d'infirmiers(ères). Le revenu du père varie peu selon le sexe de l'étudiant sauf dans les cas où les nombres sont petits. La résidence de l'étudiant toutefois est significative: en effet les pères des étudiants qui proviennent de l'extérieur des centres d'enseignement gagnent environ $1,200.00 de moins que les pères des étudiants résidants et cela est constant pour les divers types d'établissements.

b — Au niveau universitaire

Les pères des étudiants des universités anglophones ont un revenu moyen supérieur d'environ $1,000 à celui des pères des étudiants des universités francophones. En outre, on constate que les pères des étudiantes ont un revenu plus élevé que celui des pères des étudiants dans les universités francophones et que c'est l'inverse dans le cas des anglophones.

Les pères des étudiants non-résidants, donc provenant de l'extérieur des centres universitaires, gagnent environ $1,400 de moins que les pères des résidants. Cette différence va exercer un impact sur le coût de l'aide aux étudiants puisque les non-résidants qui font face à de plus grandes dépenses reçoivent moins de leurs parents comparativement à leurs confrères originaires des villes universitaires.

Tableau 16 — Profession du père des étudiants universitaires selon le sexe, la résidence et l'état civil de ces derniers.

Profession		*Etudiants célibataires*						*Mariés*
		Sexe			*Résidence*			*masculins*
		H	*F*	*T*	*R*	*N-R*	*T*	
Cultivateurs	N	751	156	907	105	808	913	90
	%	7.0	4.3	6.3	1.2	14.0	6.3	6.9
Ouvriers	N	1649	335	1984	977	1003	1980	141
	%	15.4	9.3	13.9	11.5	17.4	13.9	10.9
Ouvriers semi-spécialisés et spécialisés	N	1605	435	2040	1218	821	2039	199
	%	15.0	12.1	14.3	14.4	14.2	14.3	15.4
Employés: bureau commerce, service.	N	1784	561	2345	1618	716	2334	216
	%	16.7	15.5	16.4	19.1	12.4	16.4	16.7
Gérants	N	1816	722	2538	1731	786	2517	200
	%	17.0	20.0	17.7	20.4	13.6	17.7	15.4
Semi-professionnels	N	415	159	574	373	199	572	70
	%	3.9	4.4	4.0	4.4	3.4	4.0	5.4
Professionnels	N	1313	678	1991	1380	595	1975	175
	%	12.3	18.8	13.9	16.3	10.3	13.9	13.5
Autres	N	1379	563	1942	1078	852	1930	205
	%	12.9	15.6	13.5	12.7	14.7	13.5	15.8
Totaux	N	10712	3609	14321	8480	5780	14260	1296
	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 17 — Résidence de l'étudiant universitaire célibataire, selon la profession du père.

Profession	*Résidants* %		*Non-résidants* %	
Cultivateurs	1.2		14.0	
Manoeuvres	11.5		17.4	
Autres	12.7	25.4	14.7	46.1
Ouvriers semi-spécialisés et spécialisés	14.4	14.4	14.2	14.2
Employés de bureau	19.1		12.4	
Administrateurs + gérants	20.4		13.6	
Professionnels et semi-prof.	20.7	60.2	13.7	39.7
Total	100	100	100	100

Tableau 18 — Répartition professionnelle des hommes de 40 à 59 ans dans la population[1] et des pères des étudiants universitaires.[2]

Profession		*Population masculine 1961*		*Pères des étudiants universitaires 1967*
		40–54 ans	*40–59 ans*	
Cultivateurs	#	35,500	45,045	1,010
	%	9.4	10.0	6.4
Ouvriers (spécialisés et non spécialisés)	#	175,161	209,845	4,430
	%	47.2	46.5	27.9
Employés (bureau, commerce, service)	#	69,685	86,141	2,598
	%	18.8	19.1	16.3
Administrateurs et gérants	#	52,285	63,183	2,784
	%	14.1	14.0	17.5
Professionnels et semi-professionnels	#	28,006	33,266	2,882
	%	7.5	7.4	18.1
Autres	#	11,056	13,654	2,194
	%	3.0	3.0	13.8
TOTAL	#	371,693	451,134	15,898
	%	100	100	100.

[1] Recensement du Canada 1961, fasc. 94-511, tableau 17.

[2] Enquête sur le budget étudiant, Ministère de l'Education du Québec, 1967.

Tableau 19 — Revenu moyen du père, selon sa profession.

Profession	*Préuniversitaire* $	*Universités francophones* $	*Universités anglophones* $	*Ensemble des universités* $
Cultivateurs	2439.4	2828.1	2842.1	2829.7
Ouvriers	3488.0	3826.1	4101.9	3873.8
Ouvriers semi et spécialisés	4538.0	5022.8	4771.1	4950.7
Employés (bureau, commerce, service)	4125.4	4742.0	5160.0	4883.8
Gérants	5351.5	6780.6	7212.8	6989.2
Semi-professionnels	4862.3	5995.9	6235.3	6057.8
Professionnels	6608.8	7836.2	7870.0	7850.7
Autres	3366.8	4234.8	5044.6	4491.3
Totaux	3951.0	5098.9	6035.1	5404.1

Tableau 20 — Répartition des répondants célibataires préuniversitaires, selon le revenu du père et le type d'établissements.

Établissements		Revenu du père						*Totaux*	*Autres*[1]
		3000 et moins	*3001 à 4999*	*5000 à 6999*	*7000 à 8999*	*9000 à 10999*	*11000 et plus*		
Instituts de technologie	N %	474 21.0	795 35.2	689 30.5	184 8.1	68 3.0	48 2.1	2258 100	552
Collèges	N %	492 12.3	1076 26.9	1134 28.4	528 13.2	264 6.6	501 12.5	3995 100	1401
Écoles normales	N %	906 30.5	1028 34.6	713 24.0	213 7.2	73 2.5	36 1.2	2969 100	1071
Écoles d'infirmiers(ères)	N %	127 21.8	190 32.6	148 25.4	66 11.3	22 3.8	29 5.0	582 100	370
Beaux-arts et musique	N %	8 8.1	24 24.2	29 29.3	16 16.2	9 9.1	13 13.1	99 100	80
Centres d'études universitaires	N %	36 13.6	66 24.9	102 38.5	38 14.3	14 5.3	9 3.4	265 100	71
Ensemble	N %	2043 20.1	3179 31.3	2815 27.7	1045 10.3	450 4.4	636 6.3	10168 100	3545

[1] La catégorie « Autres » comprend ceux qui ne pouvaient pas évaluer le revenu de leur père, ceux dont le père n'a plus de revenu et ceux dont le père est décédé. Ils sont ici exclus du total.

Tableau 21 — Répartition des répondants célibataires universitaires, selon le revenu du père et l'université.

Université		Revenu du père						*Totaux*	*Autres* [1]
		$3000 et moins	*3001 à 4999*	*5000 à 6999*	*7000 à 8999*	*9000 à 10999*	*11000 et plus*		
Laval	N	410	763	820	312	153	323	2781	618
	%	14.7	27.4	29.5	11.2	5.5	11.6	100	
Montréal	N	369	1044	1270	596	344	643	4266	994
	%	8.6	24.5	29.8	14.0	8.1	15.1	100	
McGill	N	146	372	546	336	293	860	2553	857
	%	5.7	14.6	21.4	13.2	11.5	33.7	100	
Sir George Williams	N	59	148	220	145	123	202	897	260
	%	6.6	16.5	24.5	16.2	13.7	22.5	100	
Sherbrooke	N	113	323	239	86	42	60	863	149
	%	13.1	37.4	27.7	10.0	4.9	7.0	100	
Bishop	N	6	28	26	25	21	91	197	53
	%	3.0	14.2	13.2	12.7	10.7	46.2	100	
Ensemble	N	1103	2678	3121	1500	976	2179	11557	2931
	%	9.5	23.2	27.0	13.0	8.4	18.9	100	

[1] La catégorie « Autres » comprend ceux qui ne pouvaient évaluer le revenu du père, ceux dont le père n'a plus de revenu et ceux dont le père est décédé. Ils sont ici exclus du total.

Tableau 22 — Répartition des répondants célibataires, selon le revenu de leur père.

Revenu		*Niveau préuniversitaire*			*Niveau universitaire*		
		H	*F*	*Total*	*H*	*F*	*Total*
Pas d'évaluation et autre	N	1499	2046	3545	1922	1009	2931
	%	20.0	33.0	25.9	17.7	27.7	20.2
$3000 et moins	N	1146	897	2043	903	200	1103
	%	15.3	14.5	14.9	8.3	5.5	7.6
$3001 à 4999	N	1958	1221	3179	2220	455	2678
	%	26.1	19.7	23.2	20.5	12.1	185
$5000 à 6999	N	1773	1042	2815	2438	683	3121
	%	23.6	16.8	20.5	22.5	18.7	21.5
$7000 à 8999	N	608	437	1045	1129	371	1500
	%	8.1	7.0	7.6	10.4	10.2	10.4
$9000 à 10,999	N	241	209	450	696	280	976
	%	3.2	3.4	3.3	6.4	7.7	6.7
$11,000 et plus	N	283	353	636	1531	648	2179
	%	3.8	5.7	4.6	14.1	17.8	15.0
Totaux	N	7508	6205	13,713	10,839	3649	14,488
	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 23 — Revenu moyen du père, selon l'état civil, le sexe, la résidence des étudiants et le type d'établissements.

Établissements	*Célibataires*												*Mariés Masculins*		
	Masculins			*Féminins*			*Résidants*			*Non-résidants*					
	Non-ré-pondants [1]	*Revenu A* [2]	*Revenu B* [3]	*Non-ré-pondants* [1]	*Revenu A* [2]	*Revenu B* [3]	*Non-ré-pondants* [1]	*Revenu A* [2]	*Revenu B* [3]	*Non-ré-pondants* [1]	*Revenu A* [2]	*Revenu B* [3]	*Non-ré-pondants* [1]	*Revenu A* [2]	*Revenu B* [3]
	%	$	$	%	$	$	%	$	$	%	$	$	%	$	$
Instituts de technologie	19.2	3908	4840	27.9	3969	5505	19.9	4249	5304	19.2	3497	4327	40.0	3280	5467
Collèges	20.6	4553	5733	37.6	4788	7673	25.0	5112	6821	27.0	3902	5346	50.0	3000	6000
Écoles normales	18.7	3306	4068	28.3	3218	4489	22.5	3757	4847	30.0	2768	3956	31.3	3292	4788
Écoles d'infirmiers(ères)	16.0	2960	3524	39.5	3154	5112	22.7	4107	5310	40.5	3055	5131	100.0	—	—
Écoles des beaux-arts et de musique	33.3	4148	6222	49.6	3488	6921	38.5	4462	7250	47.8	3270	6267	50.0	1000	2000
Centres d'études universitaires	19.7	4502	5608	32.4	4162	6160	19.5	4779	5936	24.3	3784	5000	0.0	7333	7333
Ensemble	20.0	4187	5231	33.0	3667	5471	23.1	4528	5891	28.5	3341	4675	34.9	3325	5111
Laval	16.5	4832	5789	25.3	5250	7025	17.5	5711	6922	18.4	4356	5339	25.1	4663	6228
Montréal	17.0	5467	6584	25.3	5223	6992	17.6	5937	7204	21.0	4515	5718	29.0	4438	6249
McGill	21.3	6420	8157	31.4	5729	8347	22.7	6374	8246	34.4	5293	8067	34.4	4862	7410
Sir George Williams	20.0	6120	7649	30.0	5296	7562	20.6	6128	7720	31.8	4740	6949	32.2	4237	6250
Sherbrooke	14.2	4699	5478	19.0	4933	6094	14.3	5045	5886	14.7	4607	5401	27.8	4228	5860
Bishop	18.6	7321	8992	25.5	6809	9143	16.7	5667	6800	21.6	7474	9533	36.4	5455	8571
Ensemble	17.7	5506	6693	27.7	5446	7528	19.4	6026	7474	21.3	4683	5953	29.0	4573	6444

[1] Pourcentage de ceux qui n'ont pas donné de réponse à cette question et de ceux pour qui la réponse était zéro.

[2] Revenu moyen incluant ceux qui n'ont pas donné de réponse.

[3] Revenu moyen excluant ceux décrits ci-haut.

Chapitre II

LES DÉPENSES DES ÉTUDIANTS CÉLIBATAIRES

Ce chapitre contient une analyse des dépenses des étudiants célibataires laïcs; en effet il convenait de distinguer d'une part le budget des étudiants célibataires et celui des étudiants mariés à cause de leur ordre de grandeur différent et d'autre part le budget des célibataires laïcs et celui des religieux, car ces derniers ont un régime de vie qui rend difficile la tenue d'un budget comparable à celui des laïcs.

Le questionnaire répartissait les dépenses en quatorze catégories plus une autre pour l'ensemble; au cours de ce chapitre, les quatorze catégories ont été réduites à douze par la fusion d'une part des dépenses de nourriture pour l'été et pour l'année scolaire, et par la fusion d'autre part des dépenses de logement pour les deux périodes. Ces douze postes de dépense ont été regroupés en trois sous-ensembles selon leur importance dans le budget de l'étudiant non-résidant.

A — Dépenses majeures (10% et plus du budget):

1 — Frais scolaires
2 — Nourriture
3 — Logement
4 — Loisirs

B — Dépenses moyennes (3%-10%):

5 — Vêtement et soins personnels
6 — Auto
12 — Autres dépenses
7 — Transport habituel

C — Dépenses mineures (moins de 3%):

8 — Voyages occasionnels
9 — Frais médicaux et assurances
10 — Remboursement
11 — Ameublement.

L'ordre de présentation va suivre cette classification sauf pour la catégorie résiduaire « autres dépenses » qui sera reportée à la dernière place.

Ce chapitre présente une définition et une brève analyse de chacun des postes et de l'ensemble selon trois variables, à savoir le sexe, la résidence de l'étudiant pendant l'année scolaire et l'établissement qu'il fréquente. A l'intérieur de chacune des sections, nous distinguerons bien les niveaux préuniversitaire et universitaire.[1]

1 — Frais scolaires

Les frais scolaires englobent le coût de l'inscription, de la scolarité, de l'équipement, des laboratoires, du diplôme de même que les frais de livres, de papeterie, de revues, de journaux et d'appartenance à des sociétés étudiantes, professionnelles, politiques ou syndicales.

[1] Les tableaux 40 à 47 présentent les montants dépensés pour chaque poste par les divers groupes d'étudiants.

Tableau 24 — Proportion d'étudiants préuniversitaires qui prennent leurs repas à l'extérieur.

Repas à l'extérieur par semaine	*Résidants* %	*Non-résidants* %
0	16.6	20.8
1- 2	21.9	26.1
3- 4	12.3	9.0
5- 6	35.5	6.8
7- 8	7.7	3.4
9-14	3.9	8.3
15-+	1.1	24.3

a — Au niveau préuniversitaire

Les frais scolaires diffèrent beaucoup d'un type d'établissements à l'autre; en effet le coût de la scolarité est nul dans les instituts de technologie, les écoles d'infirmiers(ères), les écoles de beaux-arts et celles de musique; par contre, le coût de la scolarité dans les écoles normales varie de $60 à $450 selon l'établissement. Il est à prévoir en outre que l'étudiant des instituts de technologie, des écoles de beaux-arts et de celles de musique ait plus de frais d'équipement que l'étudiant du collège ou de l'école normale. On remarque toutefois que l'appartenance à telle ou telle catégorie d'étudiants influence peu ces frais.

b — Au niveau universitaire

Les frais scolaires grugent plus du quart du budget des étudiants; il est le plus important des postes de dépense, quelle que soit la catégorie de l'étudiant. Ces frais sont aussi généralement plus élevés de $90 en moyenne pour les garçons que pour les filles, à cause surtout des frais de laboratoires dans les facultés de sciences pures ou appliquées, de médecine et d'art dentaire où les étudiantes sont peu nombreuses. Ces frais scolaires varient également d'une université à l'autre: pour les garçons ils vont de $605 à $727 et pour les filles de $549 à $602 selon l'université. La différence dans le cas des garçons peut provenir de la plus ou moins grande importance des facultés de sciences selon les universités.

Tableau 25 — Nombre de repas pris à l'extérieur chaque semaine par les étudiants résidants du niveau préuniversitaire, selon le sexe.

Établissements		*Repas à l'extérieur*								*Rejets*	*Total*	*Nombre de cas*
		Aucun	*1-2*	*3-4*	*5-6*	*7-8*	*9-10*	*11-14*	*15-21*			
Instituts de technologie	H	17.0	18.0	13.8	38.3	6.2	3.8	.9	1.8	.2	100	1481
	F	13.5	27.0	14.9	29.7	5.4	8.1	1.4	.0	.0	100	74
Collèges	H	17.6	22.8	15.2	29.9	8.6	3.2	1.2	1.0	.5	100	1903
	F	14.6	26.0	14.1	32.2	9.4	1.8	1.0	.5	.4	100	1345
Écoles normales	H	12.7	21.7	10.0	40.4	10.6	3.2	.3	.8	.3	100	369
	F	16.8	19.0	9.9	43.6	6.5	1.9	.8	.9	.6	100	1577
Écoles d'infirmiers(ères)	H	.0	20.0	.0	.0	20.0	20.0	20.0	20.0	.0	100	5
	F	13.5	21.6	6.8	29.7	6.8	9.4	8.1	4.1	.0	100	74
Écoles de beaux-arts et de musique	H	.0	42.8	9.5	33.3	4.8	4.8	.0	.0	4.8	100	21
	F	2.3	23.3	16.3	37.2	11.6	4.7	2.3	2.3	.0	100	43
Centres d'études universitaires	H	26.8	32.7	5.4	25.8	3.9	3.4	1.0	1.0	.0	100	205
	F	43.3	26.7	.0	26.7	.0	.0	.0	3.3	.0	100	30
Ensemble	H	17.3	21.5	13.6	33.8	7.6	3.5	1.0	1.3	.4	100	3984
	F	15.8	22.4	11.8	37.8	7.7	2.2	1.0	.8	.5	100	3143
	E	16.7	21.9	12.8	35.5	7.7	2.9	1.0	1.1	.4	100	7127

2 — Nourriture

Les dépenses de nourriture incluent tous les déboursés pour achat d'aliments, repas à l'extérieur et pension payée soit aux parents soit à des étrangers mais ne comprennent pas les dépenses assumées par d'autres; l'objectif n'est pas d'évaluer le coût total pour nourrir une personne de vingt ans pendant 365 jours mais de compter les déboursés faits par l'étudiant lui-même. Le questionnaire invitait les étudiants à distinguer les dépenses de nourriture pendant l'été (1er juin au 31 août) de celles pendant l'année scolaire (1er septembre au 31 mai).

Pour apprécier l'importance du poste nourriture et pour mieux connaître les habitudes alimentaires des étudiants, une question demandait d'indiquer le nombre de repas pris par semaine en dehors du domicile choisi pour l'année scolaire.

a — Au niveau préuniversitaire

Le fait de prendre des repas à l'extérieur est étroitement lié à la résidence; deux observations vont le montrer: premièrement parmi ceux qui ne prennent aucun repas à l'extérieur, il y a une plus faible proportion (16.6%) de résidants que de non-résidants (20.8%), mais une plus forte proportion des seconds que des premiers mangent en dehors de leur résidence 9 fois ou plus par semaine. Le résidant prend en moyenne 3.9 et le non-résidant 7.1 repas par semaine à l'extérieur.

On remarque peu de variations dans ce comportement alimentaire entre les garçons et les filles parmi les résidants. Chez les non-résidants, les garçons mangent plus souvent à l'extérieur (7.9 fois en moyenne) que les filles (6.2), ce qui est probablement dû au fait que les filles demeurent davantage dans des institutions où elles sont nourries. D'ailleurs de très grandes différences existent selon le type d'institutions fréquentées.

Les dépenses de nourriture coûtent selon le groupe d'établissements entre $200 et $270 par année aux étudiants résidants et environ le double soit entre $387 et $611 aux non-résidants si on fait abstraction des écoles d'infirmiers (ères). Pour les non-résidants, la nourriture absorbe la plus grosse partie du budget et, pour les résidants, c'est la troisième en importance. En outre, les garçons dépensent plus que les filles pour se nourrir mais dans un cas comme dans l'autre, cette dépense est au premier rang.

Tableau 26 — Nombre de repas pris à l'extérieur chaque semaine par les étudiants non-résidants du niveau préuniversitaire, selon le sexe.

Établissements		*Repas à l'extérieur*								*Rejets*	*Total*	*Nombre de cas*
		Aucun	*1-2*	*3-4*	*5-6*	*7-8*	*9-10*	*11-14*	*15-21*			
Instituts de technologie	H	12.4	18.1	11.4	8.0	2.6	4.0	8.0	34.4	1.1	100	1242
	F	6.9	34.5	8.6	6.9	1.7	10.4	8.6	22.4	.0	100	58
Collèges	H	26.4	27.1	8.2	5.8	2.5	1.2	4.2	22.7	1.9	100	1864
	F	20.9	28.8	8.5	7.1	4.2	3.7	6.1	18.8	1.9	100	378
Écoles normales	H	22.4	13.3	4.8	7.0	3.4	1.7	6.0	40.7	.7	100	415
	F	24.8	21.5	6.7	6.0	4.4	3.2	7.4	24.5	1.5	100	1777
Écoles d'infirmiers(ères)	H	5.0	40.0	5.0	5.0	10.0	.0	.0	35.0	.0	100	20
	F	11.8	48.5	14.9	8.2	4.8	2.3	1.2	6.0	2.3	100	880
Écoles de beaux-arts et de musique	H	17.6	23.5	11.8	20.6	3.0	.0	5.9	17.6	.0	100	34
	F	6.0	30.1	13.3	13.3	2.4	9.6	1.2	22.9	1.2	100	83
Centres d'études universitaires	H	33.9	24.2	4.0	2.9	1.7	1.7	3.5	26.4	1.7	100	174
	F	50.0	12.5	.0	.0	.0	12.5	12.5	12.5	.0	100	8
Ensemble	H	21.5	22.5	8.7	6.6	2.6	2.2	5.6	28.8	1.5	100	3749
	F	20.0	30.3	9.4	6.9	4.4	3.3	5.4	18.6	1.7	100	3184
	E	20.8	26.0	9.0	6.7	3.4	2.7	5.5	24.3	1.6	100	6933

Tableau 27 — Nombre moyen de repas pris à l'extérieur.

Établissements	*Hommes*		*Femmes*		*Total*	
	R	*N-R*	*R*	*N-R*	*R*	*N-R*
Instituts de technologie	4.2	9.5	3.9	7.8	4.1	9.5
Collèges	3.8	6.4	3.8	6.3	3.8	6.4
Écoles normales	4.2	10.0	4.0	7.3	4.0	7.9
Écoles d'infirmiers (ères)	10.2	9.0	5.3	3.7	5.6	3.8
Écoles de beaux-arts et de musique	3.8	6.4	5.0	7.4	4.7	7.1
Centres d'études universitaires	3.0	6.6	2.5	5.7	2.9	6.6
Ensemble	3.9	7.9	3.9	6.2	3.9	7.1
Laval	4.5	10.7	4.4	10.0	4.5	10.6
Montréal	5.5	8.4	5.1	6.5	5.4	7.9
McGill	4.9	6.1	4.8	3.5	4.9	4.7
Sir George Williams	5.4	7.0	5.3	4.7	5.3	6.5
Sherbrooke	4.5	12.6	5.4	9.6	4.6	12.3
Bishop	3.8	5.2	3.6	3.5	3.6	4.6
Ensemble	5.0	9.6	4.9	6.4	5.0	8.8

Tableau 28 — Nombre de repas pris à l'extérieur chaque semaine par les étudiants résidants universitaires, selon le sexe.

Université		*Repas à l'extérieur*								*Rejets*	*Total*	*Nombre de cas*
		Aucun	*1-2*	*3-4*	*5-6*	*7-8*	*9-10*	*11-14*	*15-21*			
Laval	H	8.5	19.8	18.1	32.5	13.4	5.4	1.7	.1	.5	100	1080
	F	9.4	19.7	14.7	37.5	11.6	5.0	1.5	.0	.6	100	320
Montréal	H	3.4	12.3	19.9	35.1	16.4	6.6	4.8	1.0	.5	100	2045
	F	4.3	14.3	18.0	38.5	15.5	5.5	3.1	.2	.6	100	582
McGill	H	8.2	20.6	16.6	27.5	15.4	4.9	5.1	1.4	.3	100	1781
	F	8.1	17.3	16.1	34.6	13.2	6.8	2.6	.7	.6	100	945
Sir George Williams	H	5.2	19.7	18.1	27.6	11.9	9.5	4.5	3.1	.4	100	747
	F	4.6	18.3	19.2	31.2	12.1	7.5	5.0	2.1	.0	100	240
Sherbrooke	H	7.8	23.8	21.3	26.2	11.9	4.1	2.5	1.6	.8	100	244
	F	6.8	6.8	22.7	36.4	9.1	11.4	4.5	.0	2.3	100	44
Bishop	H	18.5	22.2	26.0	11.1	14.8	3.7	3.7	.0	.0	100	27
	F	15.4	23.1	7.7	53.8	.0	.0	.0	.0	.0	100	13
Ensemble	H	6.3	17.3	18.5	31.5	15.2	5.6	4.2	1.0	.4	100	5150
	F	7.1	16.5	16.6	36.3	13.6	6.2	2.6	.4	.7	100	1891
	E	6.5	17.1	18.0	32.8	14.8	5.8	3.7	.8	.5	100	7041

Tableau 29 — Nombre de repas pris à l'extérieur chaque semaine par les étudiants non-résidants universitaires, selon le sexe.

Université		*Repas à l'extérieur*										
		Aucun	*1-2*	*3-4*	*5-6*	*7-8*	*9-10*	*11-14*	*15-21*	*Rejets*	*Total*	*Nombre de cas*
Laval	H	5.4	19.5	13.3	8.3	3.9	3.2	4.1	41.7	.6	100	1702
	F	6.4	18.1	12.7	14.8	3.0	3.9	6.4	34.7	.0	100	331
Montréal	H	5.2	17.2	16.0	15.4	9.0	6.1	8.2	22.1	.8	100	1453
	F	6.4	24.1	15.0	23.7	6.6	4.0	7.2	12.8	.2	100	501
McGill	H	14.2	31.0	13.1	8.8	6.6	4.6	6.0	14.8	.9	100	351
	F	25.9	38.7	10.7	8.9	5.2	2.3	1.0	6.5	.8	100	383
Sir George Williams	H	11.6	19.6	17.8	14.7	4.6	9.3	6.9	15.5	.0	100	129
	F	13.0	23.9	28.3	15.2	10.9	.0	.0	8.7	.0	100	46
Sherbrooke	H	2.8	12.8	10.0	6.8	3.1	4.1	10.6	49.5	.3	100	680
	F	3.3	19.7	9.8	13.1	8.2	8.2	11.5	26.2	.0	100	61
Bishop	H	31.1	33.3	9.1	3.8	.7	.0	.8	18.9	2.3	100	132
	F	45.2	26.2	8.3	6.0	.0	.0	3.6	9.5	1.2	100	84
Ensemble	H	6.6	19.0	13.7	10.5	5.6	4.5	6.6	32.9	.6	100	4447
	F	14.1	26.6	13.1	15.8	5.2	3.3	5.0	16.5	.4	100	1406
	E	8.4	20.8	13.5	11.8	5.5	4.2	6.2	29.0	.6	100	5853

b — Au niveau universitaire

Les étudiants des universités mangent plus fréquemment à l'extérieur que leurs plus jeunes confrères; en effet il est plus rare pour un étudiant à l'université de ne jamais manger à l'extérieur du domicile et il est deux fois plus fréquent à l'université qu'au niveau pré-universitaire qu'un étudiant prenne 7 repas et plus par semaine au restaurant.

Le résidant, garçon ou fille, prend en moyenne 5 repas par semaine à l'extérieur, soit un par jour « ouvrable » et ce dans toutes les universités. Le non-résidant profite plus souvent de ce service, soit 8.8 fois en moyenne par semaine; le garçon mange plus souvent à l'extérieur que la fille, c'est-à-dire 9.6 fois dans le premier cas et 6.4 dans le second. Les non-résidants ne se comportent pas toutefois de la même façon selon l'université; dans les universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke, ils vont plus souvent manger à l'extérieur que dans les universités McGill, Sir George Williams et Bishop.

L'étudiant résidant consacre 14% de son budget, soit $280 à la nourriture; les montants varient entre $104 à Bishop et $389 à Sherbrooke. Ce poste occupe le 3ième rang en importance dans l'ensemble du budget. L'étudiant non-résidant y laisse pour sa part 20% de ses dépenses totales, soit $586; ce poste vient en seconde position après les frais scolaires. D'une université à l'autre, il y a de grandes variations: les étudiants de Bishop dépensent $391, ceux de Laval $667 et ceux de Sherbrooke $636. Enfin l'étudiant dépense la même proportion (17%) de son budget pour la nourriture que l'étudiante même si les montants sont plus élevés dans le premier cas que dans le second.

On peut donc discerner des habitudes alimentaires différentes selon le mode de résidence, le sexe et l'université fréquentée; le résidant, masculin ou féminin, prend ses dîners en dehors de sa famille; le non-résidant des universités francophones mange plus souvent ailleurs qu'à sa résidence que son confrère des universités anglophones, ce qui pourrait expliquer qu'il en coûte un peu plus cher au premier qu'au second.

3 — Logement

Les dépenses de logement incluent le coût de la chambre ou du logement, les frais d'entretien ménager, d'électricité, de gaz, de téléphone, de chauffage et les taxes. L'étudiant devait inscrire les déboursés réels et pour les trois mois de vacances (1er juin au 31 août) et pour les neuf mois de l'année scolaire; sous le poste logement, les deux périodes sont incluses.

Tableau 30 — Proportion d'étudiants universitaires qui prennent leur repas à l'extérieur.

Repas à l'extérieur par semaine	*Résidants* %	*Non-résidants* %
0	6.5	8.4
1– 2	17.1	20.8
3– 4	18.0	13.5
5– 6	32.8	11.8
7– 8	14.8	5.5
9–14	9.5	10.4
15– +	.8	29.0

Pour mieux saisir les différences dans les dépenses de logement, il fallait déterminer au préalable si l'étudiant demeurait chez ses parents ou non et si non quel mode de logement il avait choisi: habiter chez un parent ou à la résidence des étudiants, louer une chambre ou un logis, demeurer en institution ou être pensionnaire. Avant d'étudier les dépenses pour ce poste, nous allons examiner comment les étudiants se logent.

a — Au niveau préuniversitaire

La moitié des élèves demeurent chez leurs parents et 30% logent ou dans une résidence d'étudiants ou dans un pensionnat; les autres ont choisi la chambre chez des étrangers (7.2%), un appartement avec d'autres étudiants (4.2%), la résidence dans une institution (3.8%) ou chez un frère, une soeur, etc. (2.3%). Ces proportions varient beaucoup selon le type d'établissements en fonction de leur distribution géographique et de leurs exigences vis-à-vis les étudiants [ex: les écoles d'infirmiers (ères)].

Pour l'ensemble des établissements, autant de garçons que de filles demeurent chez leurs parents; mais en dehors du domicile familial, les garçons et les filles ne choisissent pas le même mode de résidence; les étudiantes résident davantage chez un parent ou dans les résidences officielles — résidence des étudiantes, institution ou pensionnat — (42.7%) que les étudiants (31.6%); ces derniers se logent

Tableau 31 — Mode de résidence des étudiants du niveau préuniversitaire, selon le sexe.

Etablissements		*Chez mes parents*	*Frère, soeur, oncle, tante, etc.*	*Résidence des étudiants*	*Logis avec des étudiants*	*Logis personnel*	*En chambre chez des amis*	*En chambre chez des étrangers*	*Dans une institution*	*Etudiants pensionnaires*	*Rejets*	*Total*	*Nombre de cas*
Instituts de technologie	H	53.8	3.4	2.1	12.5	1.0	.4	17.8	.6	7.3	1.1	100	2754
	F	56.1	1.5	.0	14.4	.7	.8	24.2	.0	2.3	.0	100	132
Collèges	H	50.2	1.2	8.7	1.2	.3	.1	1.9	.8	34.9	.7	100	3792
	F	76.6	2.3	.5	3.5	.6	.2	2.5	.3	11.6	1.9	100	1757
Écoles normales	H	46.8	3.2	10.8	2.4	.8	.5	17.2	3.7	14.1	.5	100	788
	F	46.5	2.6	10.2	2.1	.3	.3	5.3	1.0	31.7	1.0	100	3388
Écoles d'infirmiers(ères)	H	19.2	.0	15.4	3.9	.0	3.9	42.3	11.5	.0	3.8	100	26
	F	7.7	.6	46.1	.5	.1	.2	.9	41.9	1.4	.6	100	960
Écoles de beaux-arts et musique	H	38.2	1.8	1.8	9.1	16.4	.0	16.4	5.4	10.9	.0	100	55
	F	34.1	4.0	1.6	4.8	5.5	.0	11.1	2.4	36.5	.0	100	126
Centres d'études universitaires	H	53.9	4.2	.8	3.7	.5	.0	15.5	3.7	17.4	.3	100	380
	F	78.9	5.3	.0	2.6	.0	.0	7.9	.0	5.3	.0	100	38
Ensemble	H	51.1	2.3	6.2	5.5	.7	.3	10.0	1.2	21.9	.8	100	7795
	F	49.1	2.2	12.4	2.5	.5	.3	3.9	6.9	21.0	1.2	100	1401
	E	50.3	2.2	9.0	4.2	.6	.3	7.2	3.8	21.5	.9	100	14196

Tableau 32 — Mode de résidence des étudiants célibataires du niveau universitaire, selon le sexe.

Université		*Chez mes parents*	*Frère, soeur, oncle, tante, etc.*	*Résidence des étudiants*	*Logis avec des étudiants*	*Logis personnel*	*En chambre chez des amis*	*En chambre chez des étrangers*	*Dans une institution*	*Étudiants pensionnaires*	*Rejets*	*Total*	*Nombre de cas*
Laval	H	38.6	2.6	30.0	15.8	2.0	.6	7.7	1.2	1.0	.5	100	2795
	F	48.7	3.5	22.4	12.8	4.9	.3	4.9	1.0	.6	.9	100	657
Montréal	H	57.9	3.8	2.4	17.5	2.9	1.0	9.1	2.4	2.1	.9	100	3530
	F	53.4	4.9	.1	18.7	5.6	1.4	7.0	1.2	1.2	.5	100	1089
McGill	H	82.1	1.0	6.9	3.9	2.1	.6	1.4	.3	.0	1.7	100	2168
	F	70.4	1.2	18.7	4.3	2.2	.1	1.6	.4	.0	1.1	100	1343
Sir Georges Williams	H	84.0	1.4	1.1	6.7	2.0	.3	2.5	.3	.2	1.5	100	889
	F	82.5	1.0	.3	7.6	4.1	.7	1.7	.4	.0	1.7	100	291
Sherbrooke	H	26.3	2.5	25.8	15.5	1.5	.4	24.7	.9	1.1	.3	100	927
	F	41.5	1.9	.0	17.0	3.8	1.9	30.2	.9	1.9	.9	100	106
Bishop	H	17.0	.6	71.7	2.5	.0	.0	8.2	.0	.0	.0	100	159
	F	13.3	.0	66.3	9.2	1.0	1.0	8.2	.0	0	1.0	100	98
Ensemble	H	56.6	2.5	13.8	12.9	2.3	.7	7.9	1.3	1.1	.9	100	10468
	F	59.8	2.7	14.8	11.0	3.9	.7	4.9	.8	.5	.9	100	3584
	E	57.4	2.5	14.1	12.4	2.7	.7	7.2	1.1	1.0	.9	100	14052

surtout en chambre ou en appartement. Dans les collèges et les centres d'études universitaires, les proportions d'étudiantes résidantes sont beaucoup plus élevées que celles des étudiants. Il semble donc que pour les filles plus que pour les garçons le fait de résider à proximité des établissements scolaires soit un facteur qui en favorise l'accès; en effet l'éloignement impose plus de contraintes culturelles et financières que n'arrive pas facilement à surmonter la valeur attachée à l'enseignement supérieur des filles.

Les dépenses de logement pour un non-résidant constituent une dépense importante, la troisième de son budget (environ 17% du budget); elle va de $121 à $434 selon le type d'établissements. Il en coûte moins ($121) aux infirmiers(ères) qu'aux autres; les étudiants des collèges et des écoles normales doivent payer $285, ceux des écoles de beaux-arts et des instituts de technologie $375 et ceux des centres d'études universitaires $434. Le logement coûte moins cher s'il est fourni par l'établissement d'enseignement.

Il en coûte plus cher aux garçons qu'aux filles pour se loger du fait justement que les premiers résident plus en dehors des établissements scolaires. La différence va de $14 à $92 sauf dans les cas des étudiants infirmiers.

b — Au niveau universitaire

Une plus grande proportion d'étudiants universitaires (57.4%) que d'étudiants préuniversitaires (50.3%) résident chez leurs parents. Ceux qui demeurent ailleurs choisissent par ordre d'importance décroissant la résidence des étudiants (14.1%), le partage d'un logis avec d'autres étudiants (12.4%), la chambre louée chez des étrangers (7.2%), un logement personnel (2.7%), une place chez un parent (2.6%); les autres résident dans un pensionnat, dans une institution ou en chambre chez des amis (2.8%).

Il y a un peu plus d'étudiantes (59.8%) que d'étudiants (56.6%) qui résident chez leurs parents. Les non-résidantes habitent plus nombreuses dans les maisons d'étudiants ou dans un logement personnel que les étudiants et en moins grand nombre dans les logements partagés avec des compagnes ou dans une chambre chez les étrangers que les étudiants.

Les trois universités situées à Montréal reçoivent proportionnellement plus d'étudiants résidant chez leurs parents que les trois autres. Aux universités Bishop, McGill et Laval, les non-résidants optent surtout pour les maisons d'étudiants alors qu'aux universités de Montréal et Sir George Williams le plus fort groupe de non-résidants préfèrent partager un logement avec d'autres et qu'à Sherbrooke ils optent surtout pour une chambre chez des étrangers.

Pour l'étudiant universitaire non-résidant, le logement coûte en moyenne $455, soit 15.8% de son budget. Ce poste occupe le troisième rang après les frais scolaires et la nourriture. Le logement coûte plus cher à Montréal qu'à Québec, Sherbrooke ou Lennoxville.

Quelques étudiants résidants déclarent eux aussi des frais de logement pour l'année ($56 en moyenne); peut-être certains doivent-ils payer une pension ou ont-ils résidé en dehors de leur famille quelques mois dans l'année?

4 — Loisirs

Outre les dépenses de cinéma, de théâtre, de concerts, d'activités sportives, etc. sont incluses dans les loisirs les dépenses de cigarettes, de boissons alcoolisées et de friandises. Malheureusement, le chiffre fourni pour les loisirs est global et ne permet pas de distinguer les clientèles de telle ou telle activité artistique, sportive ou récréative.

a — Au niveau préuniversitaire

Les dépenses de loisirs représentent un poste coûteux dans le budget de l'étudiant. Les étudiants résidants ou non des collèges, des écoles normales et des écoles d'infirmiers(ères) dépensent environ $250 par année à leurs loisirs, ceux des centres d'études universitaires $300 et ceux des instituts de technologie $325; il y a peu de variations entre résidants ou non-résidants, sauf dans le cas des centres d'études universitaires où la différence est de $44 de plus pour les non-résidants.

Toutefois les garçons y consacrent plus d'argent que les filles; les différences vont de $95 à $226.

b — Au niveau universitaire

Les loisirs occupent une des premières places dans le budget de l'étudiant; le résidant y consacre $323 ou 16% de son budget et le non-résidant $353 ou 12% de son budget. Dans le cas du résidant, ce poste est le deuxième en importance et, dans le cas du non-résidant, il est le quatrième. Il y a peu de variations entre les universités sauf à McGill et à Bishop où les étudiants dépensent légèrement moins que ceux des autres universités.

Les étudiants accordent une part ($377) beaucoup plus grande (15%) à ce poste que les étudiantes ($207 soit 11%) qui dépensent en moyenne $170 de moins que les premiers; sur ce point, on trouve peu de variations d'une université à l'autre. Le questionnaire ne fournit aucun élément d'explication de cette différence; toutefois on peut présumer qu'elle provient pour une bonne part du fait que l'étudiant consomme plus d'alcool que sa consoeur et qu'il se plie aussi à la coutume qui veut que le garçon paie la part de sa compagne lors des sorties.

5 — Vêtements et soins personnels

Les dépenses pour l'achat, le blanchissage, le nettoyage et la réparation des vêtements de même que les frais pour le coiffeur et tous les soins de beauté font partie de ce poste.

a — Au niveau préuniversitaire

Dans les établissements préuniversitaires, les dépenses de vêtement se chiffrent entre $160 et $212 (sauf dans le cas des étudiants résidants des beaux-arts, à qui il en coûte seulement $128). Les établissements où les étudiants dépensent le plus pour leurs vêtements et leurs soins personnels sont les écoles d'infirmiers(ères) et les écoles normales et celles où ils dépensent le moins sont les collèges et les écoles de beaux-arts.

b — Au niveau universitaire

Ce poste est au cinquième rang pour les hommes et les non-résidants, au quatrième pour les résidants et au troisième pour les femmes.

Les dépenses de vêtement et de soins personnels prennent une part plus importante du budget de l'étudiante ($236 soit 12.4%) que de celui de l'étudiant ($197 soit 7.8%) et une part relative plus importante du budget du résidant ($195 ou 9,6%) que du non-résidant ($224 ou 7.8%).

6 — Les frais d'automobile

Dans cette section, ne sont incluses que les dépenses résultant du coût d'achat, de location, de réparation, d'entretien, d'assurance et de garage; le coût de l'essence est reporté dans les dépenses de transport régulier.

a — Au niveau préuniversitaire

L'étudiant résidant utilise davantage l'automobile que le non-résidant; 11.1% des premiers et 6.4% des seconds inscrivent des déboursés à ce poste. En effet, très souvent, le résidant doit parcourir un plus long trajet que son confrère non-résidant qui, lui, choisit de demeurer très près de l'établissement; en outre celui qui demeure chez ses parents a davantage l'occasion d'utiliser la voiture d'un membre de la famille même s'il doit payer certains frais.

La proportion de filles qui se servent d'une voiture est bien inférieure à celle des garçons: 14.1% pour ces derniers et 2.5% pour les premières. Les garçons utilisent une auto dans une proportion à peu près identique quel que soit l'établissement, sauf dans le cas des écoles de beaux-arts où la proportion n'est que de 5.5%.

Tableau 33 — Proportions des étudiants célibataires qui ont déclaré des frais d'automobile, selon le sexe.

Établissements	*Féminins*						*Masculins*					
	n'ont pas de frais d'automobile		*ont des frais[1] d'automobile*		*Total*		*n'ont pas de frais d'automobile*		*ont des frais d'automobile*		*Total*	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Préuniversitaires												
Instituts de technologie	123	95.3	6	4.7	129	100	2277	83.8	441	16.2	2718	100
Collèges	1686	96.7	57	3.3	1743	100	3302	87.9	454	12.1	3756	100
Écoles normales	3282	98.1	64	1.9	3346	100	654	84.1	124	15.9	778	100
Écoles d'infirmiers(ères)	926	97.6	23	2.4	949	100	22	84.6	4	15.4	26	100
Écoles de beaux-arts et de musique	118	94.4	7	5.6	125	100	52	94.5	3	5.5	55	100
Centres d'études universitaires	35	92.1	3	7.9	38	100	261	84.7	47	15.3	308	100
Ensemble	6170	97.5	160	2.5	6330	100	6568	85.9	1073	14.1	7641	100
Universitaires												
Laval	572	91.5	53	8.5	625	100	1773	65.4	938	34.6	2711	100
Montréal	876	89.2	106	10.8	982	100	2451	70.3	1037	29.7	3488	100
McGill	1269	94.7	71	5.3	1340	100	1564	72.4	597	27.6	2161	100
Sir George Williams	271	94.4	16	5.6	287	100	591	66.9	293	33.1	884	100
Sherbrooke	91	87.5	13	12.5	104	100	667	72.7	251	27.3	918	100
Bishop	97	99.0	1	1.0	98	100	120	75.0	40	25.0	160	100
Ensemble	3176	92.4	260	7.6	3436	100	7166	69.4	3156	30.6	10322	100

[1] Ces dépenses peuvent être faites pour une auto personnelle, louée ou empruntée.

Chez les filles, les proportions par établissement sont plus variables; moins élevées dans les écoles normales (1.9%) et les écoles d'infirmières (2.4%), elles le sont davantage dans les centres d'études universitaires (7.9%).

La dépense moyenne annuelle pour l'ensemble des étudiants n'est donc pas très élevée; elle est d'environ $75 pour les garçons et $20 pour les filles.

b — Au niveau universitaire

D'une façon encore plus manifeste dans les universités que dans les établissements préuniversitaires, les garçons se servent plus (30.6%) d'une voiture que les filles (7.6%). Chez les garçons, on remarque peu de variations par université alors que chez les filles les écarts sont plus grands (davantage dans les universités de Montréal et de Sherbrooke que dans les autres).

Les résidants sont un peu plus nombreux (26%) à avoir des frais d'automobile que les non-résidants (23.3%).

Ces dépenses représentent $166 dans le budget de l'étudiant soit 6.6% et $38 dans celui de l'étudiante soit 2%. A Laval, les montants consacrés à l'auto sont les plus élevés et à McGill et Bishop les moins élevés. Pour l'ensemble des universités, les déboursés sont les mêmes (environ $135) quelle que soit la résidence; ce montant représente 6.5% du budget du résidant et 4.8% de celui du non-résidant. Il y a toutefois des variations par université.

7 — Transport habituel

Les frais de transport habituel comprennent les déboursés encourus pour se rendre à l'établissement fréquenté ou au travail, que ce soit au moyen des transports en commun ou en voiture; dans ce dernier cas, seul le coût de l'essence est compté.

a — Au niveau préuniversitaire

Dans les divers types d'établissements, il en coûte plus cher aux résidants qu'aux non-résidants pour voyager à leurs lieux d'étude ou de travail (sauf dans le cas des instituts de technologie où les dépenses des uns et des autres sont égales).

Les garçons dépensent également un peu plus à ce poste que les filles.

Tableau 34 — Proportions des étudiants célibataires qui ont déclaré des frais d'automobile, selon la résidence.

Établissements	*Résidants*						*Non-résidants*					
	n'ont pas de frais d'automobile		*ont des frais[1] d'automobile*		*Total*		*n'ont pas de frais d'automobile*		*ont des frais d'automobile*		*Total*	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Préuniversitaires												
Instituts de technologie	1276	82.1	279	17.9	1555	100	1115	86.9	168	13.1	1283	100
Collèges	2896	89.6	335	10.4	3231	100	2072	92.5	169	7.5	2241	100
Écoles normales	1816	93.9	117	6.1	1933	100	2099	96.8	70	3.2	2169	100
Écoles d'infirmiers(ères)	75	94.9	4	5.1	79	100	866	97.4	23	2.6	889	100
Écoles de beaux-arts et de musique	56	86.2	9	13.8	65	100	115	99.1	1	0.9	116	100
Centres d'études universitaires	194	81.9	43	18.1	237	100	108	86.4	7	13.6	125	100
Ensemble	6313	88.9	787	11.1	7100	100	6375	93.6	438	6.4	6813	100
Universitaires												
Laval	900	67.6	432	32.4	1332	100	1446	72.1	559	27.9	2005	100
Montréal	1870	72.0	728	28.0	2598	100	1445	77.6	417	22.4	1862	100
McGill	2183	80.0	546	20.0	2729	100	622	84.5	114	15.5	736	100
Sir George Williams	720	73.2	263	26.8	983	100	132	75.9	42	24.1	174	100
Sherbrooke	195	67.5	94	32.5	289	100	566	76.8	171	23.2	737	100
Bishop	30	71.4	12	28.6	42	100	188	85.1	33	14.9	221	100
Ensemble	5898	74.0	2075	26.0	7973	100	4399	76.7	1336	23.3	5735	100

[1] Ces dépenses peuvent être faites pour une auto personnelle, louée ou empruntée.

b — Au niveau universitaire

Le transport habituel coûte partout plus cher aux résidants qu'aux non-résidants; les premiers y consacrent $149 soit 7.4% et les seconds $96 soit 3.3%. Il occupe respectivement le cinquième et le huitième rang de leur budget. Les garçons dépensent $134 à ce poste et les filles $107, soit un pourcentage similaire 5.3% et 5.6%; d'ailleurs plus de garçons que de filles ont déclaré utiliser une auto. Les dépenses de déplacement sont plus grandes à Montréal (pour les trois universités) qu'à Sherbrooke, Laval et Bishop, car le territoire est beaucoup plus grand et les coûts plus élevés.

Il est compréhensible que les résidants dépensent plus que les non-résidants pour leur transport régulier, car les premiers habitent plus ou moins loin de l'université alors que les seconds ont tendance à se regrouper autour des établissements.

8 — Frais de voyages occasionnels

Par voyage occasionnel, il faut entendre les visites aux parents pour les non-résidants, les déplacements nécessités par un travail d'été, les voyages de vacances, etc.

a — Au niveau préuniversitaire

Ces dépenses absorbent une part assez mince du budget, soit entre 2% et 5%. Les non-résidants ont plus de frais à ce poste, soit environ $75 dans les instituts de technologie, les écoles d'infirmiers(ères) et les écoles de beaux-arts, et environ $50 dans les collèges, les écoles normales et les centres d'études universitaires. Les résidants dépensent environ $40 pour les voyages, peu importe l'établissement.

Les garçons consacrent un peu plus à ce poste que les filles.

b — Au niveau universitaire

Selon les diverses catégories d'étudiants, les voyages occasionnels absorbent entre 2.4% et 2.9% de leur budget. Le non-résidant dépense en moyenne $83 et le résidant $48; le garçon $66 et la fille $53. Ce poste coûte un peu plus cher aux étudiants des universités Laval et de Sherbrooke vu que ces universités desservent des régions moins densément peuplées.

9 — Frais médicaux et assurances

Ce poste couvre les frais médicaux, hospitaliers, dentaires et pharmaceutiques, les appareils de correction, le coût de l'assurance-maladie, de l'assurance sur la vie et contre le feu, le vol et les accidents.

a — Au niveau préuniversitaire

Les frais médicaux et les assurances représentent une dépense restreinte dans le budget de l'étudiant; ils dépassent rarement $50 par année en moyenne soit de 2% à 3% environ du budget. Ils sont généralement plus élevés pour les garçons que pour les filles.

b — Au niveau universitaire

Les frais médicaux et les assurances représentent 2.7% du budget de l'étudiant, qu'il soit résidant ou non, homme ou femme. Ils coûtent en moyenne $54 au résidant et $79 au non-résidant; cette différence peut s'expliquer en partie par le fait que la famille du résidant assume une bonne partie du coût des remèdes et du médecin alors que le non-résidant doit pourvoir lui-même à ses besoins.

Les frais médicaux et les assurances coûtent aussi plus chers aux garçons ($70) qu'aux filles ($48).

10 — Les remboursements

Il s'agit des remboursements effectués du 1er juin 1966 au 31 mai 1967 pour les emprunts ou le crédit accumulés jusqu'à présent.

a — Au niveau préuniversitaire

Les remboursements ne constituent pas un élément majeur du budget étudiant; l'étudiant masculin débourse un peu plus que l'étudiante sauf dans le cas des écoles de beaux-arts. Les montants ne dépassent pas $70.

b — Au niveau universitaire

Peu d'étudiants font des remises durant leurs études et ceux qui en font remboursent de petits montants. Ce poste constitue entre 1% et 2% de l'ensemble des dépenses. Les garçons y consacrent $47 et les filles $22; les résidants $30 et les non-rédidants $57. Les étudiants des universités francophones remboursent de plus forts montants que ceux des universités anglophones.

11 — Ameublement et accessoires

Ce poste recouvre l'achat et la réparation de meubles et d'appareils électriques.

a — Au niveau préuniversitaires

On aurait pu s'attendre à ce que les non-résidants dépensent beaucoup plus que les résidants à ce poste alors que la différence est en général minime. Les montants consacrés à ce poste ne dépassent pas $70 quel que soit l'établissement. Dans presque tous les groupes d'établissements, les garçons déboursent deux fois plus d'argent que les filles pour les meubles et les accessoires.

b — Au niveau universitaire

Ce poste est le moins important de tous du point de vue des sommes qui y sont consacrées; entre 1% et 2% du budget y est alloué. Les résidants dépensent $23 en moyenne et les non-résidants $56, soit un peu plus du double; les garçons $41 et les filles $23. Les étudiants des universités francophones mettent plus d'argent dans ce poste que ceux des universités anglophones.

12 — Autres dépenses

Entrent dans cette catégorie les dépenses pour les cadeaux, les dons de charité, les vacances et toutes autres dépenses non prévues dans les catégories précédentes.

a — Au niveau préuniversitaire

Le montant des autres dépenses ne varie pratiquement pas en fonction de la résidence; elles se chiffrent entre $65 et $90. Toutefois le montant varie un peu selon le sexe; il est plus élevé pour les garçons que pour les filles.

b — Au niveau universitaire

Le coût des autres dépenses est semblable pour les hommes ($107), les femmes ($90), les résidants ($101) et les non-résidants ($105). Toutefois les étudiants des universités francophones affichent des montants légèrement supérieurs à ceux des universités anglophones.

13 — Dépenses totales

Le montant déclaré des dépenses totales peut différer légèrement de la somme des postes de dépense parce que pour chaque poste l'étudiant répondait par une catégorie ($100-$200) et non pas par un montant fixe ($127), de telle sorte qu'au total il peut y avoir un jeu entre la somme des postes et le montant global déclaré.

a — Au niveau préuniversitaire

La résidence de l'étudiant constitue un facteur de différenciation important dans les dépenses; en effet le coût du logement, de la nourriture et des autres services que le non-résidant ne peut se procurer dans sa famille gonfle ses dépenses comparativement à celles du résidant. Les dépenses varient entre $1100 et $1550 pour les résidants et entre $1180 et $2300 pour les non-résidants.

Tableau 35 — Dépenses totales par groupe d'établissements, selon la résidence.

Groupes d'établissements	*Non-résidants* 1 $	*Résidants* 2 $	*Écart* 1-2 $
Écoles d'infirmiers (ères)	1180	1114	66
Écoles normales	1583	1293	290
Instituts de technologie	2007	1323	684
Collèges	1754	1365	389
Écoles de beaux-arts et de musique	1946	1374	572
Centres d'études universitaires	2272	1534	738

Les écarts entre les dépenses des résidants et celles des non-résidants ne sont pas identiques d'un groupe d'établissements à l'autre: minimes dans les écoles d'infirmiers(ères) ($66), ils atteignent $290 et $389 dans les écoles normales et les collèges et une somme de $684 et $738 dans les instituts de technologie et les centres d'études universitaires. Là où les élèves peuvent bénéficier d'un service de logement et de cafétéria à l'intérieur de l'institution (ex: les hôpitaux, certains collèges, certaines écoles normales) les écarts sont nettement moins considérables.

On constate par ailleurs que, d'une part, les étudiants de même sexe ne dépensent pas le même montant s'ils fréquentent des catégories différentes d'établissements et que d'autre part, des étudiants bien qu'appartenant au même type d'établissements ont des budgets distincts de ceux des étudiantes. Les dépenses totales des étudiants masculins se situent entre $1160 et $1720. Les dépenses des jeunes filles se chiffrent autour de $1200 à $1300 sauf dans les écoles des beaux-arts et les instituts de technologie où elles atteignent respectivement $1717 et $1447 car il y a plus de non-résidants dans ces deux types d'établissements.

b — Au niveau universitaire

Les dépenses totales moyennes des étudiants universitaires varient grandement selon leur résidence et leur sexe et selon l'université fréquentée.

Si, en premier lieu, on tient compte de la résidence des étudiants, on observe que l'ensemble des dépenses du non-résidant s'élève à $800 de plus que celles du résidant à cause du fait que le premier doit pourvoir à sa nourriture, son logement et à d'autres services dont il pourrait bénéficier s'il demeurait chez lui. Cet écart est constant d'une université à l'autre sauf à Sir George Williams où il est un peu plus élevé ($1090) et à Sherbrooke un peu plus bas ($567) (tableau 37).

Le non-résidant consacre premièrement de plus forts montants que le résidant à la nourriture, au logement, au vêtement, aux voyages, aux frais médicaux, aux remboursements et à l'ameublement; deuxièmement des montants sensiblement égaux pour la scolarité, les loisirs, l'auto et les autres dépenses et troisièmement un montant moindre pour le transport régulier (tableaux 46 et 47).

Tableau 36 — Dépenses totales par groupe d'établissements, selon le sexe.

Groupes d'établissements	*Hommes* 1 $	*Femmes* 2 $	*Écart* 1-2 $
Écoles d'infirmiers (ères)	1590	1163	427
Instituts de technologie	1639	1447	192
Collèges	1643	1240	403
École de beaux-arts et de musique	1811	1717	94
Centres d'études universitaires	1843	1213	630
Écoles normales	1999	1321	678

Tableau 37 — Dépenses totales des étudiants par université, selon la résidence.

Université	*Non-résidants* 1 $	*Résidants* 2 $	*Écart* 1-2 $*
Laval	2953	2134	819
Montréal	2896	2200	696
McGill	2525	1777	748
Sir George Williams	2965	1875	1090
Sherbrooke	2794	2227	567
Bishop	2206	1426	780
Ensemble	2835	2004	831

En second lieu, si on distingue le budget de l'étudiant de celui de l'étudiante, il apparaît que le premier dépense beaucoup plus ($384) que sa consoeur. Cet écart demeure le même si on contrôle le lieu de résidence; un garçon résidant dépense $516 de plus qu'une fille résidante et un garçon non-résidant $589 de plus qu'une fille non-résidante. Toutefois d'une université à l'autre, il y a des variations assez importantes; elles oscillent entre $364 et $676 pour les résidants et entre $275 et $756 pour les non-résidants (tableau 38).

Cet écart de coût entre les étudiantes et les étudiants est plus surprenant que l'écart entre les résidants et les non-résidants et il laisse soupçonner des différences importantes dans la structure du budget et par voie de conséquence dans la façon de vivre de l'un et l'autre groupes. D'ailleurs cette disparité apparaît aussi bien chez les étudiants préuniversitaires que chez les universitaires. Examinons de plus près le cas de ces derniers.

On sait que le coût d'une année universitaire pour un étudiant excède d'environ 25% le coût de cette même année pour une étudiante. On peut aussi identifier les postes du budget où il y a des disparités; en fait pour tous les postes du budget sauf celui du vêtement et des soins personnels, les étudiants dépensent sensiblement plus que leurs consoeurs. Les différences les plus grandes en dollars proviennent des postes suivants: loisirs ($170), auto ($128), nourriture ($112) et frais scolaires ($88); les autres différences sont inférieures à $50.

Les surplus enregistrés aux deux postes, loisirs et auto, représentent près de la moitié de la différence totale; on peut présumer premièrement que la coutume selon laquelle le garçon paie de façon générale les dépenses de sa compagne lors des sorties et deuxièmement que la plus grande consommation d'alcool par les garçons rendent compte en bonne partie de cette disparité. En outre les garçons en utilisant beaucoup plus l'auto que leur consoeur accroissent leurs frais d'automobile et de loisirs.

Tableau 38 — Dépenses totales des étudiants par université, selon le sexe et la résidence.

Université	*Hommes*			*Femmes*		
	R. $	*N.-R.* $	*Total* $	*R.* $	*N.-R.* $	*Total* $
Laval	2280	3099	2765	1604	2360	1979
Montréal	2301	2957	2568	1813	2684	2191
McGill	1931	2921	2085	1523	2165	1687
Sir George Williams	1961	3058	2120	1597	2721	1782
Sherbrooke	2342	2849	2702	1748	2306	2075
Bishop	1561	2496	2331	1089	1741	1646
Ensemble	2142	2972	2492	1626	2383	1908

Tableau 39 — Répartition proportionnelle des postes de dépenses, selon le sexe et la résidence.

Postes de dépenses	*Sexe*		*Résidence*	
	Hommes	*Femmes*	*R.*	*N.-R.*
Frais scolaires	26.2	30.2	31.4	22.4
Nourriture	17.2	17.1	13.8	20.4
Logement	8.9	9.3	2.8	15.8
Loisirs	14.9	10.9	15.9	12.3
Vêtement	7.8	12.4	9.6	7.8
Automobile	6.6	2.1	6.5	4.8
Autres dépenses	4.2	4.7	5.0	3.7
Transport habituel	5.3	5.6	7.4	3.3
Voyages occasionnels	2.6	2.8	2.4	2.9
Frais médicaux	2.8	2.5	2.7	2.7
Remboursement	1.9	1.2	1.5	2.0
Ameublement	1.6	1.2	1.0	1.9
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

Les écarts pour les deux autres postes, nourriture et frais scolaires, constituent un tiers de la différence totale; la nourriture coûte plus cher aux étudiants parce qu'ils prennent plus de repas à l'extérieur de leur domicile que les étudiantes: ils résident plus en chambres que ces dernières et elles vont plus facilement préparer leur propre repas; on peut soupçonner également des habitudes alimentaires différentes. La disparité dans les frais de scolarité provient du choix de la faculté, car, là où il n'y a pas de frais spéciaux d'équipement et de laboratoire, les coûts sont beaucoup moins élevés.

Le fait que les filles aient en moyenne un an de moins que les garçons et qu'elles se retrouvent en plus grande proportion dans les premières années d'université (69% en première et en deuxième contre 60% pour les garçons) peut facilement amener une différence dans les besoins. Enfin nous verrons au chapitre suivant que les filles disposent d'un revenu total inférieur à celui des garçons.

Pour aller au-delà des constatations précédentes en vue d'expliquer cette disparité entre les dépenses des garçons et celles des filles, force nous est de poser des questions auxquelles les données de l'étude ne nous permettent pas de répondre. Est-ce que les filles reçoivent plus de biens en nature ou de services de la part de leurs parents que les garçons? Leur origine d'un milieu socio-économique plus aisé rend la chose plausible (voir les tableaux 16 et 23). Est-ce qu'elles s'organisent mieux pour vivre à meilleur compte ? Or on ne peut que constater qu'elles dépensent moins à tous les postes du budget sauf un, le vêtement.

En troisième lieu, la somme totale des dépenses fluctue également selon l'établissement fréquenté. Ainsi les étudiants, surtout les résidants des universités anglophones déclarent des dépenses inférieures à ceux des universités francophones; on peut soulever plusieurs constatations qui rendent compte de cette disparité. Premièrement, dans les universités anglophones une bonne proportion des étudiants appartiennent en réalité au niveau préuniversitaire; deuxièmement, les étudiants anglophones ont, en moyenne, près de deux ans de moins que les étudiants francophones; troisièmement, les premiers proviennent d'un milieu familial économiquement plus favorisé de telle sorte qu'ils peuvent jouir davantage des services fournis par leur famille; quatrièmement, il y a proportionnellement plus de jeunes filles dans les universités anglophones que dans les autres, et nous avons vu que les jeunes filles dépensent généralement moins que les garçons. En outre, dans le cas de l'université Bishop, les deux tiers des étudiants résident à l'université où ils reçoivent chambre et pension.

Les sommes que dépensent les étudiants sont étroitement liées aux besoins à satisfaire mais aussi aux revenus disponibles; en effet, si le budget étudiant est difficilement compressible, il est par ailleurs largement extensible dans la mesure où plusieurs besoins ne sont pas satisfaits et dans la mesure où les étudiants entretiennent des aspirations économiques très étendues, aspirations transmises par le groupe familial et par le milieu professionnel où ils s'apprêtent à entrer et aspirations acquises aussi par l'extension des champs d'intérêt.

Figure 4 — Importance relative des postes de dépense chez les étudiants célibataires.

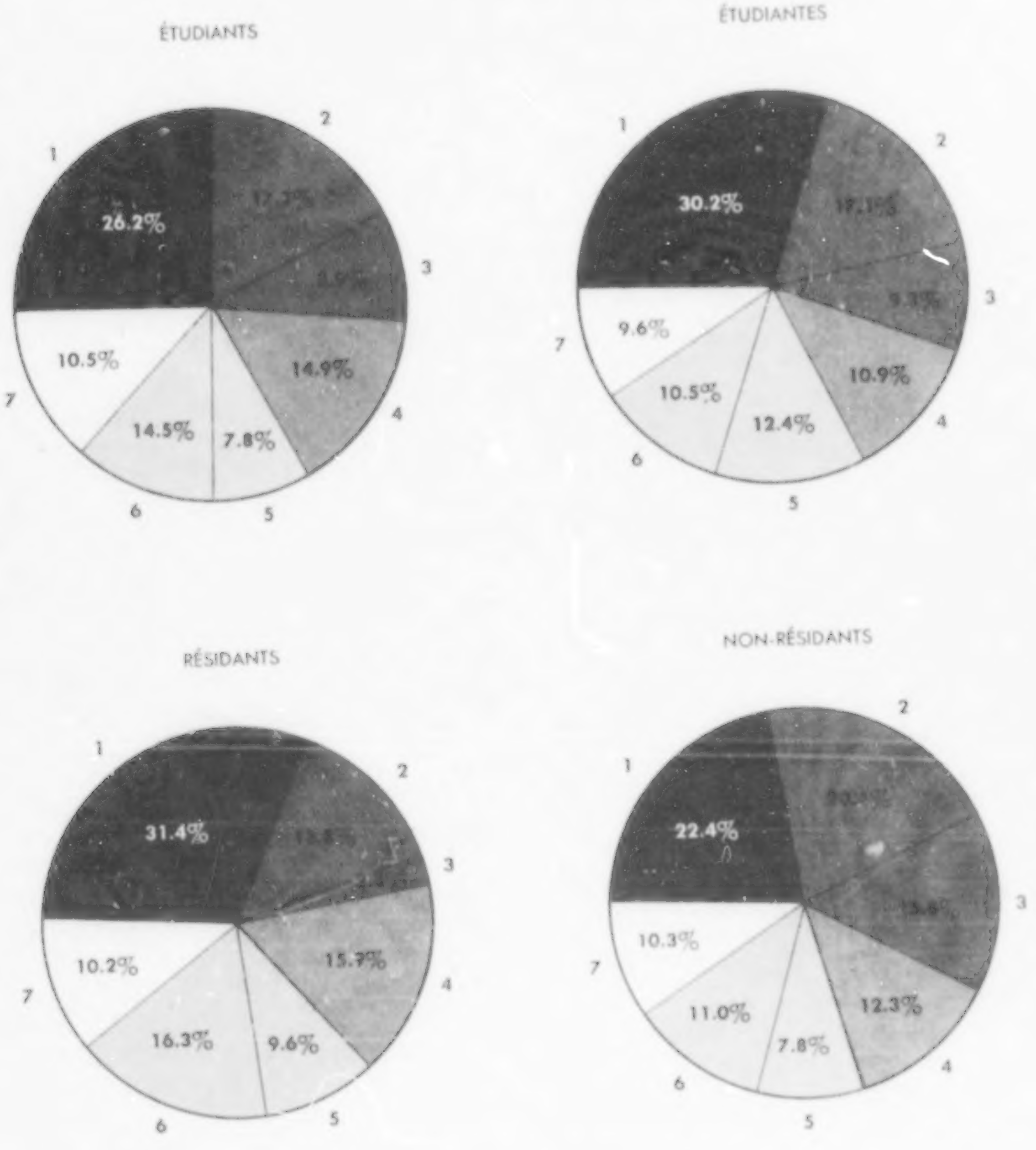

1 — Frais scolaires
2 — Nourriture
3 — Logement
4 — Loisirs
5 — Vêtements
6 — Transports: frais quotidiens, voyages occasionnels et coût de l'essence.
7 — Autres: frais médicaux, ameublements, remboursements de dettes et autres.

Figure 5 — Répartition des étudiants universitaires, selon le sexe et le montant des dépenses totales.

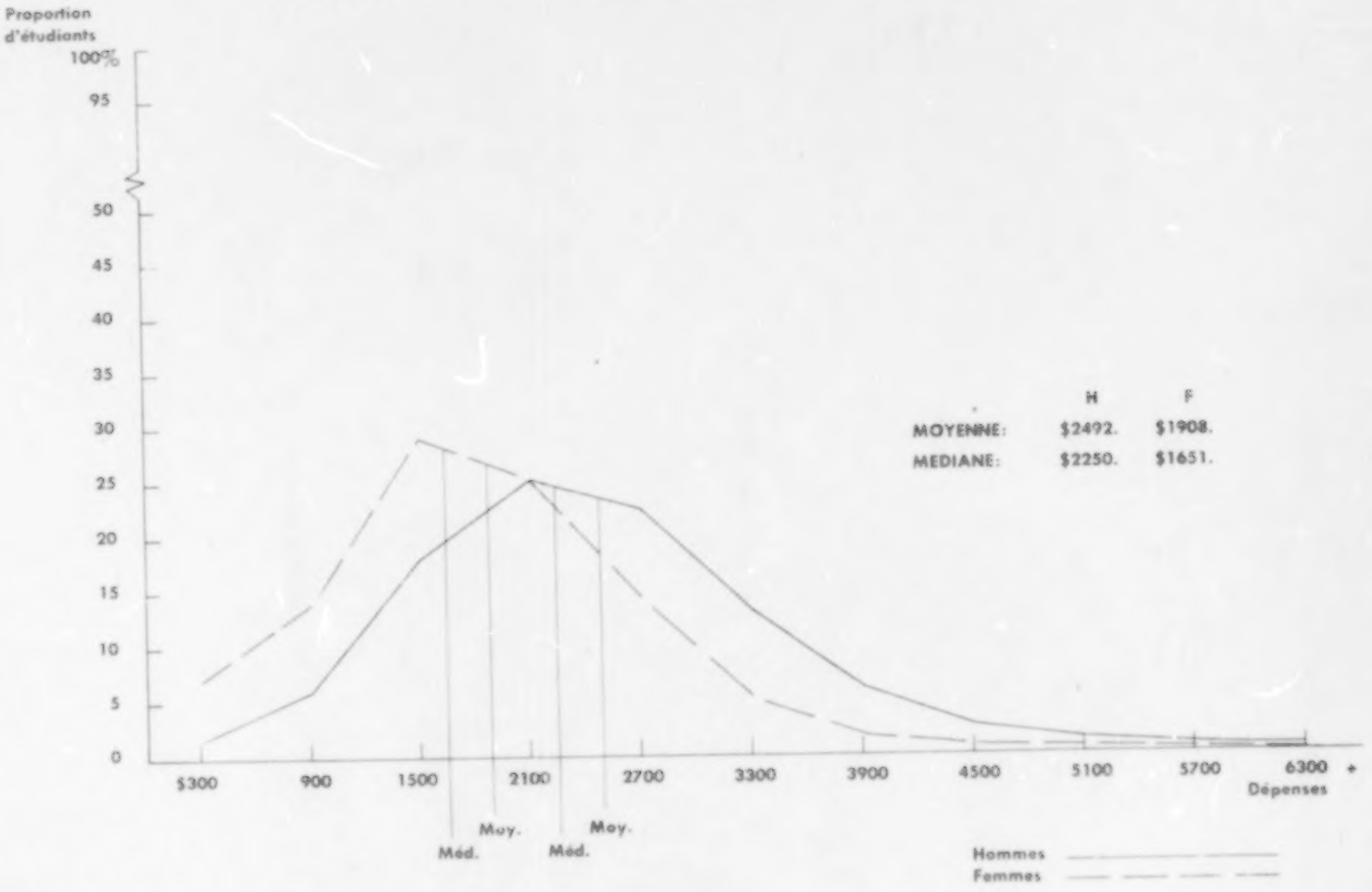

Figure 6 — Répartition des étudiants universitaires, selon la résidence et le montant des dépenses totales.

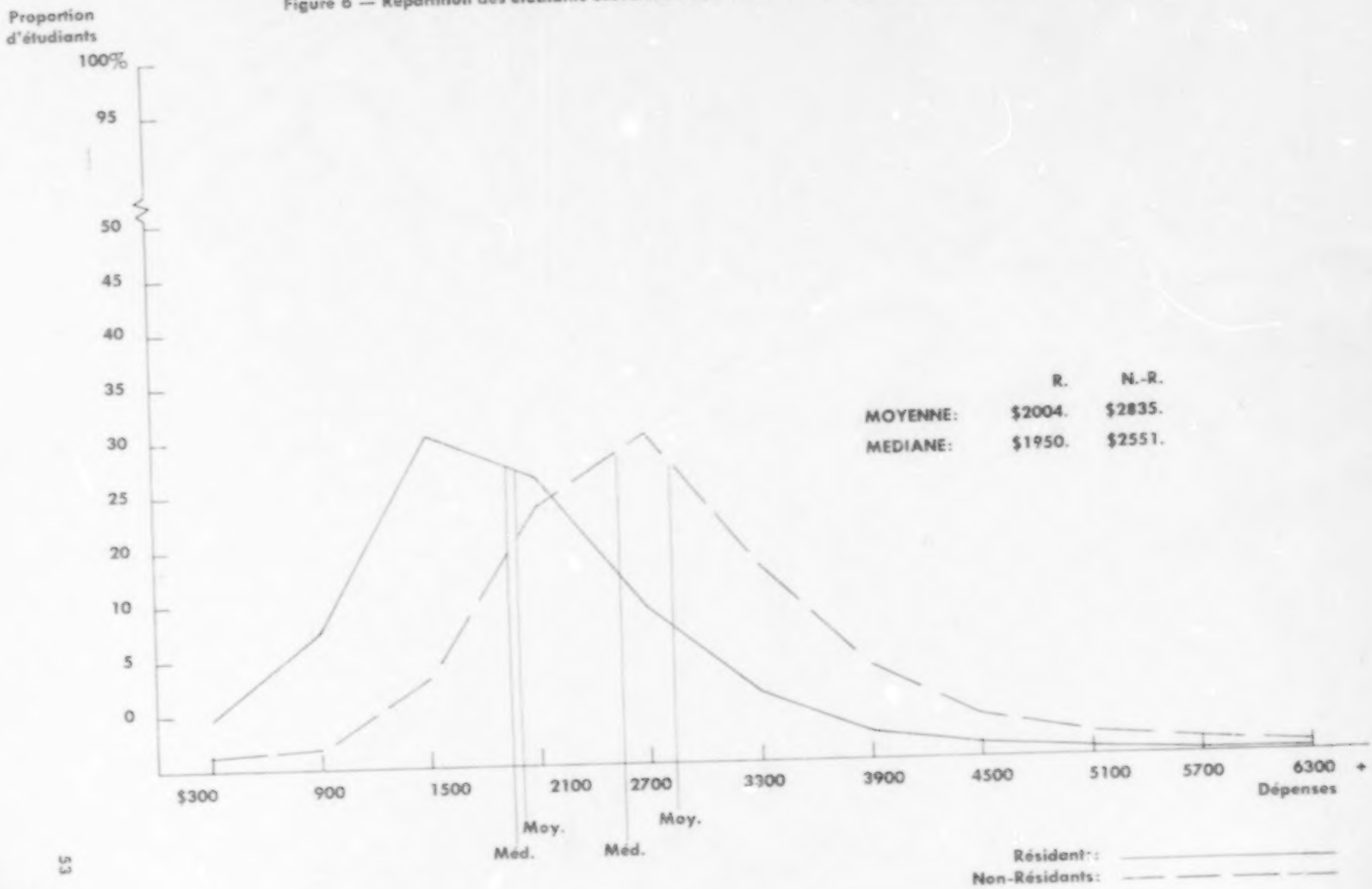

Tableau 40 — Dépenses des étudiants célibataires masculins par groupe d'établissements préuniversitaires.

Établissements	Nourriture	Logement	Ameublement	Frais scolaires	Frais médicaux Assurances	Vêtement	Transport habituel	Voyages occasionnels	Auto	Loisirs	Remboursement	Autres dépenses	Somme des postes de dépense	Dépenses totales déclarées
Instituts de technologie	376 20.8	214 11.8	52 2.9	102 5.6	45 2.5	179 9.9	118 6.5	61 3.4	101 5.6	416 23.0	57 3.1	90 5.0	1811 100	1659 (2559)[1]
Collèges	317 18.2	166 9.6	35 2.0	437 25.2	38 2.2	163 9.4	76 4.4	48 2.8	61 3.5	289 16.7	24 1.4	79 4.6	1733 100	1643 (3465)
Écoles normales	448 20.9	244 11.4	46 2.1	345 16.1	62 2.9	210 9.8	89 4.2	62 2.9	104 4.9	389 18.1	50 2.3	95 4.4	2144 100	1999 (740)
Écoles d'infirmiers(ères)	488 23.0	373 17.6	22 1.0	156 7.4	79 3.7	212 10.0	74 3.5	79 3.7	148 7.0	370 17.5	17 0.8	102 4.8	2120 100	1590 (25)
Écoles de beaux-arts et de musique	366 20.0	276 15.2	67 3.7	356 19.6	42 2.3	138 7.6	67 3.7	61 3.4	16 0.9	319 17.6	28 1.5	81 4.5	1817 100	1811 (51)
Centres d'études universitaires	357 17.8	185 9.2	35 1.8	531 26.4	45 2.2	186 9.3	90 4.5	47 2.3	70 3.5	330 16.4	55 2.7	78 3.9	2009 100	1843 (288)

[1] Entre parenthèses sont indiqués les nombres de répondants.

Tableau 41 — Dépenses des étudiants célibataires féminins par groupe d'établissements préuniversitaires.

Établissements	Nourriture	Logement	Ameublement	Frais scolaires	Frais médicaux Assurances	Vêtement	Transport habituel	Voyages occasionnels	Auto	Loisirs	Remboursement	Autres dépenses	Somme des postes de dépense	Dépenses totales déclarées
Instituts de technologie	303 23.1	168 12.8	24 1.8	109 8.3	37 2.8	189 14.4	78 5.9	46 3.5	23 1.8	237 18.1	18 1.4	81 6.2	1313 100	1447 (124)[1]
Collèges	204 16.7	74 6.1	10 0.8	345 28.3	21 1.7	174 14.3	73 6.0	33 2.7	13 1.1	194 15.9	13 1.1	65 5.3	1219 100	1240 (1579)
Écoles normales	297 20.9	158 11.1	14 1.0	320 22.5	36 2.5	185 13.0	76 5.3	40 2.8	10 .7	197 13.8	28 2.0	62 4.4	1423 100	1321 (3181)
Écoles d'infirmiers(ères)	229 18.2	114 9.0	16 1.3	150 11.9	38 3.0	209 16.6	64 5.1	69 5.5	14 1.1	269 21.3	12 1.0	76 6.0	1260 100	1163 (895)
Écoles de beaux-arts et de musique	341 20.5	262 15.7	26 1.6	314 18.9	38 2.3	157 9.4	78 4.7	62 3.7	36 2.2	211 12.7	69 4.1	70 4.2	1664 100	1717 (115)
Centres d'études universitaires	209 16.2	102 7.9	15 1.2	511 39.6	24 1.9	171 13.2	60 4.6	20 1.5	16 1.2	104 8.1	17 1.3	43 3.3	1292 100	1213 (35)

[1] Entre parenthèses sont indiqués les nombres de répondants.

Tableau 42 — Dépenses des étudiants célibataires résidant chez leurs parents, par groupe d'établissements préuniversitaires.

Établissements	Nourriture	Logement	Ameublement	Frais scolaires	Frais médicaux Assurances	Vêtement	Transport habituel	Voyages occasionnels	Auto	Loisirs	Remboursement	Autres dépenses	Somme des postes de dépense	Dépenses totales déclarées
Instituts de technologie	269 18.1	75 5.0	40 2.7	99 6.7	39 2.6	170 11.4	116 7.8	45 3.0	107 7.2	397 26.7	40 2.7	90 6.1	1487 100	1323 (1468)[1]
Collèges	208 14.8	36 2.6	24 1.7	408 29.2	30 2.1	166 11.8	86 6.1	38 2.7	53 3.8	263 18.7	17 1.2	75 5.3	1404 100	1365 (2953)
Écoles normales	233 16.9	51 3.7	17 1.2	329 23.8	40 2.9	201 14.6	85 6.2	33 2.4	37 2.7	249 18.0	33 2.4	72 5.2	1380 100	1293 (1830)
Écoles d'infirmiers(ères)	262 20.0	114 8.7	20 1.5	141 10.8	52 4.0	206 15.7	100 7.6	42 3.2	36 2.7	253 19.3	18 1.4	67 5.1	1311 100	1114 (77)
Écoles de beaux-arts et de musique	196 14.4	79 5.8	34 2.5	289 21.3	44 3.2	128 9.4	128 9.4	41 3.0	58 4.3	262 19.3	31 2.3	68 5.0	1358 100	1374 (58)
Centres d'études universitaires	210 12.9	50 3.1	31 1.9	512 31.2	37 2.3	179 11.0	91 5.6	43 2.6	84 5.1	290 17.7	34 2.1	73 4.5	1634 100	1534 (219)

[1] Entre parenthèses sont indiqués les nombres de répondants.

Tableau 43 — Dépenses des étudiants célibataires ne résidant pas chez leurs parents, par groupe d'établissements préuniversitaires.

Établissements	Nourriture	Logement	Ameublement	Frais scolaires	Frais médicaux Assurances	Vêtement	Transport habituel	Voyages occasionnels	Auto	Loisirs	Remboursement	Autres dépenses	Somme des postes de dépense	Dépenses totales déclarées
Instituts de technologie	494 23.0	377 17.6	63 2.9	107 5.0	52 2.4	191 8.9	115 5.4	20 3.7	88 4.1	418 19.5	72 3.4	90 4.2	2147 100	2007 (1206)[1]
Collèges	387 21.3	286 15.7	31 1.7	412 22.6	35 1.9	167 9.2	59 3.2	52 2.9	36 2.0	257 14.1	26 1.4	72 4.0	1820 100	1754 (2074)
Écoles normales	408 23.7	285 16.6	23 1.3	321 18.7	40 2.3	180 10.5	73 4.2	54 3.1	19 1.1	220 12.8	32 1.9	65 3.8	1720 100	1583 (2074)
Écoles d'infirmiers(ères)	233 18.2	121 9.4	16 1.2	151 11.8	38 3.0	210 16.4	61 4.8	72 5.6	17 1.3	274 21.4	12 .9	77 6.0	1282 100	1180 (837)
Écoles de beaux-arts et de musique	435 23.4	367 19.7	42 2.2	347 18.6	37 2.0	166 8.9	48 2.6	74 4.0	13 .7	238 12.8	18 1.0	76 4.1	1861 100	1946 (108)
Centres d'études universitaires	611 24.1	434 17.1	36 1.4	563 22.2	53 2.1	193 7.6	80 3.2	49 1.9	18 .7	334 13.2	83 3.3	78 3.2	2532 100	2272 (110)

[1] Entre parenthèses sont indiqués les nombres de répondants.

Tableau 44 — Dépenses des étudiants célibataires masculins par université.

Université		Nourriture	Logement	Ameublement	Frais scolaires	Frais médicaux Assurances	Vêtement	Transport habituel	Voyages occasionnels	Auto	Loisirs	Remboursements	Autres dépenses	Somme des postes de dépense	Dépenses totales déclarées
Laval	$	558	289	51	662	84	220	115	81	232	397	73	112	2874	2765
	%	19.4	10.1	1.8	23.0	2.9	7.7	4.0	2.8	8.1	13.8	2.5	3.9	100	(2688)[1]
Montréal	$	413	230	52	647	79	202	155	65	156	384	51	115	2549	2568
	%	16.2	9.0	2.0	25.4	3.1	7.9	6.1	2.6	6.1	15.1	2.0	4.5	100	(3456)
McGill	$	290	120	16	727	41	158	124	49	122	325	15	90	2077	2085
	%	14.0	5.8	0.8	35.0	2.0	7.6	6.0	2.4	5.9	15.6	0.7	4.3	100	(2093)
Sir George Williams	$	348	138	15	605	58	175	156	50	142	396	19	98	2200	2120
	%	15.8	6.3	0.7	27.5	2.6	8.0	7.1	2.3	6.5	18.0	0.9	4.5	100	(848)
Sherbrooke	$	573	339	60	616	79	229	120	78	149	397	67	111	2818	2702
	%	20.3	12.0	2.1	21.9	2.8	8.1	4.3	2.8	5.3	14.1	2.4	3.9	100	(876)
Bishop	$	387	295	12	623	33	173	57	74	103	384	8	88	2237	2331
	%	17.3	13.2	0.5	27.8	1.5	7.7	2.5	3.3	4.6	17.2	0.4	3.9	100	(153)
Ensemble	$	434	226	41	661	70	197	134	66	166	377	47	107	2526	2492
	%	17.2	8.9	1.6	26.2	2.8	7.8	5.3	2.6	6.6	14.9	1.9	4.2	100	(10114)

[1] Entre parenthèses sont indiqués les nombres de répondants.

Tableau 45 — Dépenses des étudiants célibataires féminins par université.

Université		Nourriture	Logement	Ameublement	Frais scolaires	Frais médicaux Assurances	Vêtement	Transport habituel	Voyages occasionnels	Auto	Loisirs	Remboursements	Autres dépenses	Somme des postes de dépense	Dépenses totales déclarées
Laval	$	419	253	28	567	50	254	81	63	56	216	27	91	2105	1979
	%	19.9	12.0	1.3	26.9	2.4	12.1	3.8	3.0	2.7	10.3	1.3	4.3	100	(617)[1]
Montréal	$	353	254	40	575	66	248	128	54	53	243	35	102	2151	2191
	%	16.4	11.8	1.9	26.7	3.1	11.5	6.0	2.5	2.5	11.3	1.6	4.7	100	(970)
McGill	$	247	163	11	577	36	227	105	48	25	180	10	81	1710	1687
	%	14.4	9.5	0.6	33.7	2.1	13.3	6.1	2.8	1.5	10.5	0.6	4.7	100	(1290)
Sir George Williams	$	300	150	13	549	46	227	139	48	16	205	12	91	1796	1782
	%	16.7	8.4	0.7	30.6	2.6	12.6	7.7	2.7	0.9	11.4	0.7	5.1	100	(271)
Sherbrooke	$	513	258	31	584	59	215	90	68	54	223	58	96	2249	2075
	%	22.8	11.5	1.4	26.0	2.6	9.6	4.0	3.0	2.4	9.9	2.6	4.3	100	(103)
Bishop	$	282	272	1	602	25	170	29	66	1	148	6	63	1668	1646
	%	16.9	16.3	0.2	36.1	1.5	10.2	1.7	4.0	0.1	8.9	0.4	3.8	100	(93)
Ensemble	$	322	177	23	573	48	236	107	53	38	207	22	90	1896	1908
	%	17.0	9.3	1.2	30.2	2.5	12.4	5.6	2.8	2.0	10.9	1.2	4.7	100	(3344)

[1] Entre parenthèses sont indiqués les nombres de répondants.

Tableau 46 — Dépenses des étudiants célibataires résidant chez leurs parents, par université.

Université		Nourriture	Logement	Ameublement	Frais scolaires	Frais médicaux Assurances	Vêtement	Transport habituel	Voyages occasionnels	Auto	Loisirs	Remboursement	Autres dépenses	Somme des postes de dépense	Dépenses totales déclarées
Laval	$	332	63	30	624	66	216	145	58	210	354	51	110	2259	2134
	%	14.7	2.8	1.3	27.6	2.9	9.6	6.4	2.6	9.3	15.7	2.3	4.9	100	(1319)[1]
Montréal	$	296	63	36	626	69	204	171	51	149	361	43	117	2186	2200
	%	13.5	2.9	1.6	28.6	3.2	9.3	7.8	2.3	6.8	16.5	2.0	5.4	100	(2569)
McGill	$	220	41	9	676	34	177	129	42	84	263	11	83	1769	1777
	%	12.4	2.3	0.5	38.2	1.9	10.0	7.3	2.4	4.7	14.9	0.6	4.7	100	(2635)
Sir George Williams	$	296	65	11	582	50	185	156	44	107	340	14	95	1945	1875
	%	15.2	3.3	0.6	29.9	2.6	9.5	8.0	2.3	5.5	17.5	0.7	4.9	100	(941)
Sherbrooke	$	389	105	47	595	69	221	145	54	168	354	63	113	2323	2227
	%	16.7	4.5	2.0	25.6	3.0	9.6	6.2	2.3	7.2	15.2	2.7	4.9	100	(277)
Bishop	$	104	51	4	569	32	155	69	40	85	255	23	72	1459	1426
	%	7.1	3.5	0.3	39.0	2.2	10.6	4.7	2.7	5.8	17.5	1.6	4.9	100	(42)
Ensemble	$	279	56	23	636	54	195	149	48	132	323	30	101	2026	2094
	%	13.8	2.8	1.1	31.4	2.7	9.6	7.4	2.4	6.5	15.9	1.5	5.0	100	(7783)

[1] Entre parenthèses sont indiqués les nombres de répondants.

Tableau 47 — Dépenses des étudiants célibataires ne résidant pas chez leurs parents, par université.

Université		Nourriture	Logement	Ameublement	Frais scolaires	Frais médicaux Assurances	Vêtement	Transport habituel	Voyages occasionnels	Auto	Loisirs	Remboursement	Autres dépenses	Somme des postes de dépense	Dépenses totales déclarées
Laval	$	667	431	59	659	86	234	84	91	191	371	74	108	3055	2953
	%	21.8	14.2	1.9	21.6	2.8	7.7	2.7	3.0	6.3	12.1	2.4	3.5	100	(1987)[1]
Montréal	$	545	479	68	640	87	223	119	77	114	344	54	106	2856	2896
	%	19.1	16.8	2.4	22.4	3.0	7.8	4.2	2.7	4.0	12.0	1.9	3.7	100	(1846)
McGill	$	477	506	32	644	56	212	71	71	88	294	23	97	2571	2525
	%	18.6	19.7	1.2	25.0	2.2	8.2	2.8	2.8	3.4	11.4	.9	3.8	100	(712)
Sir George Williams	$	575	587	38	643	85	199	130	79	113	403	37	99	2988	2965
	%	19.2	19.6	1.3	21.5	2.8	6.7	4.4	2.6	3.8	13.5	1.3	3.3	100	(167)
Sherbrooke	$	636	420	60	620	80	230	106	86	128	390	67	108	2931	2794
	%	21.7	14.3	2.1	21.2	2.7	7.8	3.6	2.9	4.4	13.3	2.3	3.7	100	(706)
Bishop	$	391	330	10	620	30	176	41	77	68	301	4	80	2128	2206
	%	18.4	15.5	.5	29.1	1.4	8.3	1.9	3.6	3.2	14.1	.2	3.8	100	(209)
Ensemble	$	586	455	56	644	79	224	96	83	137	353	57	105	2875	2835
	%	20.4	15.8	1.9	22.4	2.7	7.8	3.3	2.9	4.8	12.3	2.0	3.7	100	(5627)

[1] Entre parenthèses sont indiqués les nombres de répondants.

Chapitre III

LES REVENUS DES ÉTUDIANTS CÉLIBATAIRES

Les huit sources de revenu des étudiants célibataires peuvent être regroupées sous quatre catégories définies en fonction de la provenance des fonds: l'étudiant lui-même, ses parents, le Service de l'aide aux étudiants et les autres sources.

A — Les revenus personnels de l'étudiant incluent:
- 1 — le revenu d'été
- 2 — le revenu gagné durant l'année scolaire
- 3 — le capital utilisé.

B — 4 — La contribution des parents.

C — Les revenus provenant du Service de l'aide aux étudiants
- 5 — sous forme de bourse
- 6 — sous forme de prêt.

D — Les revenus provenant d'autres sources
- 7 — sous forme de bourse
- 8 — sous forme de prêt.

Chaque poste de revenu sera d'abord défini et ensuite analysé en fonction du niveau d'études, du sexe et de la résidence des étudiants et enfin de l'établissement fréquenté.

A — Les revenus personnels de l'étudiant

1 — Le revenu d'été

L'emploi d'été a toujours été pour l'étudiant du Québec un moyen privilégié de financer ses études; et même si l'aide de l'État s'est accrue énormément depuis 5 ans, le salaire d'été demeure encore une des sources importantes de revenu.

Toutefois, devant l'obligation de se trouver un emploi d'été, tous les étudiants ne sont pas sur un pied d'égalité; premièrement, les étudiantes trouvent plus difficilement un emploi que les étudiants; cela vient du fait que d'une part beaucoup de ces emplois sont manuels et que d'autre part des influences culturelles incitent moins les étudiantes à se chercher un emploi ou les employeurs à les embaucher. Deuxièmement, les disparités économiques régionales peuvent défavoriser un bon nombre d'étudiants surtout ceux du niveau préuniversitaire. Troisièmement, le cours fréquenté par l'étudiant peut l'avantager ou le désavantager sur le marché du travail.

Le revenu d'été déclaré lors de l'étude est celui de 1966, année qui n'a du point de vue de l'emploi aucun caractère spécial, contrairement à l'été 1967, année de l'Exposition universelle de Montréal.

a — Au niveau préuniversitaire

Les principales sources de variation du revenu d'été proviennent d'une part du sexe des étudiants et d'autre part du type d'établissements fréquentés. Le revenu des étudiantes n'est que 15% de celui des étudiants dans le cas des centres d'études universitaires[1], 35% dans le cas des écoles normales et des écoles d'infirmiers(ères) et 52% dans le cas des collèges, des écoles de beaux-arts et des instituts de technologie.

[1] Le nombre d'étudiantes est toutefois restreint.

Tableau 48 — Revenu d'été des étudiants de niveau préuniversitaire, selon le sexe et la résidence.

Établissements	*Masculins*				*Féminins*			
	Nombre de répondants	*% sans-emploi*	*Revenu A (1) $*	*Revenu B (2) $*	*Nombre de répondants*	*% sans-emploi*	*Revenu A (1) $*	*Revenu B (2) $*
Instituts de technologie	2559	16.2	396	472	124	43.5	219	389
Collèges	3491	17.8	376	457	1632	38.1	201	325
Écoles normales	743	23.7	371	486	3275	53.4	128	274
Écoles d'infirmiers (ères)	25	24.0	268	353	931	53.8	97	210
Écoles des beaux-arts et de musique	51	29.4	341	483	116	50.9	178	363
Centres d'études universitaires	293	21.8	372	731	37	62.2	87	229
	Résidants				*Non-résidants*			
	#	%	$	$	#	%	$	$
Instituts de technologie	14979	16.6	538	642	10565	19.8	532	663
Collèges	3011	24.4	515	416	2091	23.8	329	432
Écoles normales	1869	43.7	198	352	2130	51.7	151	312
Écoles d'infirmiers (ères)	79	51.9	127	263	871	53.4	99	213
Écoles des beaux-arts et de musique	60	40.0	290	483	108	46.3	194	362
Centres d'études universitaires	224	30.9	513	741	112	17.9	532	648

[1] Revenu moyen incluant ceux qui n'ont pas travaillé.
[2] Revenu moyen excluant ceux qui n'ont pas travaillé.

Cet écart s'explique en partie par une plus grande proportion de sans-emploi chez les filles que chez les garçons: il y a deux à trois fois plus d'étudiantes sans travail que d'étudiants. Une fois les sans-emploi contrôlés, des différences demeurent encore, mais atténuées: le revenu des étudiantes représente alors 31% de celui des étudiants dans le cas des centres d'études universitaires, 58% dans le cas des écoles normales et des écoles d'infirmiers(ères), 72% dans le cas des collèges et des écoles des beaux-arts, 82% dans le cas des instituts de technologie.

Que les étudiantes soient moins nombreuses sur le marché du travail durant l'été peut dépendre ou du fait que les étudiantes proviennent d'un milieu familial plus favorisé, de telle sorte que le travail n'est pas pour elles une nécessité ou du fait d'une inégalité quant à leur possibilité d'entrer sur le marché du travail.

Pour l'étudiant masculin, le salaire de vacances constitue la première ou la seconde source de revenu en importance; il représente entre 22.9% et 33.3% de la somme des revenus (sauf pour le cas particulier des infirmiers). Le salaire d'été de l'étudiante varie de la deuxième à la quatrième position en importance par rapport à son revenu total; il oscille entre 7.6% et 21.6%. L'étudiante devra donc compter davantage sur d'autres sources de revenu. Par ailleurs, la résidence de l'étudiant ne provoque aucune variation importante dans le revenu d'été sauf dans le cas des étudiants des écoles de beaux-arts et de musique où les résidants gagnent sensiblement plus que les autres.

b — Au niveau universitaire

Le travail pendant les vacances d'été est la principale source de revenu au budget de l'étudiant masculin, résidant ou non-résidant; seul le revenu d'été de l'étudiante ne vient pas en première place. Le non-résidant gagne un peu plus que le résidant même si en valeur relative leur revenu d'été est respectivement 28% et 38%. On remarque peu de différences entre les universités, sauf à Bishop où le revenu moyen est inférieur à l'ensemble et à Sir George Williams où il est supérieur.

Tableau 49 — Revenu d'été des étudiants universitaires, selon le sexe et la résidence.

Université	*Masculins*				*Féminins*			
	Nombre de répondants	*% sans-emploi*	*Revenu A (1) $*	*Revenu B (2) $*	*Nombre de répondants*	*% sans-emploi*	*Revenu A (1) $*	*Revenu B (2) $*
Laval	2682	7.1	759	817	617	30.5	331	477
Montréal	3463	8.3	800	873	971	20.7	456	575
McGill	2096	9.5	744	822	1308	21.1	424	538
Sir George Williams	844	6.3	853	910	277	15.9	504	600
Sherbrooke	877	8.7	675	739	102	27.5	288	397
Bishop	154	5.8	814	867	95	24.2	438	578
Ensemble	10116	8.1	772	839	3370	22.6	419	541
	Résidants				*Non-résidants*			
	#	%	$	$	#	%	$	$
Laval	1317	11.2	642	723	1977	11.8	705	800
Montréal	2572	10.2	731	814	1846	12.0	719	814
McGill	2649	12.8	617	708	716	18.6	627	770
Sir George Williams	938	8.7	731	802	169	7.7	967	1047
Sherbrooke	277	11.9	579	658	704	9.9	655	727
Bishop	42	16.7	617	863	211	11.8	693	786
Ensemble	7807	11.2	671	756	5629	12.4	701	800

[1] Revenu moyen incluant ceux qui n'ont pas travaillé.
[2] Revenu moyen excluant ceux qui n'ont pas travaillé.

Pour l'ensemble des universités, le revenu d'été des étudiantes ($419) n'est que 54% de celui des étudiants ($772); cette différence s'explique en partie par le fait que plus d'étudiantes (22.6%) que d'étudiants (8.1%) sont demeurés sans emploi. Le revenu d'été moyen, une fois éliminés les sans-travail, est de $541 pour les filles et $839 pour les garçons; le revenu des étudiantes ne représente alors que 64% de celui des étudiants.

L'étudiant universitaire gagne durant ses vacances d'été le tiers ($772), soit 34.1%, de son revenu total; ce poste est le plus important. L'étudiante, de son côté, ne réussit à ramasser que le quart de son revenu (23.7%), soit $419, durant ses vacances; ce poste vient en seconde position après la contribution des parents. Or cet écart entre le revenu d'été de l'étudiant et celui de l'étudiante ne donne pas à cette dernière les mêmes possibilités d'accès aux études supérieures, à moins que la différence ne soit comblée d'une autre façon.

Les étudiants non-résidants affichent un revenu d'environ 10% supérieur à celui des résidants. Dans le cas des trois universités de Montréal, ou cette différence est minime (Montréal et McGill) ou elle est très grande (Sir George Williams).

Vu la place primordiale qu'occupe le revenu d'été de l'étudiant dans son budget global, il importe ici de considérer que cette pratique du travail de vacances dépend de l'évolution de la population scolaire et aussi des conditions du marché du travail. D'une part, la population scolaire des collèges et des universités va croître à un rythme accéléré durant les dix prochaines années: en 1967, cette population équivalait à 7% de la main-d'oeuvre du Québec; en 1971 la proportion atteindrait 9.1% et en 1976, 9.9%. Donc dans quelques années, l'arrivée des étudiants sur le marché du travail d'été accroîtrait la main-d'oeuvre de 10%. Cette évolution représenterait en réalité une augmentation de 72% alors que la main-d'oeuvre n'augmenterait

que de 22% pour la même période. D'autre part, le marché du travail subit des variations d'une période estivale à l'autre à cause de la conjoncture économique qui se manifeste par un taux de chômage plus ou moins élevé. On peut alors se demander si l'offre d'emploi va être suffisante pour répondre au chômage, absorber l'accroissement de la main-d'oeuvre et procurer du travail aux étudiants.

En outre, l'instauration du trimestre d'été dans les universités va enlever aux étudiants qui s'y inscriront la possibilité d'un revenu d'été qu'il faudra remplacer d'une façon ou d'une autre.

2 — Le revenu de l'année scolaire

Quel est le nombre d'étudiants qui travaillent et quel montant gagnent-ils durant l'année scolaire, soit du début de septembre à la fin de mai ? Cette question inclut toute forme de travail telle que garde d'enfants, internat ou stage dans une institution, travail à l'université ou ailleurs, etc. et toute forme de revenu perçu durant cette période tel qu'intérêt de banque ou d'autres placements.

a — Au niveau préuniversitaire

L'emploi durant l'année scolaire apparaît beaucoup moins généralisé que l'emploi d'été, si on fait exception des écoles d'infirmiers(ères) où le travail fait partie du cours; selon le type d'établissements entre 21% et 52% des étudiants et entre 19% et 46% des étudiantes ont travaillé au cours de l'année scolaire. Le phénomène est plus répandu chez les élèves des écoles de beaux-arts, des instituts de technologie et des collèges qu'ailleurs.

Le revenu moyen de ceux qui ont travaillé est plus élevé chez les garçons que chez les filles; dans le premier cas, il va de $192 à $317 et dans le second de $172 à $238. Les revenus sont généralement supérieurs dans le cas des étudiants masculins ou féminins, des écoles de beaux-arts, des instituts de technologie et des écoles normales. Les étudiants infirmiers gagnent $971 et les étudiantes infirmières $246; cette différence provient du fait que les infirmiers, qui dans plusieurs cas ne peuvent demeurer à l'hôpital, reçoivent un montant supérieur en compensation.

Dans chacun des types d'établissements, les étudiants résidants occupent plus souvent un emploi que les non-résidants. En outre, ceux-là gagnent un revenu supérieur à ceux-ci même une fois que les sans-emploi ont été éliminés.

Dans l'ensemble des revenus de l'étudiant, le salaire de l'année vient généralement en quatrième ou cinquième position pour les garçons comme pour les filles.

b — Au niveau universitaire

Une plus grande proportion d'étudiants universitaires que d'étudiants préuniversitaires ont un emploi rémunéré durant l'année scolaire, soit 42% des garçons et 48% des filles. Ce phénomène prend de l'ampleur puisque dans les universités de langue française du Québec il n'y avait que 25% d'étudiants au travail en 1961. Beaucoup d'étudiants s'orientent vers l'enseignement, le journalisme ou un travail para-professionnel. Il est intéressant aussi de noter que les filles travaillent en plus grand nombre que les garçons et les étudiants anglophones plus que les francophones.

Tableau 50 — Proportions de la population étudiante aux niveaux préuniversitaire et universitaire par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre du Québec.

Année	*Main-d'oeuvre totale* [1]	*Population scolaire* [2]	
		Nombre d'étudiants	*Proportion d'étudiants par rapport à la main-d'oeuvre totale*
1967–68	2 049 778	143 178	7.0
1971–72	2 237 550	203 181	9.1
1976–77	2 505 715	247 121	9.9
1981–82	2 773 880	—	—

Sources: [1] Fontaine, Pierre. *Prévisions de main-d'oeuvre par groupe professionnel et par sexe 1971-1981.* Février 1966.
[2] Somme des prévisions de Michel Amyot pour le préuniversitaire et de Henripin-Légaré pour l'universitaire.

Tableau 51 — Revenu moyen pour l'année scolaire des étudiants de niveau préuniversitaire, selon le sexe et la résidence.

Établissements	*Masculins*				*Féminins*			
	Nombre de répondants	*% sans-emploi*	*Revenu A (1) $*	*Revenu B (2) $*	*Nombre de répondants*	*% sans-emploi*	*Revenu A (1) $*	*Revenu B (2) $*
Instituts de technologie	2607	63.4	116	317	125	60.8	80	203
Collèges	3542	67.9	74	230	1641	54.2	91	199
Écoles normales	754	78.6	65	303	3279	81.3	33	178
Écoles d'infirmiers (ères)	26	7.7	896	97[illegible]	918	23.5	188	246
Écoles des beaux-arts et de musique	52	48.1	159	[illegible]06	113	54.9	108	238
Centres d'études universitaires	296	77.7	50	192	37	75.7	42	172
	Résidants				*Non-résidants*			
	#	%	$	$	#	%	$	$
Instituts de technologie	1490	50.6	166	337	1232	78.7	50	237
Collèges	3032	54.0	102	221	2128	77.7	47	209
Écoles normales	1883	69.7	65	215	2130	91.0	15	172
Écoles d'infirmiers (ères)	78	12.8	329	378	860	24.1	196	259
Écoles des beaux-arts et de musique	59	44.1	165	295	107	57.9	100	237
Centres d'études universitaires	227	74.0	56	214	112	84.8	32	209

[1] Revenu moyen incluant ceux qui n'ont pas travaillé.

[2] Revenu moyen excluant ceux qui n'ont pas travaillé.

Le revenu moyen de ceux qui travaillent s'élève à $473 pour les garçons et à $349 pour les filles; on remarque de nouveau que le revenu de l'étudiante est inférieur à celui de l'étudiant. Le revenu varie également selon les universités; il est généralement plus élevé dans les universités francophones que les universités anglophones.

Cette source de revenu se situe au cinquième rang pour l'ensemble des étudiants masculins et contribue pour 8.9% ($201) de leur revenu total; pour les étudiantes, elle se place au quatrième rang et forme 9.5% ($167) de leur revenu total.

Comme dans le cas du préuniversitaire, les étudiants universitaires résidants (51%) ont plus souvent un emploi pendant l'année scolaire que les non-résidants, où la proportion n'est que de 34%. Sans doute est-il plus facile aux résidants de se trouver un emploi dans le milieu où ils sont intégrés même si les non-résidants a priori ont des besoins plus grands. Toutefois, parmi les étudiants qui ont travaillé, les non-résidants ($529) ont gagné davantage que les autres ($398), soit une moyenne de $131 pour l'ensemble des universités; ce fait apparaît particulièrement marquant chez les étudiants de McGill et de Sir George Williams, mais il est inexistant chez ceux de Sherbrooke et de Bishop.

3 — Le capital utilisé

Cette troisième section veut évaluer la part des économies provenant de rentes, d'héritages, d'actions, d'obligations d'épargne, de dons ou du travail effectué avant le 1er juin 1966 que l'étudiant va utiliser au cours de la période du 1er juin 1966 au 31 mai 1967. L'utilisation des épargnes accumulées avant la période choisie pour l'étude du budget constitue une part minime dans l'ensemble des revenus de l'étudiant, soit environ 4%.

a — Au niveau préuniversitaire

Le capital utilisé par les étudiants du niveau préuniversitaire se situe entre $20 et $50 environ avec quelques exceptions dans le cas des étudiantes en technologie ($72) et des étudiants des beaux-arts ($83). Peu de variations appa-

Tableau 52 — Revenu moyen pour l'année scolaire des étudiants de niveau universitaire, selon le sexe et la résidence.

Université	*Masculins*				*Féminins*			
	Nombre de répondants	*% sans-emploi*	*Revenu A (1) $*	*Revenu B (2) $*	*Nombre de répondants*	*% sans-emploi*	*Revenu A (1) $*	*Revenu B (2) $*
Laval	2693	64.9	189	538	621	58.8	159	386
Montréal	3469	59.1	228	556	974	55.1	241	538
McGill	2109	50.5	192	387	1313	47.8	129	246
Sir George Williams	853	37.4	230	367	279	40.5	163	274
Sherbrooke	885	66.3	141	419	103	57.3	136	319
Bishop	156	52.6	110	232	95	61.1	34	139
Ensemble	10165	57.6	201	473	3385	52.0	167	349
	Résidants				*Non-résidants*			
	#	%	$	$	#	%	$	$
Laval	1320	52.1	232	484	1990	71.7	151	534
Montréal	2572	53.4	248	531	1854	65.3	206	594
McGill	2664	48.5	145	280	720	53.8	260	562
Sir George Williams	947	37.8	194	312	170	39.4	313	517
Sherbrooke	280	45.7	221	407	710	73.2	108	403
Bishop	42	40.5	118	198	213	57.3	87	204
Ensemble	7837	49.3	202	398	5663	66.0	180	529

[1] Revenu moyen incluant ceux qui n'ont pas travaillé.

[2] Revenu moyen excluant ceux qui n'ont pas travaillé.

raissent quand on fait intervenir le mode de résidence. Ce poste vient au sixième rang avant les prêts et les bourses d'autres sources. L'utilisation des épargnes est une source secondaire de revenu.

b — Au niveau universitaire

Le capital utilisé par les étudiants universitaires se chiffre à $85 en moyenne quelle que soit la catégorie d'étudiants. Toutefois, le montant est légèrement plus élevé chez les étudiants des universités anglophones que chez ceux des universités francophones. Cette source n'apporte que 4% des revenus de l'étudiant et se classe au septième rang dans l'ensemble.

B — La part des parents

4 — L'aide financière apportée par des parents

L'étudiant compte dans son revenu la contribution financière qui lui vient de ses parents; il n'a pas à évaluer en valeur monétaire ce qu'il reçoit d'eux en nature (nourriture, vêtement, etc.).

La contribution apportée par les parents est d'abord un fait puisque 65% des étudiants et 75% des étudiantes ont déclaré la recevoir. En outre, elle est considérée comme une responsabilité des parents dans la mesure où leur rôle est de rendre leurs enfants autonomes et dans la mesure où l'éducation supérieure est aujourd'hui une condition de cette autonomie. Toutefois cette responsabilité est proportionnelle à leurs disponibilités financières de telle sorte que les familles à revenu plus élevé doivent contribuer davantage que les autres; l'État intervient alors pour subvenir à ceux dont les besoins sont plus grands de façon à ce que tous les étudiants quel que soit leur milieu socio-économique d'origine aient d'égales chances d'accéder aux études supérieures.

Cette section comporte deux sous-sections: une analyse de la contribution en fonction du budget de l'étudiant et une autre en fonction du revenu du père.

i — Comme partie du budget de l'étudiant

a — Au niveau préuniversitaire

La contribution venant des parents fournit la part la plus importante du budget des étudiants dans la plupart des établissements préuniversitaires. Elle se chiffre entre $300 et $400 pour les résidants des divers types d'établissements sauf pour ceux des collèges où elle est de $476. Pour les non-résidants, elle est plus élevée; elle se situe entre $394 et $547. Elle varie également selon le sexe; d'une façon générale, les filles reçoivent davantage de leurs parents que les garçons, sauf dans le cas des instituts de technologie et des écoles normales, où elles reçoivent un montant égal à celui des étudiants. Mais la différence est plus importante selon la résidence que selon le sexe.

b — Au niveau universitaire

Pour l'ensemble des universités, les étudiants reçoivent $482 dans le cas des résidants et $442 dans le cas des non-résidants; ces montants représentent dans le premier cas 25.4% du budget et dans le second 17.8%; dans les deux cas, c'est la seconde source de revenu en importance après le revenu d'été. Dans la plupart des universités, peu de différences apparaissent entre résidants et non-résidants sauf pour ceux de Sherbrooke et de Bishop, où elles sont respectivement de $72 et de $468.

Si les contributions monétaires sont à peu près identiques quel que soit le mode de résidence, les parents des étudiants résidants se trouvent à fournir davantage parce qu'ils assument en outre une bonne part de la subsistance sous forme de biens et de services. Nous avons vu d'ailleurs que le père des étudiants résidants gagne en moyenne $1350 de plus que celui des non-résidants.

Les étudiantes toutefois reçoivent en moyenne $130 de plus de leurs parents que les étudiants. Pour elles, l'apport des parents représente 31.8% de leur budget, soit la principale source, alors que pour les étudiants, il équivaut à 19.2% et occupe le deuxième rang.

ii — Contribution selon le revenu du père

Le montant de la contribution est principalement fonction du revenu du père et du nombre de dépendants[1] dans la famille; en outre, à revenu égal du père, la contribution varie selon le sexe et la résidence des étudiants.

[1] Pour cette étude un dépendant est un frère et/ou une soeur actuellement aux études secondaires ou supérieures; celui qui répond au questionnaire ne se compte pas parmi les dépendants.

Tableau 53 — Montant de l'aide financière moyenne des parents et proportion de cette aide par rapport au revenu du père et en fonction du nombre de dépendants pour l'ensemble des universités.

Dépendant		*Revenu brut du père*						*Pas d'évaluation*[2]	*Autres*[3]	*Ensemble*
		$3000 et moins	*3001 à 4999*	*5000 à 6999*	*7000 à 8999*	*9000 à 10999*	*11000 et +*			
0[1]	$	225.5	374.7	486.9	687.8	776.4	1035.1	725.3	254.4	530.1
	%	7.5	9.4	8.1	8.6	7.8	8.6			
1	$	169.6	248.5	387.9	568.5	693.0	977.2	747.7	263.3	361.3
	%	5.7	6.2	6.5	7.1	6.9	7.3			
2	$	147.0	188.2	303.5	458.5	629.0	876.1	691.0	228.2	418.5
	%	4.9	4.7	5.1	5.7	6.3	7.3			
3	$	92.6	169.9	225.7	303.1	523.4	889.3	713.9	343.4	390.5
	%	3.1	4.2	3.8	3.8	5.2	7.4			
4	$	154.8	139.0	154.8	443.3	516.2	718.2	600.0	340.2	332.4
	%	5.2	3.5	2.6	5.5	5.2	6.0			
5	$	150.0	102.3	178.1	284.4	439.3	734.6	800.0	306.3	330.8
	%	5.0	2.6	3.0	3.6	4.4	6.1			
6	$	110.0	150.0	183.3	296.9	566.7	712.5	384.4	40.9	263.0
	%	3.7	3.8	3.1	3.7	5.7	5.9			

[1] Le dépendant 0 indique que celui qui répond au questionnaire est le seul dans la famille qui poursuit des études postsecondaires.

[2] Ceux qui n'ont pas pu évaluer le revenu de leur père.

[3] Ceux dont le père est décédé, malade, retraité, etc.

Tableau 54 — Montant de l'aide financière médiane des parents et proportion de cette aide par rapport au revenu du père et en fonction du nombre de dépendants pour l'ensemble des universités.

Dépendant		*Revenu brut du père*						*Pas d'évaluation*	*Autres*	*Ensemble*
		$3000 et moins	*3001 à 4999*	*5000 à 6999*	*7000 à 8999*	*9000 à 10999*	*11000 et plus*			
0	$	0	192.9	311.8	509.8	576.0	910.1	527.5	0	284.5
	%	0.0	4.8	5.2	6.4	5.8	7.6			
1	$	0	62.2	207.5	405.5	560.1	737.2	562.7	0	269.0
	%	0.0	1.6	3.5	5.1	5.6	6.1			
2	$	0	22.5	116.0	289.3	522.1	740.3	56.3	0	195.0
	%	0.0	0.6	1.9	3.6	5.2	6.2			
3	$	0	0	35.1	97.5	376.0	779.8	479.8	0	117.5
	%	0.0	0.0	0.6	1.2	3.8	6.5			
4	$	0	0	0	191.4	120.0	526.0	279.6	0	48.5
	%	0.0	0.0	0.0	2.4	1.2	4.4			
5	$	0	0	0	50.0	75.0	488.5	600.5	0	33.9
	%	0.0	0.0	0.0	0.6	0.8	4.1			
6	$	0	0	13.6	201.0	526.0	501.0	150.5	0	2.4
	%	0.0	0.0	0.2	2.5	5.3	4.2			

a — Selon le revenu du père et le nombre de dépendants

Au tableau 53, on constate que pour une famille avec un seul enfant aux études, la contribution passe de $225 à $1035, soit de 7.5% à 8.6% du revenu paternel quand ce revenu évolue de $3,000 et moins à $11,000 et plus.

L'addition d'un dépendant occasionne une baisse dans la contribution fournie par les parents, baisse plus marquée dans le cas des revenus faibles que dans le cas des revenus élevés; le phénomène apparaît moins manifeste dans le cas de 5 ou 6 dépendants, car le nombre de cas est plus petit.

Les variations selon le nombre de dépendants sont surtout sensibles pour les revenus allant de $6,000 à $10,000 inclusivement; en deçà de $6,000 et au-delà de $10,000, l'écart a tendance à diminuer de deux façons: dans l'une parce que les contributions sont toujours minimes et dans l'autre parce que le revenu permet d'accorder une aide à peu près égale à tous les dépendants, quel que soit leur nombre. Toutefois l'écart subsiste peu importe le revenu dans le cas où il n'y a aucun dépendant.

L'apport financier du père qui gagne un faible revenu est proportionnellement aussi important que celui du père qui a un revenu élevé; ce qui signifie que les familles à faible revenu apportent une contribution maximum selon leur possibilité et minimum selon les besoins de l'étudiant, alors que les familles à revenu élevé accordent une contribution minimum quant à leur possibilité et maximum quant aux besoins financiers de l'étudiant; en effet comme les besoins financiers de ce dernier sont relativement limités et inélastiques, le père consacre une part de plus en plus petite de son revenu à mesure que ce revenu augmente au-delà d'un certain point.

Ici il est intéressant de comparer la moyenne et la médiane de la contribution faite par le père car la médiane donne une image plus réaliste de ce que donne les parents en fonction de leur revenu dans la mesure où la médiane est moins affectée par les cas extrêmes de la distribution.

La médiane, plus que la moyenne, fait ressortir les écarts qu'il y a entre l'aide apportée par les gens dont le revenu est faible et celle apportée par ceux dont le revenu est élevé. Elle modifie principalement les montants de ceux qui ont un faible revenu et elle assure une croissance plus progressive des contributions en fonction du revenu.

Tableau 55 — Comparaison entre les contributions moyenne et médiane, selon le revenu du père.

Revenu brut du père	*Contribution (dans le cas de O dépendant)*			
	Médiane[1]		*Moyenne*[2]	
	$	%	$	%
moins de $3000	0	0	226	7.5
$ 3001 – 4999	193	4.8	375	9.4
$ 5000 – 6999	312	5.2	487	8.1
$ 7000 – 8999	510	6.4	688	8.6
$ 9000 – 10999	576	5.8	776	7.8
$11000 et plus	910	7.6	1035	8.6

[1] La médiane divise les effectifs en deux parties égales. Le pourcentage exprime la proportion de la contribution médiane par rapport au revenu du père.

[2] La moyenne est la somme des montants individuels divisée par le nombre d'individus. Le pourcentage indique la proportion de la contribution moyenne par rapport au revenu du père.

b — Selon le revenu du père et le sexe des étudiants

Plus de garçons (35%) que de filles (25%) ne reçoivent absolument rien de leurs parents. La plupart de ceux qui ne reçoivent rien viennent de familles à faible revenu, soit $5000 et moins pour les garçons et $7000 et moins pour les filles. Il est étonnant de constater qu'une proportion assez importante de pères dont le revenu est supérieur à $9000 ne fournissent rien à leurs enfants aux études supérieures. Pour l'ensemble des étudiants des dix universités, l'aide monétaire des parents en faveur des filles dépasse celle des garçons d'un montant de $130. La différence en faveur des étudiantes est en moyenne de $155 à Sherbrooke, $159 à Laval, $92 à Montréal et $47 à McGill. L'écart le plus petit se rencontre à McGill, où l'aide à l'étudiante se rapproche le plus de l'aide à l'étudiant.

Tableau 56 — Moyennes de l'aide financière des parents aux étudiants universitaires, selon le sexe et selon le revenu du père.

Université		*Revenu brut du père*								
		$3000 et moins $	*3001 à 4999* $	*5000 à 6999* $	*7000 à 8999* $	*9000 à 10999* $	*11000 et +* $	*Pas d'évaluation*[1] $	*Autres*[2] $	*Total* $
Laval	H	110	198	271	494	692	1100	650	167	339
	F	193	318	441	561	814	878	653	275	498
Montréal	H	220	246	341	544	751	941	821	293	445
	F	202	308	424	581	651	1116	742	571	537
Sherbrooke[3]	H	201	225	382	564	879	1178	768	150	389
	F	161	125	489	813	1007	1144	775	587	544
McGill	H	252	325	449	505	613	820	741	385	588
	F	194	390	467	640	678	877	719	322	635
Ensemble des six universités	H	174	238	344	513	660	885	721	246	440
	F	192	321	419	600	684	938	713	332	570

[1] Pas d'évaluation: ceux qui n'ont pu pour une raison ou une autre évaluer le revenu de leur père.

[2] Autres: père décédé, séparé, etc.

[3] Dans le cas des étudiantes, les nombres sont petits.

Tableau 57 — Proportions de ceux qui ne reçoivent rien de leurs parents, selon la catégorie de revenu du père et le sexe.

Revenu du père		*Laval*		*Montréal*		*McGill*		*Sherbrooke*		*Ensemble*[1]	
		H	*F*	*H*	*F*	*H*	*F*	*H*	*F*	*H*	*F*
$3000 et moins	N	226	35	166	29	40	18	52	13	504	101
	%	60.9	61.4	56.1	53.7	44.0	34.6	50.5	86.7	55.4	51.5
$3001 à 4999	N	322	37	374	58	83	24	128	10	957	143
	%	47.5	41.6	48.6	37.9	32.0	21.4	42.5	45.5	44.8	33.8
$5000 à 6999	N	279	33	347	95	76	34	67	6	918	179
	%	41.6	24.8	38.6	40.6	21.2	18.4	31.2	26.1	35.1	28.5
$7000 à 8999	N	66	16	102	24	31	17	16	2	243	63
	%	27.2	23.2	25.3	23.3	14.6	13.8	21.9	16.7	22.8	18.4
$9000 à 10999	N	20	6	44	15	23	12	6	2	117	41
	%	18.3	16.7	20.5	24.6	13.3	10.3	18.2	25.0	18.2	16.0
$11000 et plus	N	27	12	48	6	74	16	5	—	183	38
	%	11.9	13.5	12.9	4.5	13.3	5.2	9.8	0.0	13.0	6.1
Pas d'évaluation et autres	N	273	90	279	112	112	77	55	16	772	316
	%	56.4	43.5	45.1	39.7	25.4	18.8	42.4	44.4	41.3	30.2
Rejets	N	18	7	20	3	11	5	8	—	64	16
	%	43.9	43.8	37.7	20.0	19.0	12.2	40.0	0.0	33.0	19.5
Totaux	N	1231	236	1380	342	450	203	337	49	3659	897
	%	43.6	33.9	38.1	33.1	20.9	15.1	36.4	38.9	34.6	25.0

[1] Ensemble des six universités.

Alors que le revenu du père est multiplié par six ($2000-$12,000), le montant de l'aide accordée aux garçons est multiplié par 5.1 ($174-$885) et celui de l'aide accordée aux filles par 4.9 ($192-$938).

c — Selon le revenu du père et la résidence

Sauf dans deux universités, où le nombre de répondants est limité, l'apport financier des parents ne change pas beaucoup en fonction de la résidence des étudiants. Si on fait intervenir le revenu du père, on constate toutefois que cette remarque ne s'applique qu'aux revenus inférieurs (moins de $7000), mais que dès que le revenu dépasse $7000, l'écart entre l'aide financière aux résidants et celle aux non-résidants s'accroît en faveur de ces derniers; il semble donc qu'au-delà d'un revenu de $7000 les parents peuvent ajuster leur contribution aux besoins réels des étudiants et qu'en deçà de ce montant, l'apport financier des parents est à peu près uniforme (tableau 58).

D'autre part, la proportion de ceux qui ne bénéficient d'aucune aide de leurs parents est plus élevée chez les non-résidants (38.9%) que chez les résidants (27.3%); cette constatation vaut principalement dans le cas où le père a un revenu inférieur à $7000.

C — Revenu provenant du Service de l'aide aux étudiants[1]

Les revenus obtenus par l'entremise du Service de l'aide aux étudiants sont de deux sortes: en premier lieu, les prêts calculés et garantis par le Gouvernement, mais fournis par les banques et les caisses populaires et, en second lieu, les bourses accordées par le Gouvernement. Nous avons placé dans la même section ces deux types d'aide financière parce qu'ils sont définis et octroyés par la même source.

5 — Sous forme de prêt

L'étudiant qui en manifeste le besoin peut obtenir un prêt garanti par le Gouvernement du Québec et octroyé par une institution financière. Pour la durée des études, les intérêts sont payés par le Gouvernement. L'étudiant ne commence à rembourser que six mois après la fin de ses études selon un mode convenu avec l'institution financière où il a obtenu son prêt.

[1] Les sommes octroyées par le Service de l'aide aux étudiants sont calculées en fonction des besoins, définis selon le niveau des études et le lieu de résidence, moins les revenus provenant des parents et du travail de vacances et de l'année scolaire. Un étudiant ne peut obtenir une bourse que s'il a épuisé la possibilité de prêt qui lui est alloué.

Tableau 58 — Moyennes de l'aide financière des parents aux étudiants universitaires, selon leur mode de résidence et le revenu du père.

Université		*Revenu brut du père* $3000 et moins	3001 à 4999	5000 à 6999	7000 à 8999	9000 à 10999	11000 et +	*Pas d'évaluation*[1]	*Autres*[2]	*Total*
Laval	R	125	151	280	451	519	755	580	204	369
	N-R	124	210	312	575	922	1493	702	210	412
Montréal	R	158	223	330	482	662	980	747	305	465
	N-R	236	292	382	667	889	1101	823	289	465
Sherbrooke	R	158	165	309	498	888	787	1042	53	361
	N-R	180	239	440	640	908	1370	696	302	426
McGill	R	232	340	445	544	604	827	756	359	602
	N-R	248	323	483	601	787	912	655	330	611
Ensemble des six universités	R	189	251	354	483	593	832	705	268	488
	N-R	174	252	370	623	841	1093	729	265	450

[1] Pas d'évaluation: ceux qui n'ont pu pour une raison ou une autre évaluer le revenu de leur père.

[2] Autres: père décédé, séparé, etc.

Tableau 59 — Proportions de ceux qui ne reçoivent aucune aide financière de leurs parents, selon la catégorie de revenu du père et la résidence de l'étudiant.

Revenu du père		*Laval*		*Montréal*		*McGill*		*Sherbrooke*		*Ensemble*[1]	
		R	*N-R*	*R*	*N-R*	*R*	*N-R*	*R*	*N-R*	*R*	*N-R*
$ 3000 et moins	N	39	223	66	135	36	22	12	53	169	443
	%	57.4	61.3	63.5	53.8	38.3	44.9	54.5	55.8	50.3	56.9
$ 3001 à 4999	N	105	258	212	224	86	22	41	99	491	619
	%	41.2	49.7	49.1	45.0	27.8	36.7	50.0	40.6	40.4	45.6
$ 5000 à 6999	N	134	180	275	167	86	23	25	48	564	435
	%	41.1	37.5	38.6	40.0	19.2	25.0	33.3	29.1	32.1	36.0
$ 7000 à 8999	N	43	38	89	39	38	10	8	10	207	102
	%	26.7	25.2	26.7	22.4	13.8	18.5	25.8	17.9	22.1	21.7
$ 9000 à 10999	N	16	11	42	17	25	10	1	7	108	51
	%	20.3	16.4	21.9	21.3	11.0	16.4	7.7	25.0	17.3	19.0
$11000 et plus	N	27	12	32	21	69	21	4	1	151	68
	%	14.2	9.9	8.8	15.7	10.0	13.0	20.0	2.6	10.4	12.1
Pas d'évaluation et autres	N	113	249	165	228	114	77	19	51	458	633
	%	49.3	54.4	37.2	49.7	19.1	30.9	47.5	40.8	30.2	45.6
Rejets	N	8	17	11	12	14	2	—	8	38	42
	%	36.4	47.2	28.9	37.5	16.7	15.4	0.0	44.4	22.8	38.2
Totaux	N	485	988	892	843	468	187	110	277	2186	2393
	%	36.5	45.0	34.0	41.2	17.2	25.3	38.3	36.0	27.3	38.9

[1] Ensemble des six universités.

Tableau 60 — Prêt du Service de l'aide aux étudiants, selon le sexe, la résidence et le type d'établissements.

Établissements	*Masculins*				*Féminins*			
	Nombre de répondants	*% qui n'ont rien reçu*	*Prêt A (1) $*	*Prêt B (2) $*	*Nombre de répondants*	*% qui n'ont rien reçu*	*Prêt A (1) $*	*Prêt B (2) $*
Instituts de technologie	2736	48.4	218	423	231	64.9	148	422
Collèges	3758	32.9	286	426	1737	60.6	164	415
Écoles normales	780	19.7	355	442	3351	20.5	343	432
Écoles d'infirmiers (ères)	25	92.0	4	50	943	53.4	145	311
Écoles de beaux-arts et de musique	55	41.8	271	466	125	49.6	210	417
Centres d'études universitaires	307	23.1	429	558	38	31.6	384	562
	Résidants				*Non-résidants*			
Instituts de technologie	1560	69.7	119	394	1297	23.7	334	437
Collèges	3228	48.9	214	419	2241	30.5	299	430
Écoles normales	1935	24.4	322	426	2175	16.6	368	441
Écoles d'infirmiers (ères)	78	73.1	99	369	883	52.8	146	308
Écoles de beaux-arts et de musique	64	62.5	153	408	116	38.8	270	442
Centres d'études universitaires	256	26.3	406	550	115	19.1	459	567

[1] Prêt moyen incluant ceux qui n'ont rien reçu.
[2] Prêt moyen excluant ceux qui n'ont rien reçu.

a — Au niveau préuniversitaire

Selon les prêts moyens calculés à partir de cette étude, les résidants reçoivent moins que les non-résidants et les garçons plus que les filles. Pour comprendre les variations selon les groupes d'établissements, il faut tenir compte du fait que les instituts de technologie, les écoles d'infirmiers(ères) et les écoles des beaux-arts et de musique ne demandent pas de frais de scolarité; toutefois, les étudiants de ces trois groupes ont certains frais d'équipement scolaire que ceux des collèges, des écoles normales et ces centres d'études universitaires n'ont pas. Les variations dans les montants moyens dépendent également du fait que le nombre de bénéficiaires diffère beaucoup d'un type d'établissements à l'autre.

Le prêt est la deuxième source de revenu pour les filles et les non-résidants et la troisième en importance pour les garçons et les résidants.

Les proportions d'étudiants qui reçoivent un prêt ne sont pas les mêmes selon l'établissement, le sexe ou la résidence de l'étudiant. Beaucoup moins de résidants que de non-résidants obtiennent un prêt; dans le premier cas, le prêt moyen des bénéficiaires se situe entre $369 et $550 et dans le second entre $308 et $567. En outre, plus d'étudiantes que d'étudiants n'ont rien reçu dans le cas des instituts de technologie et des collèges.

Toutefois, le calcul du prêt moyen par rapport au nombre de bénéficiaires a pour effet d'uniformiser les montants accordés quels que soient le sexe ou la résidence des étudiants.

b — Au niveau universitaire

Pour l'étudiant universitaire, le prêt est également une source majeure de revenu puisqu'il occupe le troisième rang après le revenu d'été et la contribution des parents. Il représente 12% (environ $220) du budget de l'étudiant féminin et du résidant, 14.6% ($331) de celui du garçon et 16.6% ($414) de celui du non-résidant.

Tableau 61 — Prêt moyen du Service de l'aide aux étudiants, selon le sexe, la résidence et l'université.

Université	*Masculins*				*Féminins*			
	Nombre de répondants	*% qui n'ont rien reçu*	*Prêt A (1) $*	*Prêt B (2) $*	*Nombre de répondants*	*% qui n'ont rien reçu*	*Prêt A (1) $*	*Prêt B (2) $*
Laval	2721	24.8	466	620	620	47.3	316	599
Montréal	3501	39.5	354	586	982	53.0	279	593
McGill	2162	74.1	140	540	1339	76.5	123	522
Sir George Williams	885	74.7	132	520	290	72.8	156	573
Sherbrooke	924	18.6	514	632	106	30.2	430	616
Bishop	160	80.6	117	605	96	83.3	97	581
Ensemble	10,353	44.7	331	597	3433	62.9	214	577
	Résidants				*Non-résidants*			
Laval	1335	40.5	344	578	2007	20.7	504	636
Montréal	2603	51.1	268	547	1870	30.3	436	626
McGill	2731	74.8	134	533	734	74.8	136	538
Sir George Williams	984	75.5	129	528	177	66.1	188	553
Sherbrooke	290	27.9	433	600	743	16.4	535	640
Bishop	42	69.0	192	619	219	84.0	94	590
Ensemble	7985	59.7	223	554	5750	34.0	414	627

1 Prêt moyen incluant ceux qui n'ont rien reçu.

2 Prêt moyen excluant ceux qui n'ont rien reçu.

Le prêt est plus élevé pour le non-résidant et le garçon et moins élevé pour le résidant et la fille. On constate aussi de grandes différences entre les montants obtenus par les étudiants des universités francophones et ceux obtenus par les étudiants des universités anglophones; dans ce dernier cas, les montants ne dépassent jamais $200, alors que dans le premier cas les prêts moyens varient entre $268 et $514.

Ces différences proviennent du fait que la proportion de ceux qui n'ont rien reçu varie selon les établissements; en effet, le prêt moyen calculé sur le nombre de bénéficiaires tend à s'uniformiser, qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille et quelle que soit l'institution fréquentée. C'est le grand nombre d'étudiants qui ne reçoivent pas d'aide dans les universités anglophones qui expliquent les différences signalées antérieurement.

Le prêt déclaré par les étudiants à l'enquête demeure légèrement inférieur ($70 environ) au prêt moyen tel qu'établi par les chiffres du Service de l'aide aux étudiants.

Tableau 62 — Prêt moyen aux étudiants universitaires, selon le Service de l'aide aux étudiants et selon l'enquête.

Selon le Service de l'aide aux étudiants		*Selon l'enquête*	
Sur le nombre de bénéficiaires	*Sur le nombre total d'étudiants*	*Sur le nombre de bénéficiaires*	*Sur le nombre de répondants*
$	$	$	$
660	357	590	294

6 — Sous forme de bourse

La bourse du Service de l'aide aux étudiants vise à aider ceux dont les besoins sont les plus grands et pour qui le maximum de prêt n'a pas été suffisant. Alors par définition, la proportion de ceux qui reçoivent une bourse est inférieure à celle de ceux qui bénéficient d'un prêt. L'étudiant n'a à remettre aucune fraction de ce qu'il reçoit sous forme de bourse.

a — Au niveau préuniversitaire

La bourse occupe la quatrième ou la cinquième place dans le revenu total, peu importe le sexe ou la résidence de l'étudiant. Néanmoins, il existe de grandes variations selon les catégories d'étudiants: plus de garçons que de filles et plus de non-résidants que de résidants bénéficient d'une bourse.

Les montants accordés demeurent très variables; ils sont généralement plus bas dans les instituts de technologie et les écoles d'infirmiers(ères) que dans les autres types d'établissements.

b — Au niveau universitaire

La bourse occupe le quatrième ou le cinquième rang dans l'ensemble des sources de revenu de l'étudiant universitaire. Pour le résidant, elle représente 6.2% (soit $117). Il y a moins de différence entre celle de l'étudiant masculin ($254.) et celle de l'étudiante ($158.).

Dans les universités anglophones, beaucoup moins d'étudiants reçoivent une bourse comparativement à ceux des universités francophones. Ce décalage provient du fait que, les revenus du père des étudiants des universités anglophones étant plus élevés, ces étudiants cessent d'être admissibles aux bourses. En outre, comme une plus grande proportion des étudiants de McGill et de Sir George Williams que des autres universités résident chez leurs parents, il va de soi que dans l'ensemble leurs besoins soient moins grands.

Les bourses moyennes calculées en A (tableau 64) diffèrent beaucoup selon la catégorie d'étudiants et selon l'université; toutefois, si on ne tient compte dans le calcul de la moyenne que

Tableau 63 — Bourse du Service de l'aide aux étudiants, selon le sexe, la résidence et le type d'établissements.

Établissements	*Masculins*				*Féminins*			
	Nombre de répondants	*% qui n'ont rien reçu*	*Bourse A (1) $*	*Bourse B (2) $*	*Nombre de répondants*	*% qui n'ont rien reçu*	*Bourse A (1) $*	*Bourse B (2) $*
Instituts de technologie	2586	61.4	121	314	124	75.8	60	247
Collèges	3512	45.4	244	448	1624	71.9	120	426
Écoles normales	737	36.6	280	442	3218	43.3	196	345
Écoles d'infirmiers (ères)	25	92.0	8	100	911	91.0	16	180
Écoles de beaux-arts et de musique	117	56.4	174	398	60	71.7	142	500
Centres d'études universitaires	292	52.4	188	395	38	55.3	150	335
	Résidants				*Non-résidants*			
Instituts de technologie	1494	80.1	63	317	1206	39.1	190	312
Collèges	3022	62.0	156	411	2091	41.0	279	473
Écoles normales	1844	48.2	185	357	2094	36.1	237	371
Écoles d'infirmiers (ères)	75	94.7	8	150	855	90.6	17	180
Écoles de beaux-arts et de musique	50	58.0	214	510	108	48.1	213	411
Centres d'études universitaires	225	58.2	147	351	110	41.8	255	437

[1] Bourse moyenne incluant ceux qui n'ont rien reçu.

[2] Bourse moyenne excluant ceux qui n'ont rien reçu.

Tableau 64 — Bourse moyenne du Service de l'aide aux étudiants, selon le sexe, la résidence et l'université.

Université	*Masculins* Nombre de répondants	% qui n'ont rien reçu	Bourse A (1) $	Bourse B (2) $	*Féminins* Nombre de répondants	% qui n'ont rien reçu	Bourse A (1) $	Bourse B (2) $
Laval	2683	34.6	408	624	615	56.9	250	581
Montréal	3467	55.1	253	564	966	64.4	206	578
McGill	2102	83.4	79	793	1313	83.2	83	492
Sir George Williams	849	86.7	63	476	280	80.4	92	467
Sherbrooke	875	30.9	411	595	102	39.2	359	590
Bishop	155	83.2	112	669	96	85.4	88	600
Ensemble	10,131	56.6	254	584	3372	71.5	158	554
	Résidants				*Non-résidants*			
Laval	1315	57.7	185	438	1984	25.7	511	687
Montréal	2573	69.5	138	453	1850	39.6	391	648
McGill	2664	83.9	72	447	714	80.0	120	598
Sir George Williams	945	87.1	57	439	170	74.7	147	579
Sherbrooke	278	47.8	226	432	703	24.9	480	639
Bishop	42	73.8	160	609	214	85.5	92	636
Ensemble	7817	73.8	117	446	5635	40.8	391	661

[1] Bourse moyenne incluant ceux qui n'ont rien reçu.
[2] Bourse moyenne excluant ceux qui n'ont rien reçu.

Tableau 65 — Bourse moyenne aux étudiants universitaires, selon le Service de l'aide aux étudiants et selon l'enquête.

Selon le Service de l'aide aux étudiants		*Selon l'enquête*	
Sur le nombre de bénéficiaires	*Sur le nombre total d'étudiants*	*Sur le nombre de bénéficiaires*	*Sur le nombre de répondants*
$	$	$	$
573	235	579	230

de ceux qui ont obtenu une bourse, les montants s'uniformisent. Ainsi chez les non-résidants, trois fois plus d'étudiants de Laval ou de Sherbrooke reçoivent une bourse comparativement à ceux de McGill ou de Sir George Williams. Les écarts réels se situent au niveau de la proportion de ceux qui ont de l'aide et de ceux qui n'en ont pas.

La bourse moyenne déclarée à l'enquête est la même que celle calculée à partir des dossiers du Service de l'aide aux étudiants.

D'une façon générale, l'aide financière reçue par l'intermédiaire du Gouvernement occupe une place importante dans le budget de l'étudiant. Les variations de moyennes et le pourcentage de cette aide dépendent d'une part de la différence dans les besoins, comme c'est le cas entre résidants et non-résidants, et d'autre part de la proportion d'étudiants dans le même établissement pour qui cette aide est nécessaire.

Pour l'ensemble des étudiants universitaires, l'aide du Service aux étudiants représente environ un cinquième du revenu des filles et des résidants, un quart de celui des garçons et un tiers de celui des non-résidants.

D — Revenu provenant d'autres sources

A cette enseigne sont regroupés les prêts et les bourses que les étudiants obtiennent d'une source autre que le Service de l'aide aux étudiants. Ils occupent une place minime dans l'ensemble du budget de l'étudiant.

7 — Sous forme de prêt

Les prêts d'autres sources peuvent provenir du Prêt d'honneur, des institutions financières, des parents, d'amis et de certaines associations. Toutefois, le Service de l'aide aux étudiants ne reconnaît pas le remboursement de dettes contractées au cours des années antérieures comme une dépenses admissible en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une bourse.

Tableau 66 — Importance relative de l'aide gouvernementale (prêt et bourse) dans l'ensemble des revenus de l'étudiant.

Établissements	*Sexe*				*Résidence*			
	Hommes		*Femmes*		*Résidants*		*Non-résidants*	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Instituts de technologie	339	24.9	208	20.5	182	16.5	524	32.0
Collèges	530	35.2	284	23.1	370	28.2	578	36.7
Écoles normales	635	41.1	539	48.7	507	45.5	605	48.2
Écoles d'infirmiers(ères)	12	0.9	161	17.5	107	10.7	163	17.5
Écoles de beaux-arts et de musique	445	29.9	352	28.2	367	29.2	483	33.3
Centres d'études universitaires	617	35.9	534	46.4	553	36.6	714	36.2
Laval	875	35.5	567	30.7	531	27.0	1015	38.8
Montréal	607	25.9	484	24.5	406	19.7	827	32.4
McGill	219	11.0	206	12.7	206	11.7	256	11.7
Sir George Williams	195	10.1	248	15.1	186	10.7	335	13.3
Sherbrooke	924	39.1	789	41.6	655	33.1	1014	41.4
Bishop	229	11.0	185	10.8	352	22.7	184	9.0
Ensemble	585	25.8	372	21.0	340	18.0	805	32.3

a — Au niveau préuniversitaire

Les prêts d'autres sources occupent le sixième ou le septième rang dans le budget de l'étudiant. Les montants varient beaucoup selon le sexe, la résidence et la catégorie d'établissements: ils se situent entre $7 et $116. Les montants sont plus élevés dans les instituts de technologie, les centres d'études universitaires et les écoles normales que dans les écoles de beaux-arts, les écoles d'infirmiers(ères) et les collèges.

b — Au niveau universitaires

Les prêts moyens se chiffrent pour le non-résidant à $184 (7.4%), pour le résidant à $59 (3.1%), pour le garçon à $125 (5.5%) et pour la fille à $66 (3.7%). Le non-résidant a donc beaucoup plus de difficulté à boucler son budget que le résidant puisque le premier s'endette trois fois plus que le second.

8 — Sous forme de bourse

Les bourses d'autres sources peuvent provenir des établissements d'enseignement eux-mêmes, d'organismes publics, tels que le Conseil des Arts du Canada et certains ministères, des compagnies privées et des associations. Ces bourses généralement décernées après un concours ou un autre mode d'évaluation des candidats ne sont accordées qu'aux étudiants les plus qualifiés; elles sont par définition très sélectives.

a — Au niveau préuniversitaire

Pour l'ensemble des étudiants, cette source est la moins importante et elle figure au 8e rang avec une contribution généralement inférieure à 1%. Elle est un peu plus élevée pour les non-résidants que pour les résidants.

b — Au niveau universitaire

Les bourses de ce type sont un peu plus importantes au niveau universitaire qu'au préuniversitaire. Elles représentent 3% ($56) du budget des résidants et 3.7% ($91) de celui des non-résidants; elles occupent tout de même le dernier rang. Il y a aussi des différences selon le sexe; elles comptent pour 2.8% ($62) du budget de l'étudiant et pour 5.4% ($95) de celui de l'étudiante.

9 — Le revenu total

Le revenu global d'un étudiant s'alimente donc à quatre sources principales: premièrement, ses revenus personnels, provenant de son travail d'été ou de l'année scolaire et du capital qu'il utilise pendant l'année; en second lieu, l'aide financière qu'il reçoit de ses parents; troisièmement, l'apport gouvernemental, sous forme de prêt et de bourse, qui demeure très important, enfin, les emprunts et les bourses venant d'autre sources servent à combler le budget.

Quelles sont donc les disponibilités totales des étudiants pour l'année 1966-67 selon le sexe et la résidence?

a — Au niveau préuniversitaire

Pour quatre groupes d'établissements, les collèges, les écoles normales, les écoles d'infirmiers(ères), les écoles de beaux-arts et celles de musique, le revenu total déclaré des garçons

Tableau 67 — Revenus totaux déclarés[1] des étudiants célibataires, selon la résidence et le sexe par type d'établissements préuniversitaires.

Établissements	*Hommes* $	*Femmes* $	*Résidants* $	*Non-résidants* $
Instituts de technologie	1355	1200	1144	1602
Collèges	1515	1181	1291	1591
Écoles normales	1567	1088	1097	1247
Écoles d'infirmiers(ères)	1542	890	1018	898
Écoles de beaux-arts et de musique	1530	1417	1243	1561
Centre d'études universitaires	1720	1157	1485	2020

[1] Le revenu déclaré se distingue du revenu total obtenu en faisant la somme des divers postes.

Tableau 68 — Revenus totaux déclarés des étudiants célibataires, selon la résidence et le sexe, par université.

Université	*Hommes* $	*Femmes* $	*Résidants* $	*Non-résidants* $
Laval	2556	1877	2001	2721
Montréal	2423	2086	2113	2685
McGill	2038	1660	1772	2373
Sir George Williams	1997	1737	1794	2718
Sherbrooke	2412	1907	1996	2503
Bishop	2183	1694	1482	2107
Ensemble	2339	1840	1934	2617

est de $1500 à $1600; il est toutefois un peu plus restreint ($1355) pour ceux des instituts de technologie et un peu plus élevé ($1720) pour ceux des centres d'études universitaires.

L'écart entre ces deux derniers types d'établissements provient surtout des différences dans le revenu de vacances et des variations dans les prêts et les bourses du Service de l'aide aux étudiants, variations dues à une disparité des besoins.

On constate en outre que les étudiantes ont un revenu total inférieur à celui des garçons, et cela dans tous les types d'établissements: la différence est grande dans les écoles d'infirmiers(ères) (−$652), les centres d'études universitaires (−$563), les écoles normales (−$479) et les collèges (−$334); dans les instituts de technologie et les écoles de beaux-arts, elle n'est que de −$155 et −$113. Les étudiantes disposent d'un revenu variant entre $890 dans le cas des étudiantes infirmières et $1417 dans le cas des étudiantes aux beaux-arts, les autres se situant autour de $1100 à $1200.

Enfin d'autres variations apparaissent si on fait intervenir la résidence de l'étudiant; le non-résidant a un revenu supérieur au résidant principalement à cause du fait qu'il reçoit davantage en prêt et bourse. Des variations apparaissent aussi selon le type d'institutions, surtout chez les non-résidants. Les revenus du résidant se situent entre $1000 et $1500 selon le groupe d'établissements et ceux du non-résidant entre $900 et $2000.

Dans les établissements préuniversitaires, la plus importante des quatre sources de revenu varie selon la catégorie d'étudiants; dans le cas de l'étudiant masculin et du résidant, c'est son revenu personnel; dans le cas de l'étudiante, la contribution de ses parents et dans celui du non-résidant, l'aide du Gouvernement.

Tableau 69 — Importance relative des quatre principales sources de revenus.

	Sexe		*Résidence*	
	H	*F*	*R*	*N-R*
	%	%	%	%
Revenu de l'étudiant	46.8	38.2	47.4	38.8
Aide gouvernementale	25.8	21.0	27.0	32.3
Contribution des parents	19.2	31.8	18.5	17.8
Aide d'autres sources	8.2	9.0	7.1	11.1
Revenu total	100.0	100.0	100.0	100.0

b — Au niveau universitaire

Le revenu total déclaré varie grandement selon le sexe, la résidence et l'université fréquentée. L'étudiant dispose d'un revenu ($2339) supérieur de $500 à celui de l'étudiante ($1840) et le non-résidant d'un revenu ($2617) supérieur d'environ $700 à celui du résidant ($1934).

L'étudiant a un revenu total plus grand que celui de l'étudiante parce que son revenu d'été est plus élevé et qu'il reçoit en moyenne plus en bourse et en prêt du Service de l'aide aux étudiants. Plusieurs raisons peuvent rendre compte du fait que le garçon gagne davantage que la fille durant l'été. En effet les spécialisations dispensées par les facultés n'offrent pas la même possibilité d'emploi durant les études et n'assurent pas les mêmes salaires; ainsi les étudiants en sciences ont plus de facilité pour se trouver un emploi et un bon salaire que l'étudiante en lettres. Or justement les garçons fréquentent plus les facultés de sciences, de médecine et d'administration que les filles que l'on retrouve davantage dans les facultés de lettres. En second lieu, les garçons sont plus facilement éligibles que les filles à certains emplois plus rémunérateurs à cause même de leurs exigences physiques (ex: construction, éloignement, etc.). Enfin il arrive encore que les filles soient payées selon une échelle distincte de celle des garçons.

Le non-résidant pour sa part reçoit plus en bourse et en prêt de toutes catégories que le résidant, phénomène qui s'explique du fait qu'il en coûte plus cher au premier pour subvenir à ses besoins de logement et de nourriture.

L'étudiant, garçon ou fille, résidant ou non, tire la plus grande part de ses ressources de son travail et de ses économies; l'aide du Gouvernement vient au deuxième rang et la contribution des parents au troisième, sauf dans le cas des étudiantes où la part des parents occupe la seconde place et celle du Gouvernement la troisième.

On constate également selon le tableau 68 que les étudiants des universités francophones ont des revenus supérieurs à ceux des étudiants anglophones quelle que soit la catégorie d'étudiants. Or nous avons vu que, d'une part, bon nombre d'étudiants des universités anglophones appartiennent en réalité au niveau préuniversitaire et qu'ils sont plus jeunes en moyenne que les étudiants francophones et, d'autre part, qu'ils proviennent d'un milieu socio-économique plus favorisé, ce qui fait croire qu'ils reçoivent de leurs parents plus de biens et de services en nature.

La répartition des étudiants selon leur revenu total épouse assez bien les contours d'une courbe normale où la moyenne et la médiane ont tendance à se confondre; la courbe des garçons et celle des filles se ressemblent beaucoup à la différence près que celle des étudiantes est plus orientée vers la gauche. Entre celle des résidants et celle des non-résidants, le décalage est encore plus prononcé; en outre chez ces derniers, elle forme un palier entre les revenus de $2100 et de $2700.

Tableau 70 — Répartition proportionnelle des postes de revenu, selon le sexe et la résidence des étudiants universitaires.

Postes de revenu	*Sexe*		*Résidence*	
	Hommes %	*Femmes* %	*R.* %	*N.-R.* %
Prêt du S.A.E.	14.6	12.1	17.5	16.6
Autres prêts	5.5	3.7	3.5	7.4
Bourses du S.A.E.	11.2	8.9	9.5	15.7
Autres bourses	2.7	5.3	3.6	3.7
Revenu durant l'année	8.9	9.5	11.8	7.2
Revenu d'été	34.1	23.7	32.7	28.1
Capital utilisé	3.8	5.0	2.9	3.5
Contribution des parents	19.2	31.8	18.5	17.8
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

Figure 7 — Importance relative des postes de revenu chez les étudiants célibataires universitaires.

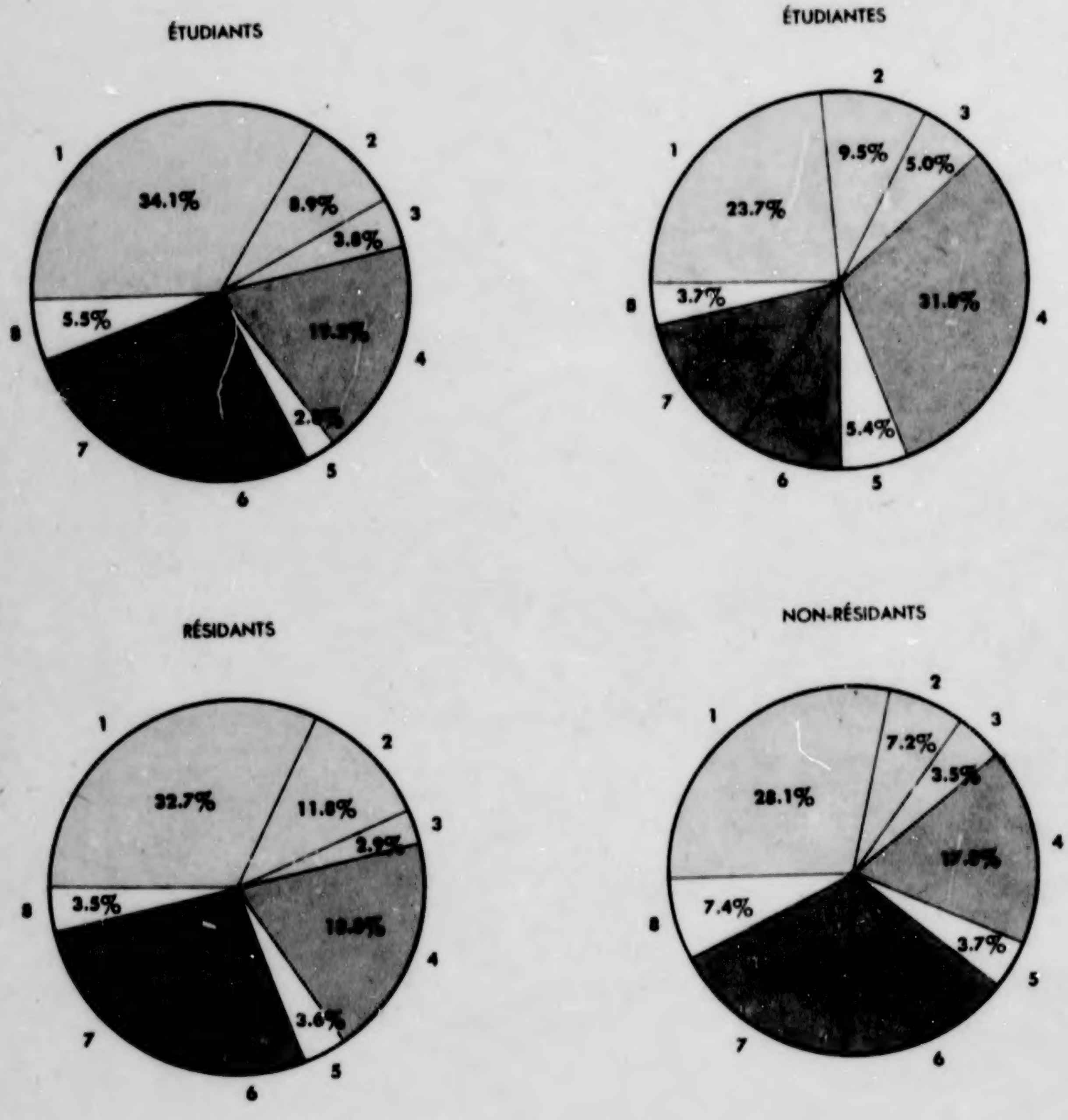

1 — Revenu d'été
2 — Revenu de l'année scolaire
3 — Capital utilisé
4 — Aide financière des parents
5 — Autres bourses
6 — Bourse du Service de l'aide aux étudiants
7 — Prêt du Service de l'aide aux étudiants
8 — Autres prêts

Figure 9 — Répartition des étudiants universitaires, selon le sexe et le montant de leurs revenus totaux.

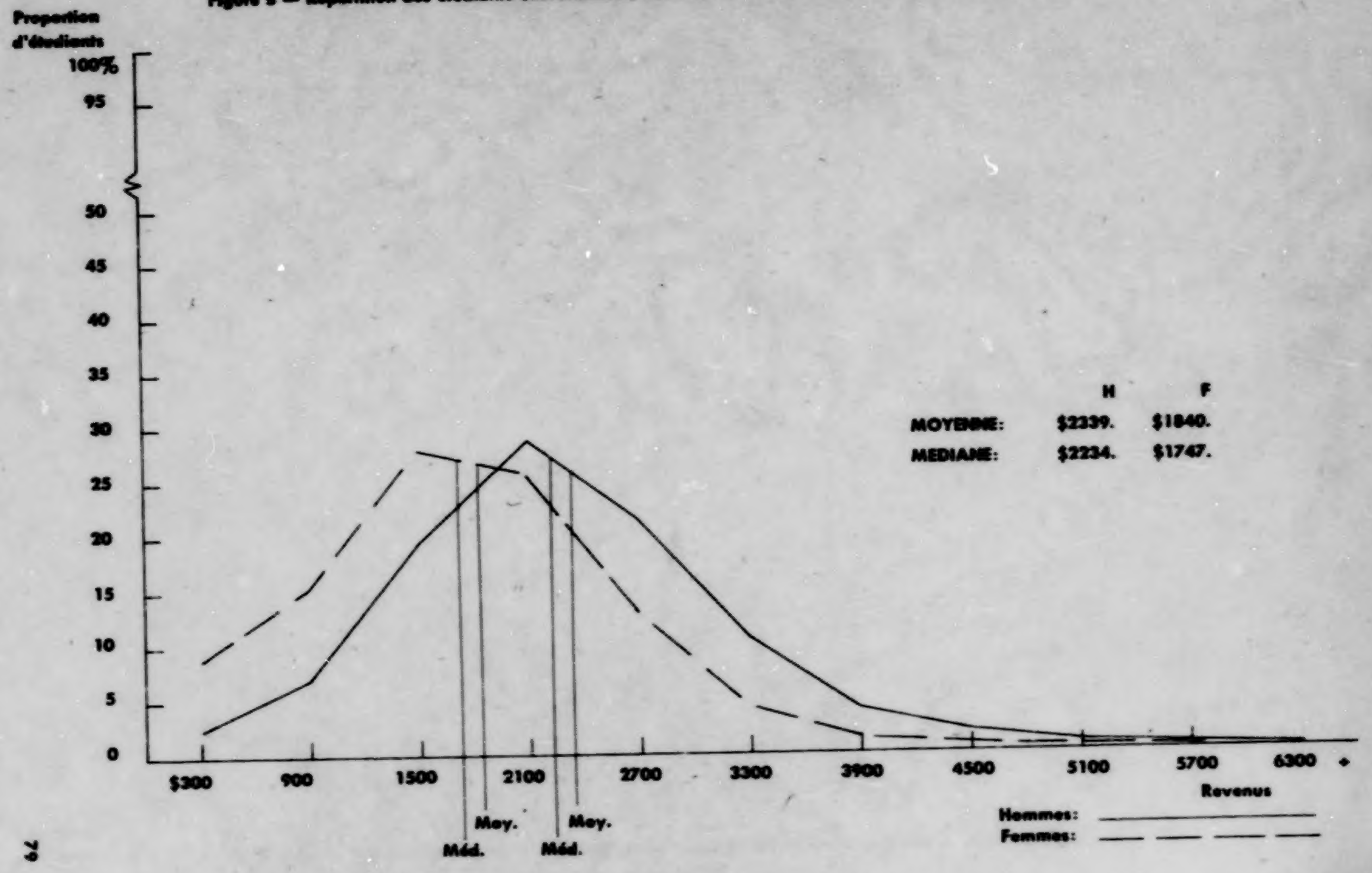

Figure 9 — Répartition des étudiants universitaires, selon la résidence et le montant de leurs revenus totaux.

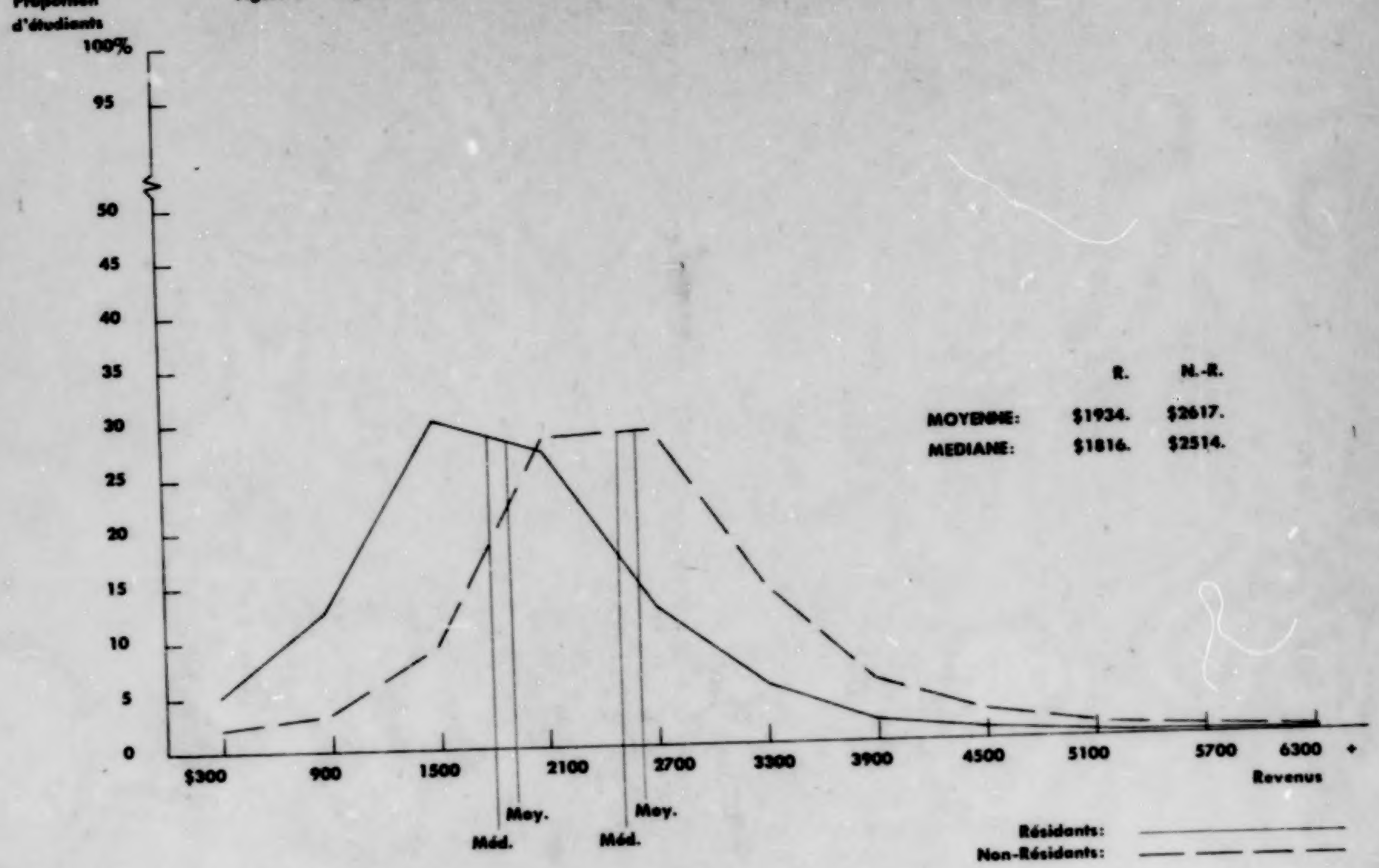

Tableau 71 — Revenus des étudiants célibataires masculins par type d'établissements préuniversitaires.

Établissements		*Prêt du S.A.E*	*Autres prêts*	*Bourse du S.A.E.*	*Autres bourses*	*Revenu durant l'année*	*Revenu d'été*	*Capital utilisé*	*Contribution des parents*	*Somme des postes de revenu*	*Revenus totaux déclarés*
Instituts de technologie	$	218	68	121	25	116	396	44	371	1359	1355
	%	16.0	5.0	8.9	1.8	8.5	29.1	3.2	27.3	100	(2550)
Collèges	$	286	22	244	13	74	376	31	458	1504	1515
	%	19.0	1.5	16.2	0.9	4.9	25.0	2.1	30.5	100	(3414)
Écoles normales	$	355	76	280	5	65	371	40	352	1544	1567
	%	23.0	4.9	18.1	0.3	4.2	24.0	2.6	22.8	100	(742)
Écoles d'infirmiers(ères)	$	4	26	8	4	896	268	28	165	1399	1542
	%	0.3	1.9	0.6	0.3	64.0	19.2	2.0	11.8	100	(25)
Écoles des beaux-arts et de musique	$	271	37	174	9	159	341	82	414	1487	1530
	%	18.2	2.5	11.7	0.6	10.7	22.9	5.5	27.8	100	(49)
Centres d'études universitaires	$	429	60	188	5	50	572	33	382	1719	1720
	%	25.0	3.5	10.9	0.3	2.9	33.3	1.9	22.2	100	(293)

Tableau 72 — Revenus des étudiants célibataires féminins par type d'établissements préuniversitaires.

Établissements		*Prêt du S.A.E.*	*Autres prêts*	*Bourse du S.A.E.*	*Autres bourses*	*Revenu durant l'année*	*Revenu d'été*	*Capital utilisé*	*Contribution des parents*	*Somme des postes de revenu*	*Revenus totaux déclarés*
Instituts de technologie	$	148	37	60	21	80	219	72	377	1014	1200
	%	14.6	3.6	5.9	2.1	7.9	21.6	7.1	37.2	100	(122)
Collèges	$	164	11	120	6	91	201	27	609	1229	1181
	%	13.3	0.9	9.8	0.5	7.4	16.4	2.2	49.6	100	(1557)
Écoles normales	$	343	36	196	5	33	128	18	348	1107	1088
	%	31.0	3.3	17.7	0.5	3.0	11.6	1.6	31.4	100	(3075)
Écoles d'infirmiers(ères)	$	145	15	16	4	188	97	32	422	919	890
	%	15.8	1.6	1.7	0.4	20.5	10.6	3.5	45.9	100	(887)
Écoles des beaux-arts et de musique	$	210	49	142	12	108	178	45	505	1249	1417
	%	16.8	3.9	11.4	1.0	8.6	14.3	3.6	40.4	100	(114)
Centres d'études universitaires	$	384	28	150	24	42	87	18	418	1151	1157
	%	33.4	2.4	13.0	2.1	3.6	7.6	1.6	36.3	100	(38)

Tableau 73 — Revenus des étudiants célibataires résidant avec leurs parents, par type d'établissements préuniversitaires.

Établissements		*Prêt du S.A.E.*	*Autres prêts*	*Bourse du S.A.E.*	*Autres bourses*	*Revenu durant l'année*	*Revenu d'été*	*Capital utilisé*	*Contribution des parents*	*Somme des postes de revenu*	*Revenus totaux déclarés*
Instituts de technologie	$	119	24	63	10	166	360	45	318	1105	1144
	%	10.8	2.2	5.7	0.9	15.0	32.6	4.1	28.8	100	(1470)
Collèges	$	214	12	156	5	102	315	30	476	1310	1291
	%	16.3	0.9	11.9	0.4	7.8	24.0	2.3	36.3	100	(2924)
Écoles normales	$	322	24	185	3	65	199	22	296	1116	1097
	%	28.9	2.2	16.6	0.3	5.8	17.8	2.0	25.5	100	(1780)
Écoles d'infirmiers(ères)	$	99	7	8	0	330	127	41	384	996	1018
	%	9.9	0.7	0.8	0	33.1	12.8	4.1	38.6	100	(79)
Écoles des beaux-arts et de musique	$	153	14	214	19	165	290	46	355	1256	1243
	%	12.2	1.1	17.0	1.5	13.1	23.1	3.7	28.3	100	(60)
Centres d'études universitaires	$	406	29	147	7	56	513	30	321	1509	1485
	%	26.9	1.9	9.7	0.5	3.7	34.0	2.0	21.3	100	(226)

Tableau 74 — Revenus des étudiants célibataires résidant à l'extérieur, par type d'établissements préuniversitaires.

Établissements		*Prêt du S.A.E.*	*Autres prêts*	*Bourse du S.A.E.*	*Autres bourses*	*Revenu durant l'année*	*Revenu d'été*	*Capital utilisé*	*Contribution des parents*	*Somme des postes de revenu*	*Revenus totaux déclarés*
Instituts de technologie	$	334	116	190	45	50	422	46	438	1641	1602
	%	20.4	7.1	11.6	2.7	3.0	25.7	2.8	26.7	100	(1191)
Collèges	$	299	28	279	19	47	329	29	547	1577	1591
	%	19.0	1.8	17.7	1.2	3.0	20.9	1.8	34.7	100	(2030)
Écoles normales	$	368	61	237	7	15	151	22	394	1255	1247
	%	29.3	4.9	18.9	0.6	1.2	12.0	1.8	31.4	100	(2017)
Écoles d'infirmiers(ères)	$	146	16	17	5	197	99	31	417	928	898
	%	15.7	1.7	1.8	0.5	21.2	10.7	3.3	44.9	100	(828)
Écoles des beaux-arts et de musique	$	270	63	213	7	100	194	61	540	1448	1561
	%	18.6	4.4	14.7	0.5	6.9	13.4	4.2	37.3	100	(104)
Centres d'études universitaires	$	459	113	255	6	32	532	34	541	1972	2020
	%	23.3	5.7	12.9	0.3	1.6	27.0	1.7	27.4	100	(111)

Tableau 75 — Revenus des étudiants célibataires masculins, selon les universités.

Université		*Prêt du S.A.E.*	*Autres prêts*	*Bourse du S.A.E.*	*Autres bourses*	*Revenu durant l'année*	*Revenu d'été*	*Capital utilisé*	*Contribution des parents*	*Somme des postes de revenu*	*Revenus totaux déclarés*
Laval	$	466	170	409	63	189	759	70	339	2465	2556
	%	18.9	6.9	16.6	2.5	7.7	30.8	2.8	13.8	100	(2678)
Montréal	$	354	145	253	56	228	800	70	433	2339	2423
	%	15.1	6.2	10.8	2.4	9.7	34.2	3.0	18.5	100	(3448)
McGill	$	140	50	79	100	192	744	114	578	1997	2038
	%	7.0	2.5	4.0	5.0	9.6	37.3	5.7	28.9	100	(2093)
Sir George Williams	$	132	68	63	19	230	853	155	417	1937	1997
	%	6.8	3.5	3.3	1.0	11.9	44.0	8.0	21.5	100	(838)
Sherbrooke	$	514	152	410	25	141	675	59	389	2365	2412
	%	21.7	6.4	17.4	1.1	6.0	28.5	2.5	16.4	100	(870)
Bishop	$	117	115	112	148	110	815	118	564	2099	2183
	%	5.6	5.5	5.4	7.1	5.2	38.8	5.6	26.9	100	(151)
Ensemble	$	331	125	254	62	201	772	86	435	2266	2339
	%	14.6	5.5	11.2	2.8	8.9	34.1	3.8	19.2	100	(10092)

Tableau 76 — Revenus des étudiants célibataires féminins, selon les universités.

Université		*Prêt du S.A.E.*	*Autres prêts*	*Bourse du S.A.E.*	*Autres bourses*	*Revenu durant l'année*	*Revenu d'été*	*Capital utilisé*	*Contribution des parents*	*Somme des postes de revenu*	*Revenus totaux déclarés*
Laval	$	316	79	251	150	159	331	62	500	1848	1877
	%	17.1	4.3	13.6	8.1	8.6	17.9	3.3	27.0	100	(612)
Montréal	$	278	90	206	96	241	456	88	519	1974	2086
	%	14.1	4.5	10.4	4.9	12.2	23.1	4.5	26.3	100	(959)
McGill	$	123	45	83	91	129	424	90	627	1612	1660
	%	7.6	2.8	5.1	5.6	8.0	26.3	5.6	38.9	100	(1272)
Sir George Williams	$	156	41	92	24	163	504	142	521	1643	1737
	%	9.5	2.5	5.6	1.5	9.9	30.7	8.7	31.7	100	(271)
Sherbrooke	$	430	60	359	14	136	288	62	547	1896	1907
	%	22.7	3.2	18.9	0.8	7.2	15.2	3.3	28.8	100	(101)
Bishop	$	97	98	88	97	54	438	95	734	1701	1694
	%	5.7	5.8	5.1	5.7	3.2	25.7	5.6	43.2	100	(89)
Ensemble	$	214	66	158	95	167	419	88	564	1771	1840
	%	12.1	3.7	8.9	5.4	9.5	23.7	5.0	31.8	100	(3307)

Tableau 77 — Revenus des étudiants célibataires résidants, selon les universités.

Université		*Prêt du S.A.E.*	*Autres prêts*	*Bourse du S.A.E.*	*Autres bourses*	*Revenu durant l'année*	*Revenu d'été*	*Capital utilisé*	*Contribution des parents*	*Somme des postes de revenu*	*Revenus totaux déclarés*
Laval	$	345	70	186	71	232	642	56	364	1966	2100
	%	17.5	3.5	9.5	3.6	11.8	32.7	2.9	18.5	100	(1310)
Montréal	$	268	87	138	54	248	731	68	460	2054	2113
	%	13.0	4.2	6.7	2.6	12.1	35.6	3.3	22.4	100	(2560)
McGill	$	134	34	72	69	145	617	97	592	1760	1772
	%	7.6	1.9	4.1	3.9	8.3	35.1	5.5	33.6	100	(2622)
Sir George Williams	$	129	32	57	17	194	731	141	445	1746	1794
	%	7.4	1.9	3.3	1.0	11.1	41.9	8.1	25.5	100	(932)
Sherbrooke	$	432	82	223	26	221	579	64	355	1982	1996
	%	21.8	4.2	11.3	1.3	11.2	29.2	3.2	17.9	100	(275)
Bishop	$	192	82	160	60	118	617	87	231	1547	1482
	%	12.4	5.3	10.3	3.9	7.6	39.9	5.6	14.9	100	(41)
Ensemble	$	223	59	117	56	202	671	85	482	1895	1934
	%	11.8	3.1	6.2	3.0	10.7	35.4	4.5	25.4	100	(7752)

Tableau 78 — Revenus des étudiants célibataires non-résidants, selon les universités.

Université		*Prêt du S.A.E.*	*Autres prêts*	*Bourse du S.A.E.*	*Autres bourses*	*Revenu durant l'année*	*Revenu d'été*	*Capital utilisé*	*Contribution des parents*	*Somme des postes de revenu*	*Revenus totaux déclarés*
Laval	$	504	212	511	84	151	705	76	370	2613	2721
	%	19.3	8.1	19.5	3.2	5.8	27.0	2.9	14.2	100	(1980)
Montréal	$	436	199	391	82	206	719	82	439	2554	2685
	%	17.1	7.8	15.3	3.2	8.1	28.2	3.2	17.2	100	(1838)
McGill	$	136	100	120	200	260	627	131	603	2177	2373
	%	6.2	4.6	5.5	9.2	11.9	28.8	6.0	27.7	100	(708)
Sir George Williams	$	188	224	147	40	313	967	226	408	2513	2718
	%	7.5	8.9	5.8	1.6	12.5	38.5	9.0	16.3	100	(163)
Sherbrooke	$	534	167	480	24	108	655	56	426	2450	2503
	%	21.8	6.8	19.6	1.0	4.4	26.7	2.3	17.4	100	(700)
Bishop	$	92	114	92	140	87	693	112	699	2029	2107
	%	4.5	5.6	4.5	6.9	4.3	34.2	5.5	34.5	100	(203)
Ensemble	$	414	184	391	91	180	701	88	442	2491	2617
	%	16.6	7.4	15.7	3.7	7.2	28.1	3.5	17.8	100	(5598)

Chapitre IV

ÉQUILIBRE DU BUDGET DES ÉTUDIANTS CÉLIBATAIRES

Ce chapitre compte quatre sections. Les deux premières traitent de l'équilibre entre les dépenses et les revenus dans le budget de 1966-67, d'une part tel qu'il apparaît à la comparaison des chiffres inscrits par les étudiants et d'autre part tel qu'il se dégage de la perception d'ensemble que les étudiants ont de leur situation financière. La troisième évalue l'endettement total de l'étudiant soit qu'il s'agisse de dette à court ou à long terme soit qu'il s'agisse de prêt garanti ou non par le gouvernement. Enfin la quatrième section compare le budget de 1966-67 avec celui de 1961-62 pour les étudiants des universités francophones seulement; cette comparaison va permettre d'établir si les dépenses et les revenus évoluent ou non de la même façon.

1 — Comparaison entre les dépenses et les revenus

Equilibrer le budget des étudiants n'est pas facile et ce, pour plusieurs raisons; premièrement, la plupart d'entre eux ne tiennent pas un compte rigoureux de leurs dépenses. Deuxièmement, leurs opérations budgétaires chevauchent sur deux unités, le budget familial et le leur. Troisièmement, on leur demande de répondre le plus rapidement possible à un questionnaire où ils doivent présenter un budget annuel. Quatrièmement, généraliser pour l'année un poste calculé sur une base hebdomadaire peut produire un certain gauchissement; ainsi demander le coût approximatif moyen des dépenses de loisirs par semaine, et multiplier par la suite ce montant par 52 comporte une part d'erreur car il y a des dépenses que l'on fait si on a de l'argent en poche et que l'on évite dans le cas contraire. Cinquièmement, il y a deux périodes nettement distinctes dans l'année, celle des cours et celle des vacances où les frais ne sont généralement pas les mêmes. Sixièmement, comme les étudiants devaient répondre à l'intérieur de catégories préétablies, la réaction dans le doute est de choisir une catégorie supérieure pour les dépenses et une catégorie inférieure pour les revenus. Par contre, les entrevues de contrôle ont montré que l'étudiant avait tendance à oublier ou à sous-estimer certains item dans le calcul de ses dépenses. Septièmement, la partie des revenus étant beaucoup moins morcelée et les divers postes beaucoup plus identifiables par des pièces officielles (chèque, formule T.4, certificat de prêt et de bourse, billet, etc.), il est plus facile d'arriver à un total assez fidèle à la réalité. Il n'en est toutefois pas ainsi pour les dépenses où la part d'approximation est beaucoup plus importante.

Malgré toutes ces difficultés, si on compare les chiffres de dépenses et les chiffres de revenus, on constate que les premiers sont plus élevés que les seconds dans tous les cas sauf dans celui des étudiantes et dans celui des étudiants résidants de Bishop où les revenus excèdent légèrement les dépenses. L'écart est généralement plus grand chez les étudiants du niveau préuniversitaire que chez les étudiants des universités.

a — Au niveau préuniversitaire

L'écart relatif entre les dépenses et les revenus varie très peu, qu'il s'agisse des garçons ou des filles, pour le même groupe d'établissements. Toutefois le déficit est plus grand (plus de 10%) dans le cas des élèves, garçons et filles, des instituts de technologie, des écoles normales, des écoles de beaux-arts et de musique et dans le cas des étudiantes infirmières. Le budget des étudiants des collèges, des centres d'études universitaires et des écoles d'infirmiers affiche des différences inférieures à 10%.

A un même niveau d'études, les étudiants non-résidants ont un déficit, aussi bien absolu que relatif, beaucoup plus grand que celui des étudiants résidants; en effet les dépenses des premiers excèdent leurs revenus de près de 20% sauf dans le cas des collèges et des centres d'études universitaires où la différence est respectivement de 9.2% et de 11.1%.

La comparaison entre les revenus et les dépenses admissibles[1] ne révèle pas une forte baisse du déficit vu que ces dépenses sont assez peu importantes à ce niveau.

b — Au niveau universitaire

Chez les étudiants universitaires, les revenus et les dépenses s'équilibrent mieux que chez les étudiants du niveau collégial. Quelles que soient l'université et la catégorie d'étudiants, l'écart entre les dépenses et les revenus est généralement inférieur à 10% sauf pour les étudiants de Sherbrooke où l'écart atteint 10.7%. Les étudiantes présentent un budget où la différence entre les dépenses et les revenus est moins grande (3.6%) que chez les garçons (6.1%); cela est vrai pour toutes les universités.

[1] Les dépenses admissibles définies par le Service de l'aide aux étudiants sont les dépenses totales moins les frais d'automobile et les remboursements de dettes.

Tableau 79 — Balance entre les revenus et les dépenses des étudiants célibataires préuniversitaires, selon le sexe et la résidence.

Établissements	*Hommes*				*Femmes*			
	Revenus 1	*Dépenses* 2	*Différence* 1—2		*Revenus* 1	*Dépenses* 2	*Différence* 1—2	
	$	$	$	%[1]	$	$	$	%[1]
Instituts de technologie	1355	1639	−284	−17.3	1200	1447	−247	−17.1
Collèges	1515	1643	−128	− 7.8	1181	1240	− 59	− 4.8
Écoles normales	1567	1999	−432	−21.6	1088	1321	−233	−17.6
Écoles d'infirmiers(ères)	1542	1590	− 48	− 3.0	890	1163	−273	−23.5
Écoles de beaux-arts, musique	1530	1811	−281	−15.5	1417	1717	−300	−17.5
Centres d'études universitaires	1720	1843	−123	− 6.7	1157	1213	− 56	− 4.6
	Résidants				*Non-résidants*			
Instituts de technologie	1144	1323	−179	−13.5	1602	2007	−405	−20.0
Collèges	1291	1365	− 74	− 5.4	1591	1754	−163	− 9.2
Écoles normales	1097	1293	−196	−15.2	1247	1583	−336	−21.2
Écoles d'infirmiers(ères)	1018	1114	− 96	− 8.6	898	1180	−282	−23.9
Écoles de beaux-arts, musique	1243	1374	−131	− 9.5	1561	1946	−385	−19.8
Centres d'études universitaires	1485	1534	− 49	− 3.2	2020	2272	−252	−11.1

[1] La différence relative est calculée sur la base des dépenses.

Tableau 80 — Balance entre les revenus et les dépenses des étudiants célibataires universitaires, selon le sexe et la résidence.

Université	Hommes				Femmes			
	Revenus 1	Dépenses 2	Différence 1—2		Revenus 1	Dépenses 2	Différence 1—2	
	$	$	$	%[1]	$	$	$	%[1]
Laval	2556	2765	−209	− 8.6	1877	1979	−102	− 5.2
Montréal	2423	2568	−145	− 5.6	2086	2191	−105	− 4.8
McGill	2038	2085	− 47	− 2.3	1660	1687	− 27	− 1.6
Sir George Williams	1997	2120	−123	− 5.8	1737	1782	− 45	− 2.5
Sherbrooke	2412	2702	−290	−10.7	1907	2075	−168	− 8.1
Bishop	2183	2331	−148	− 6.3	1694	1646	48	2.9
Ensemble	2339	2492	−153	− 6.1	1840	1908	− 68	− 3.6
	Résidants				Non-résidants			
Laval	2001	2134	−133	− 6.0	2721	2953	−232	− 7.9
Montréal	2113	2200	− 87	− 4.0	2685	2896	−211	− 7.3
McGill	1772	1777	− 5	− 0.3	2373	2525	−152	− 6.0
Sir George Williams	1794	1875	− 81	− 4.3	2718	2965	−247	− 8.3
Sherbrooke	1996	2227	−231	−10.4	2503	2794	−291	−10.4
Bishop	1482	1426	56	3.9	2107	2206	− 99	− 4.5
Ensemble	1934	2004	− 70	− 3.5	2617	2835	−218	− 7.7

[1] La différence relative est calculée sur la base des dépenses.

De même les étudiants résidants ont un déficit moins grand (3.5%) que les non-résidants (7.7%).

Cet écart dans le budget de l'étudiant, surtout lorsqu'il demeure inférieur à 10%, est très compréhensible dans ce genre d'étude où il est difficile d'obtenir un rapport comptable exact.

Toutefois le fait que l'écart se manifeste presque toujours par un surplus des dépenses montre bien qu'il ne s'agit pas d'un effet du hasard et qu'effectivement la tendance chez les étudiants est d'avoir un budget déficitaire.

En effet, les besoins et les aspirations de l'étudiant dépassent nettement les possibilités de son revenu de telle sorte qu'il ajuste constamment les premiers aux secondes principalement vers la fin de l'année scolaire. C'est pourquoi la méthode des dépenses « moyennes » pour une courte période (semaine, mois) généralisées pour l'année entière risque de provoquer un effet de gonflement dans l'ensemble des dépenses.

Toutefois si on compare les revenus aux dépenses admissibles on se rend compte que les revenus sont légèrement supérieurs aux dépenses dans le cas des étudiants masculins et des résidants et légèrement inférieurs dans le cas des étudiantes et des non-résidants.

La soustraction des dépenses inadmissibles permet d'équilibrer le budget des étudiants universitaires à quelques dollars près. Mais il n'en est pas ainsi pour le niveau préuniversitaire où le déficit demeure important dans plusieurs cas.

2 — Opinion de l'étudiant sur son propre budget

A — L'étudiant lui-même avait à juger son budget dans les termes suivants: le revenu que vous venez d'établir balance-t-il avec le total des dépenses que vous avez déclaré précédemment ? Or un tiers des étudiants estiment que les deux parties de leur budget concordent parfaitement. Et près des deux tiers admettent que leurs revenus et leurs dépenses ne s'équilibrent pas dans la description de leur budget; cette proportion vaut aussi bien pour les étudiants du niveau collégial que pour ceux des universités malgré de petites variations par établissement ou groupe d'établissements. Le sexe et la résidence n'apportent pas non plus de variations importantes.

Tableau 81 — Balance entre les revenus et les dépenses admissibles des étudiants célibataires pré-universitaires, selon le sexe et la résidence.

Établissements	*Hommes*				*Femmes*			
	Revenus 1	*Dépenses adm.* 2	*Différence 1—2*		*Revenus* 1	*Dépenses adm.* 2	*Différence 1—2*	
	$	$	$	%[1]	$	$	$	%[1]
Instituts de technologie	1355	1481	−126	− 8.5	1200	1406	−206	−14.7
Collèges	1515	1558	− 43	− 2.8	1181	1214	− 33	− 2.7
Écoles normales	1567	1845	−278	−15.1	1088	1283	−195	−15.2
Écoles d'infirmiers(ères)	1542	1425	117	8.2	890	1137	−247	−21.7
Écoles de beaux-arts, musique	1530	1767	−237	−13.4	1417	1612	−195	−12.1
Centres d'études universitaires	1720	1718	2	0.1	1157	1180	− 23	−19.5
	Résidants				*Non-résidants*			
Instituts de technologie	1144	1176	− 32	− 2.7	1602	1847	−245	−13.3
Collèges	1291	1295	4	− 0.3	1591	1692	−101	− 6.0
Écoles normales	1097	1223	−126	−10.3	1247	1532	−285	−18.6
Écoles d'infirmiers(ères)	1018	1060	− 42	− 4.0	898	1151	−253	−22.0
Écoles de beaux-arts, musique	1243	1285	− 42	− 3.3	1561	1915	−354	−18.5
Centres d'études universitaires	1485	1416	69	4.9	2020	2171	−151	− 7.0

[1] La différence relative est calculée sur la base des dépenses admissibles, c'est-à-dire les dépenses totales moins les dépenses d'auto et de remboursement.

Tableau 82 — Balance entre les revenus et les dépenses admissibles des étudiants célibataires universitaires, selon le sexe et la résidence.

Université	*Hommes*				*Femmes*			
	Revenus 1	*Dépenses adm.* 2	*Différence 1—2*		*Revenus* 1	*Dépenses adm.* 2	*Différence 1—2*	
	$	$	$	%[1]	$	$	$	%[1]
Laval	2556	2460	96	3.9	1877	1896	−19	−1.0
Montréal	2423	2361	62	2.6	2086	2103	−17	−0.8
McGill	2038	1948	90	4.6	1660	1652	8	0.5
Sir George Williams	1997	1959	38	1.9	1737	1754	−17	−1.0
Sherbrooke	2412	2486	−74	−3.0	1907	1963	−56	−2.9
Bishop	2183	2220	−37	−1.7	1694	1639	55	3.4
Ensemble	2339	2279	60	2.6	1840	1848	− 8	−0.4
	Résidants				*Non-résidants*			
Laval	2001	1873	128	6.8	2721	2688	33	1.2
Montréal	2113	2008	105	5.2	2685	2728	−43	−1.6
McGill	1772	1682	90	5.4	2373	2414	−41	−1.7
Sir George Williams	1794	1754	40	2.3	2718	2815	−97	−3.4
Sherbrooke	1996	1996	0	0.0	2503	2599	−96	−3.7
Bishop	1482	1318	164	12.4	2107	2134	−27	−1.3
Ensemble	1934	1842	92	5.0	2617	2641	−24	−0.9

[1] La différence relative est calculée sur la base des dépenses admissibles, c'est-à-dire les dépenses totales moins les dépenses d'auto et de remboursement.

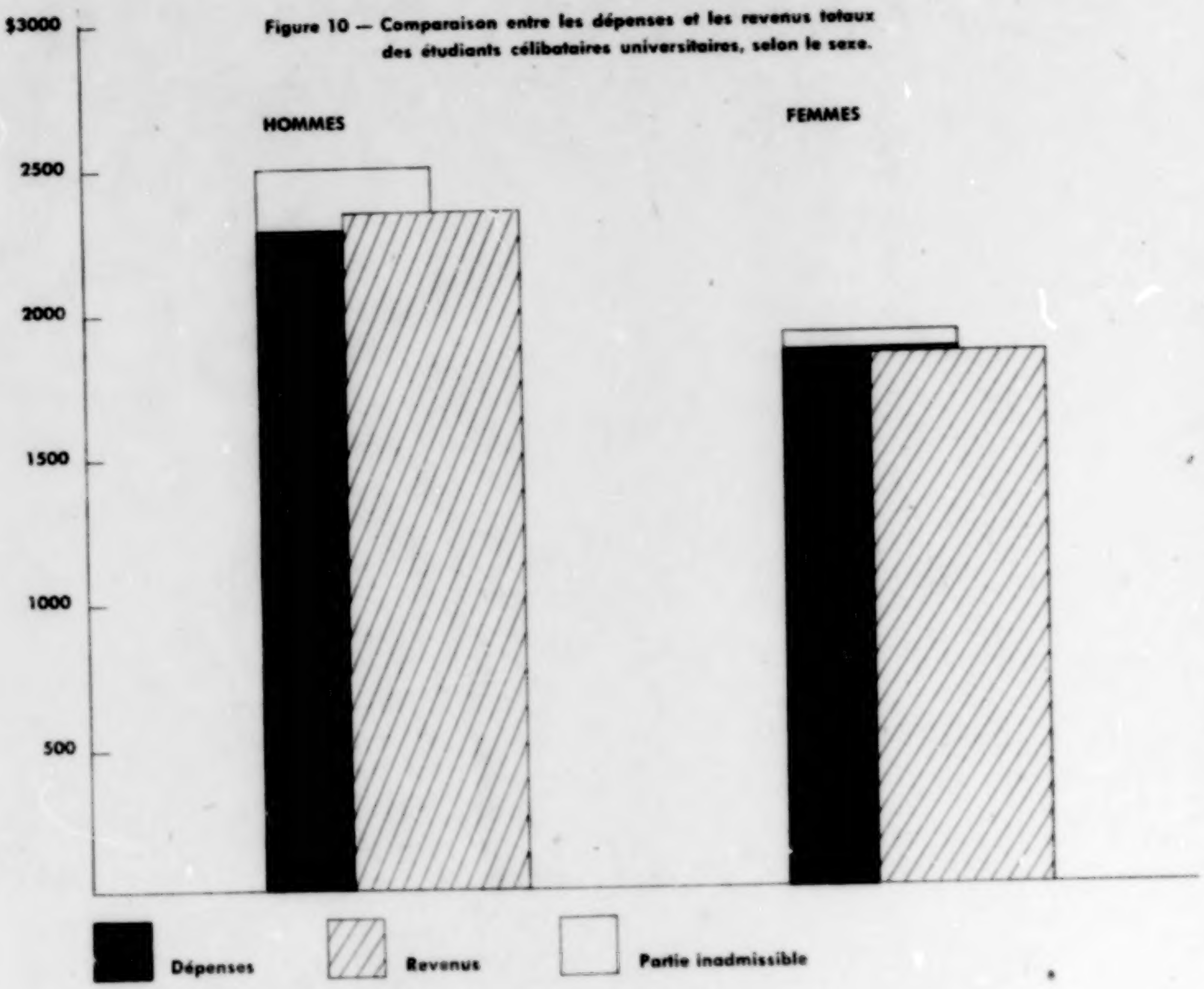

Figure 10 — Comparaison entre les dépenses et les revenus totaux des étudiants célibataires universitaires, selon le sexe.

Figure 11 — Comparaison entre les dépenses et les revenus totaux des étudiants célibataires universitaires, selon la résidence.

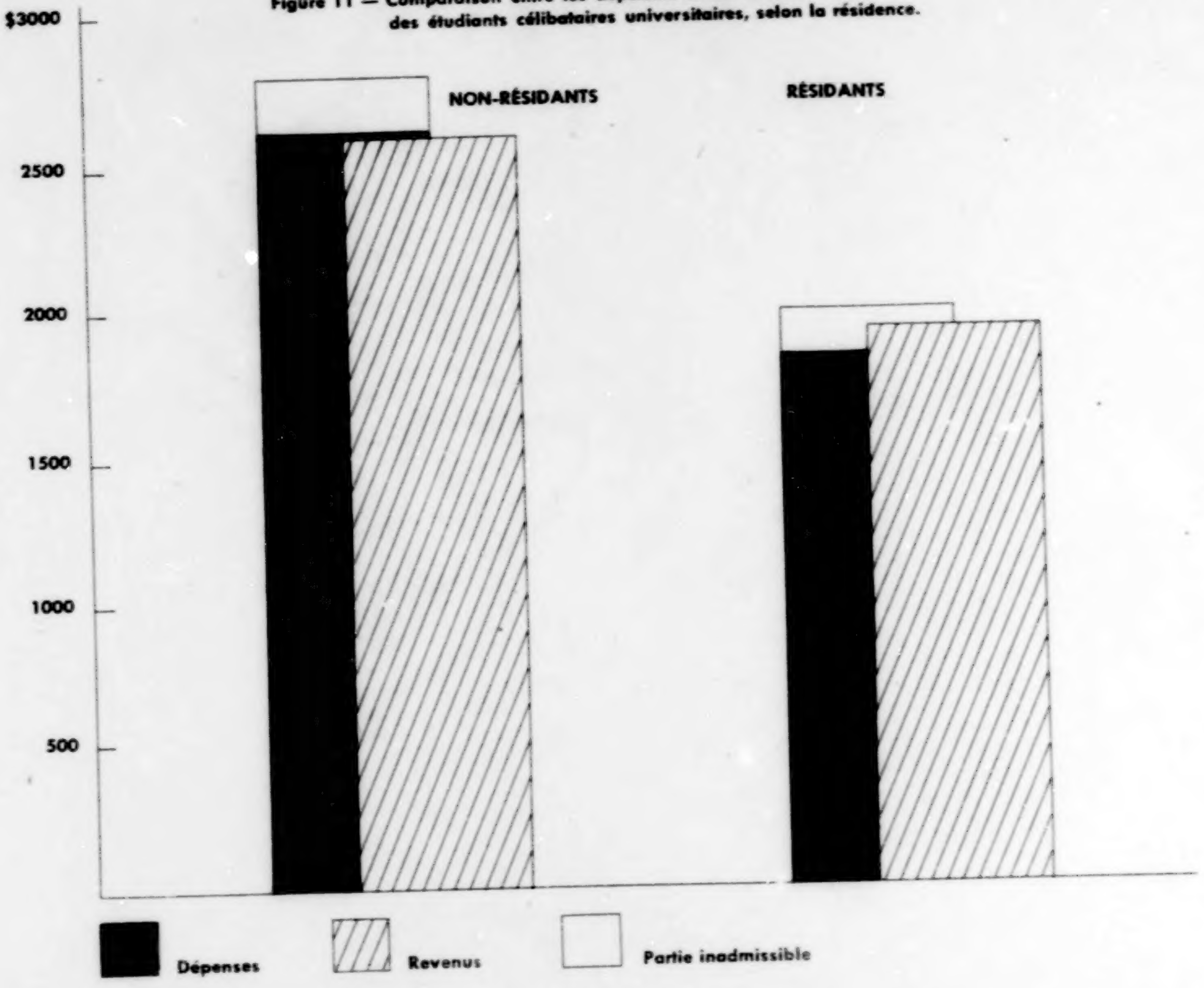

Tableau 83 — Endettement total des étudiants pour la durée actuelle de leurs études, selon le sexe, la résidence et l'établissement.

Établissements	*Célibataires*			
	Sexe		*Résidence*	
	Hommes $	*Femmes* $	*Résidants* $	*Non-résidants* $
Instituts de technologie	460	286	211	746
Collèges	479	237	319	529
Écoles normales	646	545	461	658
Écoles d'infirmiers(ères)	156	244	146	248
Écoles de beaux-arts, musique	676	407	275	613
Centres d'études universitaires	688	549	563	892
Ensemble	498	407	340	582
Laval	1305	666	768	1475
Montréal	917	644	624	1240
McGill	402	349	331	583
Sir George Williams	417	355	314	906
Sherbrooke	1262	744	943	1314
Bishop	586	467	479	566
Ensemble	898	517	530	1214

Plus d'étudiants prétendent sous-estimer leurs dépenses que leurs revenus. Cette imprécision dans l'établissement des dépenses et des revenus révèle bien que la grande majorité des étudiants n'établissent pas un budget à l'avance et ne tiennent pas de comptes précis de leurs opérations budgétaires.

B — Même si le budget établi en cours d'année ne balance pas, l'étudiant prévoit-il équilibrer son budget à la fin de l'année scolaire, soit à la fin de mai 1967 ? Les revenus actuels ou les revenus prévus vont-ils suffire pour terminer la présente année ?

a — Au niveau préuniversitaire

Près de la moitié (45% à 52%) des étudiants, qu'ils soient masculins ou féminins, résidants ou non-résidants, pensent équilibrer leur budget; 30% ne le savent pas trop et les autres (20 à 25%) disent non.

b — Au niveau universitaire

Environ les deux tiers des étudiants universitaires croient pouvoir équilibrer leur budget, un sixième ne le savent pas et les autres ne le prévoient pas. Les étudiants universitaires semblent avoir une idée plus juste de l'ensemble de leur budget que ceux du niveau préuniversitaire, car une plus petite proportion d'étudiants universitaires sont indécis et une plus grande proportion prévoient avoir les revenus suffisants pour faire face à leurs dépenses.

Cette dernière conclusion n'est pas contradictoire avec le fait que le budget présenté ne boucle pas car, en fin de période, l'étudiant trouve des expédients pour équilibrer l'ensemble.

3 — Endettement des étudiants

De plus en plus l'étudiant peut et doit compter sur les emprunts pour financer ses années d'études; il peut avoir recours aux prêts consentis et garantis par le Service de l'aide aux étudiants, aux emprunts auprès des institutions financières ou auprès des particuliers. Certains de ces emprunts ne sont remboursables qu'à la fin de leurs études alors que d'autres le sont à plus court terme.

Cette section va nous renseigner sur la somme que l'étudiant, depuis le début de ses études postsecondaires jusqu'à la fin de la présente année scolaire, a dû emprunter et doit encore.

Tableau 84 — Endettement total des étudiants universitaires, selon le sexe et l'année du cours.

Université	*Hommes* — *Année du cours* 1	2	3	4	5 + 6	*Total*	*Femmes* — 1	2	3	4	5 + 6	*Total*	*Grand Total*
Laval	$989	1417	1559	1637	1493	1307	529	724	709	991	750	666	1185
Montréal	$710	943	1013	1188	1280	917	521	681	770	949	736	643	854
McGill	$315	389	444	484	707	403	298	336	428	431	522	349	382
Sir George Williams	$268	373	449	729	725	417	210	392	470	515	—	356	402
Sherbrooke	$965	1282	1377	1675	1885	1264	658	936	880	720	863	744	1211
Bishop	$500	353	620	990	—	590	68	368	810	842	—	467	543
Ensemble	$683	924	1016	1135	1217	898	412	535	613	710	637	516	802

a — Au niveau préuniversitaire

L'endettement varie en fonction du sexe, de la résidence et de l'établissement. Les garçons ($498) empruntent davantage que les filles ($407) sauf dans le cas des étudiants infirmiers; dans l'ensemble, la différence se chiffre à environ $90 alors qu'elle atteint $200 et plus dans les instituts de technologie, les collèges et les écoles de beaux-arts.

La dette moyenne de l'étudiant résidant au préuniversitaire s'élève à $340 alors que celle du non-résidant atteint $582; elle est particulièrement basse chez les étudiants des écoles d'infirmiers(ères), soit respectivement $146 et $248, et élevée chez les étudiants des écoles normales ($461 et $658) et des centres d'études universitaires ($563 et $892).

Au printemps 1967, les étudiants du niveau collégial devaient entre $340 et $600 chacun selon le cas.

b — Au niveau universitaire

Les étudiants s'endettent en moyenne d'environ $300 de plus que les étudiantes ($898 et $517) et les non-résidants d'environ $700 de plus que les résidants ($1214 et $530). La dette de l'étudiant des universités francophones dépasse de beaucoup celle de l'étudiant des universités anglophones; nous avons vu auparavant que le premier reçoit de plus fortes sommes sous forme de prêt de la part du Service de l'aide aux étudiants.

L'endettement augmente à mesure que les années d'études postsecondaires s'accumulent; c'est au cours des études collégiales et des deux premières années universitaires que l'étudiant contracte la plus grande partie de ses dettes. Au cours des dernières années, il peut généralement obtenir un meilleur revenu pendant les vacances et un revenu pour son travail à temps partiel durant l'année scolaire. En outre, il faut dire que le système de prêt et de bourse n'est en vigueur que depuis 1966; l'endettement va donc croître plus rapidement depuis que les possibilités de prêt ont été élargies.

Pour l'ensemble des universités, l'endettement des étudiants masculins double pratiquement entre la première et la cinquième année en passant de $683 à $1217; celui des étudiantes augmente moins puisqu'il part de $412 en première année pour atteindre son maximum de $710 en quatrième année.

Tableau 85 — Endettement total des étudiants universitaires, selon la résidence et l'année du cours.

Université	*Résidants* — *Année du cours* 1	2	3	4	5 + 6	*Total*	*Non-résidants* — 1	2	3	4	5 + 6	*Total*	*Grand Total*
Laval	$617	737	971	973	769	769	1093	1630	1757	1869	1844	1476	1185
Montréal	$492	626	715	802	865	622	949	1339	1394	1738	1628	1244	854
McGill	$255	341	378	401	612	331	557	466	653	752	878	583	382
Sir George Williams	$212	307	345	516	725	315	585	814	994	1254	—	907	402
Sherbrooke	$824	910	954	1030	1544	946	949	1384	1516	1866	1930	1314	1210
Bishop	$477	94	975	250	—	479	286	408	650	1033	—	569	552
Ensemble	$411	522	623	672	799	530	923	1287	1382	1612	1585	1215	802

Tableau 86 — Augmentation des dépenses et des revenus des étudiants célibataires des universités francophones pour les années 1961-62 et 1966-67.

Ensemble des trois universités francophones		*Résidants*		*Non-résidants*	
		Dépenses	*Revenus*	*Dépenses*	*Revenus*
1966-67	$	2002[1]	2070	2740[1]	2673
1961-62	$	1557	1516	2116	1858
Accroissement	$	445	554	624	815
p/r à 1961	%	28.6	36.5	29.5	43.9

[1] Ces montants de dépenses totales n'incluent pas les frais d'automobile et les remboursements de dettes, car ils n'étaient pas comptés en 1961.

Le mode de résidence joue un rôle important dans l'endettement de l'étudiant; alors qu'entre la première et la dernière année, la dette du résidant passe de $411 à $799, celle du non-résidant va de $923 à $1585; le non-résidant doit donc emprunter deux fois plus que le résidant. En effet, le non-résidant fait face à des dépenses beaucoup plus élevées; il vient d'un milieu socio-économique moins favorisé; il reçoit de la part de ses parents une contribution semblable à celle des résidants et il a moins souvent un emploi durant l'année scolaire que le résidant. Tous ces faits expliquent que le non-résidant ait à emprunter beaucoup plus que le résidant.

Cette surcharge du non-résidant par rapport au résidant sera atténuée par la nouvelle politique selon laquelle l'étudiant reçoit en premier lieu un prêt et en second lieu une bourse si le prêt n'a pas suffi.

La dette totale varie également selon l'université; pour l'ensemble des résidants et des non-résidants, la dette des étudiants des universités francophones est nettement supérieure à celle des étudiants des universités anglophones. Cet écart s'explique sans doute par le fait qu'ils proviennent de milieux socio-économiques différents.

Tableau 87 — Importance relative des postes de dépenses des étudiants célibataires pour les trois universités francophones en 1961-62 et en 1966-67.

Postes de dépense	*Résidants* 1961-62 %	*Résidants* 1966-67[1] %	*Non-résidants* 1961-62 %	*Non-résidants* 1966-67[1] %
Nourriture, logement et ameublement	13.5	20.7	35.4	41.0
Frais scolaires	32.1	31.1	23.6	23.5
Loisirs	21.8	17.9	18.4	13.2
Vêtement	12.2	10.4	9.5	8.4
Transport	8.8	10.7	5.9	6.8
Santé & assurance	4.8	3.4	3.2	3.1
Autres	6.8	5.7	4.0	3.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

[1] Les dépenses pour l'achat ou la location d'une auto et les remboursements de dettes ont été éliminés en 1966-67 pour rendre la comparaison possible avec les données de 1961-62 où ces postes ne se trouvaient pas.

4 — Comparaison entre le budget de 1961-62 et celui de 1966-67 dans les universités francophones

L'étude de 1961[1] n'a été menée que dans les trois universités francophones du Québec; pour rendre la comparaison possible, nous n'avons retenu que les réponses des mêmes établissements pour 1966.

La première constatation est l'accroissement considérable des dépenses et des revenus entre les deux termes de cette période; depuis 1961, les dépenses[2] ont augmenté d'environ 29% et les revenus d'un pourcentage supérieur pour les résidants (38.5%) et les non-résidants (43.5%). Le fait que les revenus aient augmenté plus que les dépenses a permis aux étudiants de combler le déficit enregistré en 1961 principalement par les non-résidants de telle sorte que la situation décrite ici pour 1966 laisse voir un budget à peu près équilibré quel que soit le mode de résidence.

Nous avons vu que les dépenses totales avaient augmenté au cours de ces cinq années, mais est-ce que l'importance relative de chacun des postes est demeurée la même ou si elle a changé?

Les coûts de la nourriture, du logement et de certains articles d'ameublement prennent une plus grande proportion du budget en 1966, qu'en 1961. Le transport exige également une part un peu plus importante du budget. Par ailleurs, dans le budget de 1966, les loisirs et le vêtement grugent une part moins importante du revenu total. Quant aux frais scolaires, au coût des soins de santé et des assurances et enfin aux autres dépenses, ils correspondent à la même proportion du budget en 1966 qu'en 1961.

Ces variations dans l'importance relative de chacun des postes n'affectent pas leur rang dans le budget sauf dans le cas des dépenses de nourriture et de logement des résidants; ce poste passe du troisième au deuxième rang.

D'une étude à l'autre, on note des transformations assez importantes dans la composition du revenu de l'étudiant. La participation de l'étudiant lui-même, qu'il soit résidant ou non, a subi une baisse assez importante, baisse qui provient presque entièrement du poste capital; les revenus provenant des salaires de l'été et de l'année scolaire ont peu changé. Quant à l'aide financière des parents, elle prend en 1967 un peu plus de place dans le budget du résidant et considérablement moins dans celui du non-résidant. Enfin pour les deux groupes d'étudiants, les emprunts prennent de plus en plus d'importance alors que les bourses en perdent; cette transformation est due en partie à un réaménagement du système de l'aide aux étudiants.

La composition du revenu de l'étudiant se transforme à mesure que la clientèle semble changer. Pour tous les étudiants, la diminution au poste capital et, pour les non-résidants, la diminution de l'aide des parents indiquent que de plus en plus les étudiants proviennent des familles économiquement moins pourvues.

[1] Jacques Brazeau et autres. **Les résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française du Québec.** Université de Montréal 1962.

[2] Pour rendre comparables les dépenses de 1961 et de 1966, nous avons soustrait du budget de 1966 les frais d'automobile et les remboursements.

Tableau 88 — Importance relative des postes de revenu des étudiants célibataires pour les trois universités francophones en 1961-62 et 1966-67.

Postes de revenu	*Résidants*		*Non-résidants*	
	1961-62 %	*1966-67* %	*1961-62* %	*1966-67* %
Revenu d'été	35.0	34.3	26.5	27.4
Revenu de l'année	13.8	11.9	6.3	6.5
Contribution des parents	19.4	20.9	20.1	15.9
Emprunts	5.6	19.0	16.9	26.6
Bourses	15.0	10.7	22.8	20.7
Capital utilisé	11.2	3.2	7.4	2.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Chapitre V

BUDGET DES ÉTUDIANTS MARIÉS

Tout au long des analyses précédentes, nous avons laissé de côté les étudiants mariés car ils auraient faussé le budget des étudiants célibataires. Mais il est important de leur consacrer un chapitre spécial puisqu'ils représentent près de 10% de la population universitaire et que leur nombre va s'accroître d'année en année.

Après avoir présenté les caractéristiques des étudiants mariés universitaires, nous n'analyserons que le budget des étudiants masculins mariés. Les étudiants mariés de niveau pré-universitaire ont été éliminés à cause de leur petit nombre. Nous n'avons pas non plus tenu compte des étudiantes mariées parce qu'elles peuvent vivre grâce à un budget normal si le mari a un emploi à temps plein ou grâce à un budget réduit si le mari est lui-même étudiant, et parce que le nombre d'étudiantes ne permet pas alors de poursuivre l'analyse avec plusieurs sous-catégories. Nous avons ainsi voulu éliminer certaines variations extrêmes et incontrôlables.

Ce chapitre comporte cinq sections:

1 — les caractéristiques des étudiants mariés,
2 — le budget: dépenses et revenus,
3 — l'équilibre du budget,
4 — l'endettement,
5 — la comparaison entre le budget de 1961-62 et celui de 1966-67.

1 — Les caractéristiques

Cette section décrit le groupe des étudiants mariés qui ont répondu selon les caractéristiques suivantes: le sexe, l'âge, la résidence, l'année du cours, la profession et le revenu du père.

Sexe

Pour l'ensemble des universités, les femmes représentent 12.4% des étudiants mariés; toutefois les pourcentages varient beaucoup d'un établissement à l'autre: il est plus élevé (22.8%) à McGill et plus bas à Laval (7.1%) et à Sherbrooke (4.7%). C'est dans les universités de la métropole que l'on retrouve le plus grand nombre d'étudiantes mariées.

Âge

L'âge moyen des étudiants masculins mariés est de 26.1 ans alors que celui des célibataires masculins est de 21.4 ans, soit un écart de 4.7 ans. A Bishop, les étudiants mariés sont légèrement plus jeunes (24.5) et à McGill ils sont un peu plus vieux (27.5).

Peu d'étudiants mariés ont moins de 22 ans (5.1%) alors que 17.2% d'entre eux ont 30 ans et plus. La principale concentration (51%) se situe entre 22 et 26 ans.

Les étudiants des universités anglophones se marient un peu plus tardivement que leurs confrères francophones puisque l'âge moyen respectif des deux groupes est de 27.1 dans le premier cas et de 25.8 dans le second.

Tableau 89 — Etudiants mariés, selon le sexe et l'université.

Université	*Hommes*		*Femmes*		*Total*	
	#	%	#	%	#	%
Laval	392	92.9	30	7.1	422	100
Montréal	524	88.5	68	11.5	592	100
McGill	260	77.2	77	22.8	337	100
Sir George Williams	61	87.1	9	12.9	70	100
Sherbrooke	82	95.3	4	4.7	86	100
Bishop	11	91.7	1	8.3	12	100
Total	1330	87.6	189	12.4	1519	100

Résidence

La très grande majorité (97%) des étudiants mariés ne demeurent plus chez leurs parents. La plupart de ceux qui habitent encore chez leurs parents fréquentent une des trois universités de Montréal. Au cours de cette analyse, nous ne tiendrons donc pas compte de la résidence.

Tableau 90 — Âge moyen des étudiants masculins mariés, selon l'université.

Université	*Âge*
Laval	26.1
Montréal	25.5
McGill	27.5
Sir George Williams	25.7
Sherbrooke	25.6
Bishop	24.5
Universités francophones	25.8
Universités anglophones	27.1
Ensemble	26.1

Année de cours

La proportion d'étudiants mariés par rapport au nombre d'étudiants dans chaque année de cours augmente au fur et à mesure que ces derniers parviennent au terme de leurs études; elle est d'environ 5% pour la préparatoire et la première, 6% pour la deuxième, 10% pour la troisième, 15% pour la quatrième, 27.5% pour la cinquième et la sixième et 44% pour ceux dont on ne peut déterminer le nombre d'années de cours (tableau 91).

Profession du père

Si l'on étudie la profession du père, les étudiants mariés se répartissent à peu près de la même façon que les étudiants masculins célibataires; on note toutefois les deux différences suivantes (tableau 16): il y a, d'une part, moins d'étudiants mariés provenant d'un milieu ouvrier non spécialisé que d'étudiants célibataires et, d'autre part, plus d'étudiants mariés que de célibataires dans la catégorie résiduaire où les pères sont retraités, décédés, chômeurs ou ayant une autre profession. L'étudiant marié ne provient donc pas d'un milieu familial plus sélectif que l'ensemble des étudiants.

Revenu du père

Toutefois, le revenu du père des étudiants mariés est de $933 inférieur en moyenne à celui du père des étudiants célibataires. A Laval et à Sherbrooke, la différence est inférieure à ce montant mais elle est supérieure dans les trois universités anglophones. Les étudiants mariés proviendraient donc d'un milieu socio-économique inférieur à celui des étudiants célibataires. Cette constatation est surprenante puisque nous avons vu que moins de pères d'étudiants mariés que de célibataires étaient classés ouvriers non spécialisés; mais il faut aussi considérer que les étudiants mariés proviennent en plus grande proportion de familles où le père est à la retraite, malade ou décédé, ce qui expliquerait l'infériorité du revenu de ce dernier. Il apparaît donc que le mariage durant les études n'est pas l'apanage des étudiants venant d'un milieu privilégié.

Figure 12 — Répartition des étudiants masculins mariés par groupe d'âges, selon les universités francophones, anglophones et l'ensemble.

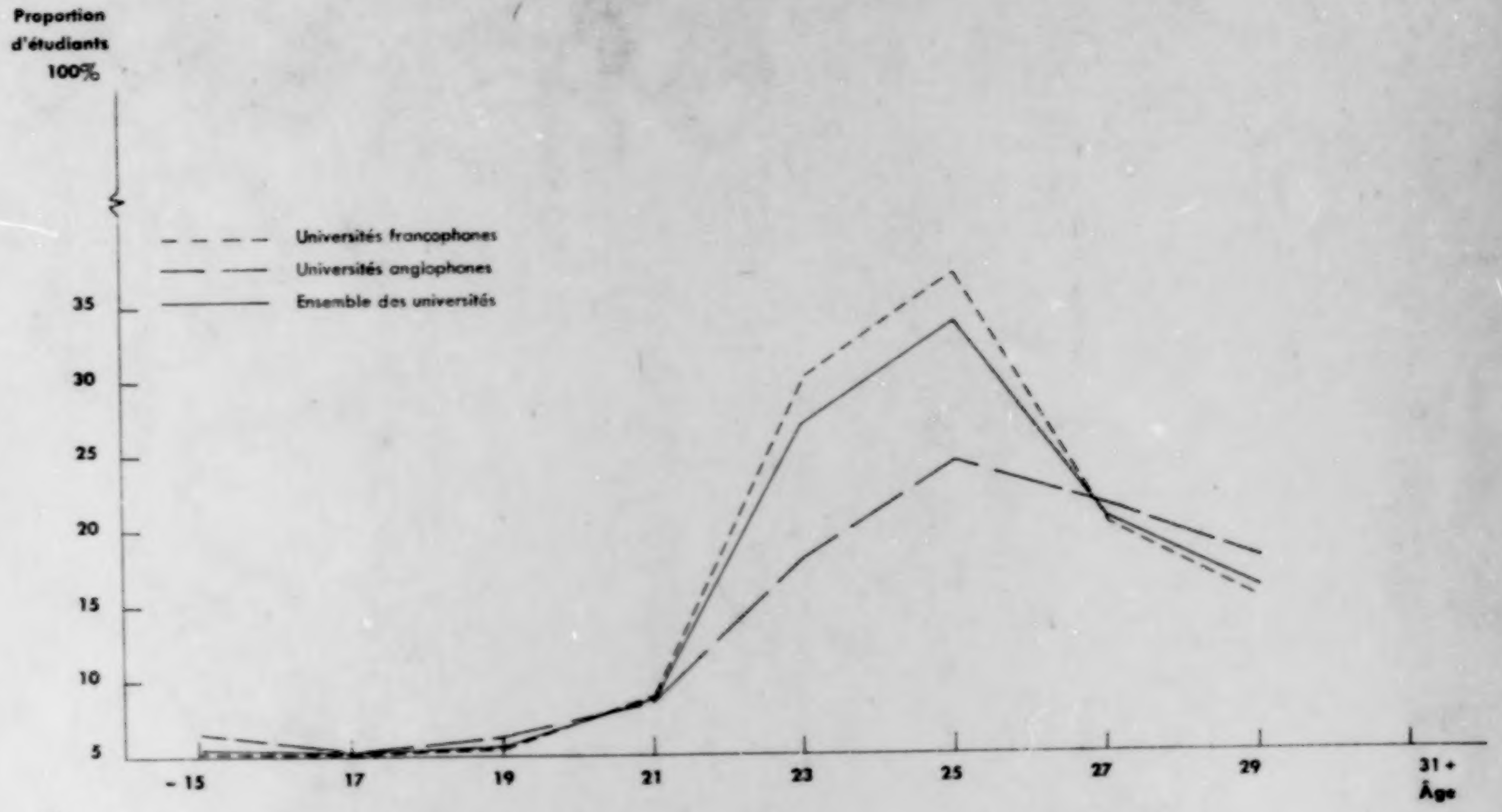

Tableau 91 — Répartition des étudiants mariés, selon l'année du cours et proportions d'étudiants mariés dans l'ensemble des étudiants.

Université		*Année du cours*					*Hors année*	*Total*
		Prép + 1	*2*	*3*	*4*	*5—6*		
Mariés dans les univ. francophones	#	170	182	248	209	103	182	1094
	%	15.5	16.6	22.7	19.2	9.4	16.6	100
Mariés dans les univ. anglophones	#	75	93	79	77	44	50	418
	%	17.9	22.3	18.9	18.4	10.5	12.0	100
Tous les mariés	#	245	275	327	286	147	232	1512
	%	16.2	18.2	21.6	18.9	9.7	15.4	100
Etudiants célibataires & mariés	#	5550	4308	3307	1959	535	528	16187
Proportion de mariés dans l'ensemble des étudiants	%	4.4	6.4	9.9	14.6	27.5	43.9	9.3

2 — Le budget

Cette section ne concernera donc que les dépenses et les revenus des étudiants masculins mariés fréquentant une université. Au cours de cette analyse, nous tiendrons compte de trois variables indépendantes à savoir: le fait que la conjointe soit aux études ou non, le nombre de personnes dans le ménage, et le plus haut diplôme obtenu.

A — Budget de l'étudiant marié selon que la conjointe est aux études ou non.

Parmi les étudiants mariés qui ont répondu, il y en a environ un sur douze dont la femme étudie également; le fait semble un peu plus fréquent dans les universités anglophones que dans les francophones.

a — Les dépenses

Le fait que la femme de l'étudiant soit aux études ou non a une influence énorme sur le budget; dans le premier cas, les dépenses s'élèvent à $5316 et dans le second cas à $6281, soit une différence d'environ $1300. Dans les universités anglophones, l'écart n'est que de $913 alors qu'il atteint $1389 dans les universités francophones. Quand l'épouse n'étudie pas, tous les postes de dépense, sauf les frais scolaires et les voyages occasionnels sont majorés; les augmentations les plus importantes proviennent de la nourriture, du logement, de l'auto, du vêtement et des frais médicaux. Toutefois, le rang des postes demeure le même dans l'une et l'autre situation. Quand les deux conjoints étudient, le budget du ménage est plus comprimé même si les frais scolaires sont accrus et même si on peut s'attendre à ce qu'ils utilisent en principe plus de services extérieurs.

Tableau 92 — Proportions d'épouses d'étudiants universitaires mariés, selon qu'elles sont aux études ou non.

Université		*Épouses aux études*	*Épouses non aux études*	*Total*
Universités francophones	#	76	884	960
	%	7.9	92.1	100
Universités anglophones	#	27	259	286
	%	9.4	90.6	100
Ensemble	#	103	1143	1246
	%	8.3	91.7	100

Tableau 93 — Dépenses des étudiants mariés, selon que la conjointe est aux études ou non.

Université	*Conjointe*		*Nourriture*	*Logement*	*Ameublement*	*Frais scolaires*	*Frais médicaux Assurances*	*Vêtement*	*Transport régulier*	*Voyages occasionnels*	*Auto*	*Loisirs*	*Remboursement*	*Autres dépenses*	*Somme des postes de dépenses*	*Dépenses totales déclarées*
Universités francophones	Aux études	$	805	985	407	739	238	263	176	119	442	368	145	186	4876	4853
		%	16.5	20.2	8.3	15.2	4.9	5.4	3.6	2.4	9.1	7.5	3.0	3.8	100.0	(76)
	Non aux études	$	1105	1176	481	695	367	372	217	130	624	416	208	249	6040	6242
		%	18.3	19.5	8.0	11.5	6.1	6.2	3.6	2.2	10.3	6.9	3.4	4.1	100.0	(884)
	Total	$	1082	1160	475	699	357	363	214	129	610	412	203	244	5948	6135
		%	18.2	19.5	8.0	11.8	6,0	6.1	3.6	2.2	10.3	6.9	3.4	4.1	100.0	(960)
Universités anglophones	Aux études	$	857	1034	395	745	241	237	154	242	392	417	61	233	5008	5492
		%	17.1	20.6	7.9	14.9	4.8	4.7	3.1	4.8	7.8	8.3	1.2	4.7	100.0	(27)
	Non aux études	$	1142	1288	355	702	411	361	223	152	511	434	109	258	5946	6405
		%	19.2	21.7	6.0	11.8	6.9	6.1	3.8	2.6	8.6	7.3	1.8	4.3	100.0	(259)
	Total	$	1112	1261	359	706	393	349	221	161	499	432	104	256	5853	6320
		%	19.0	21.5	6.1	12.1	6.7	6.0	3.8	2.8	8.5	7.4	1.8	4.4	100.0	(286)
Ensemble des universités	Aux études	$	821	998	404	741	238	256	169	154	428	382	123	199	4913	5016
		%	16.7	20.3	8.2	15.1	4.8	5.2	3.4	3.1	8.7	7.8	2.5	4.1	100.0	(103)
	Non aux études	$	1115	1202	451	697	377	369	228	135	598	420	184	251	6027	6281
		%	18.5	19.9	7.5	11.6	6.3	6.1	3.8	2.2	9.9	7.0	3.1	4.2	100.0	(1143)
	Total	$	1089	1184	447	701	365	360	216	137	583	417	179	247	5925	6177
		%	18.4	20.0	7.5	11.8	6.2	6.1	3.6	2.3	9.8	7.0	3.0	4.2	100.0	(1246)

Tableau 94 — Revenus des étudiants masculins mariés, selon que la conjointe est aux études ou non.

Université	Conjointe		Prêt du S.A.E.	Autres prêts	Bourse du S.A.E.	Autres bourses	Revenu durant l'année	Revenu d'été	Capital utilisé	Contribution des parents	Revenu du conjoint	Somme des postes de revenu	Revenus totaux
Universités francophones	Aux études	$	257	234	442	457	596	845	402	110	1135	4478	5084
		%	5.7	5.2	9.9	10.2	13.3	18.9	9.0	2.5	25.3	100.0	(75)
	Non aux études	$	286	237	372	320	414	964	289	160	2524	5566	6419
		%	5.1	4.3	6.7	5.7	7.4	17.3	5.2	2.9	45.3	100.0	(880)
	Total	$	283	234	377	330	430	955	298	157	2417	5481	6313
		%	5.2	4.3	6.9	6.0	7.8	17.4	5.4	2.9	44.1	100.0	(955)
Universités anglophones	Aux études	$	111	228	148	513	1040	693	405	188	1563	4891	5844
		%	2.3	4.7	3.0	10.5	21.3	14.2	8.3	3.8	32.0	100.0	(27)
	Non aux études	$	69	80	82	628	477	1114	452	150	2169	5221	7064
		%	1.3	1.5	1.6	12.0	9.1	21.3	8.7	2.9	41.5	100.0	(263)
	Total	$	73	213	89	616	532	1072	448	153	2107	5303	6952
		%	1.4	4.0	1.7	11.6	10.0	20.2	8.4	2.9	39.7	100.0	(290)
Ensemble des universités	Aux études	$	215	232	359	473	694	804	403	132	1262	4574	5284
		%	4.7	5.1	7.8	10.3	15.2	17.6	8.8	2.9	27.6	100.0	(102)
	Non aux études	$	234	193	305	392	427	997	328	158	2441	5475	6568
		%	4.3	3.5	5.6	7.2	7.8	18.2	6.0	2.9	44.6	100.0	(1143)
	Total	$	233	229	309	399	450	981	334	156	2343	5434	6463
		%	4.3	4.2	5.7	7.3	8.3	18.1	6.1	2.9	43.1	100.0	(1245)

Tableau 95 — Dépenses et revenus totaux de l'étudiant marié selon que la conjointe est aux études ou non.

Université		*Épouses aux études* $	*Épouses non aux études* $	*Total* $
Universités[1] francophones	Revenus	5081	6419	6313
	Dépenses	4853	6242	6135
	Différence	231	177	178
Universités[1] anglophones	Revenus	5844	7064	6952
	Dépenses	5492	6405	6320
	Différence	352	659	632
Ensemble des[1] universités	Revenus	5284	6568	6463
	Dépenses	5016	6281	6177
	Différence	268	287	286

[1] Le nombre de cas par catégorie est indiqué au tableau 94.

b — Les revenus

Le revenu total moyen de l'étudiant marié se chiffre à $6463; il est de $5284 quand la femme étudie et de $6568 dans le cas contraire, soit un écart d'environ $1300. L'écart est légèrement plus grand chez les étudiants des universités francophones ($1335) que chez ceux des universités anglophones ($1220). Les revenus des étudiants des universités anglophones sont cependant supérieurs à ceux des étudiants des universités francophones.

Le fait que l'épouse étudie ou non influence directement sa contribution aux revenus du ménage. Le revenu de l'épouse qui n'est pas aux études ($2441) fournit près de la moitié (45%) du revenu total du couple et occupe le premier rang; le revenu du mari équivaut alors à un quart du revenu du ménage. Quand l'épouse étudie, son revenu ($1262) ne représente plus que 28% du budget et se situe en seconde position alors que celui du mari occupe le premier rang avec une proportion de 33%.

Les épouses qui ne sont pas aux études ont travaillé dans une proportion de 77% des cas et leur revenu moyen s'établit à $2441; par ailleurs, seulement 66% des épouses qui étudient ont eu un emploi qui leur rapporte en moyenne $1262; quand le revenu moyen des deux groupes est calculé seulement en fonction du nombre de femmes ayant eu un emploi, il se trouve majoré de $700 dans l'un ($3156) et l'autre ($1920) cas.

L'ensemble des salaires des deux conjoints plus la part utilisée de leurs économies totalisent 75.6% de leur revenu total, soit 69.2% quand la femme étudie et 76.6% dans le cas contraire. L'étudiant marié pourvoit donc par ses propres moyens aux trois quarts de ses besoins. Le Service de l'aide aux étudiants, de son côté, contribue à environ 10% du revenu total; la proportion est toutefois légèrement supérieure (12.5%) quand les deux sont aux études. Enfin comme la contribution des parents est minime (3%), l'étudiant doit aller chercher le supplément en bourse et en prêt d'une autre source que le Service de l'aide aux étudiants, ce qui est assez facile pour les étudiants du niveau postgradué.

Tableau 96 — Composition du ménage des étudiants masculins mariés, selon les universités.

Université	*Nombre de personnes* 1+2	3	4	5+	*Total*	*Nombre moyen*
Universités francophones	603 61.8	228 23.4	91 9.4	52 5.4	977 100	2.3
Universités anglophones	151 51.4	78 26.5	39 13.3	26 8.8	294 100	2.5
Ensemble des universités	754 59.3	306 24.2	130 10.3	78 6.2	1271 100	2.3

Tableau 97 — Dépenses et revenus totaux moyens des étudiants masculins mariés, selon le nombre de personnes dans le budget et l'université.

Université		*Nombre de personnes*				*Ensemble*
		1—2 $	*3* $	*4* $	*5+* $	$
Universités francophones	Revenus	6270	5856	6724	8308	6299
	Dépenses	5917	5961	6691	7852	6084
	Différence	353	−105	33	456	215
Universités anglophones	Revenus	6473	6033	7663	9704	6779
	Dépenses	5835	5769	6927	8619	6209
	Différence	638	264	736	1085	570
Ensemble des universités	Revenus	6282	5878	7010	8681	6379
	Dépenses	5900	5912	6762	8107	6113
	Différence	382	−34	248	574	266

L'examen des revenus et des dépenses révèle que l'étudiant marié réussit plus facilement que son confrère célibataire à boucler son budget puisqu'il obtient un surplus de revenu sur les dépenses de près de $300 (tableau 95).

Les étudiants mariés présentent une situation financière positive quel que soit le nombre d'enfants, sauf toutefois dans le cas du premier enfant où les dépenses sont légèrement plus élevées que les revenus. L'arrivée d'un premier enfant s'accompagne d'une baisse d'environ $400 du revenu moyen, alors que les obligations financières augmentent. Par ailleurs, dans le cas où il y a 4 ou 5 personnes et plus, les revenus et les dépenses s'élèvent par bonds assez importants.

Pour l'ensemble des étudiants, les dépenses s'échelonnent de $5900 à $8107, soit un écart de $1207, et les revenus de $6282 à $8681, soit un écart de $2399 quand la famille augmente de 2 à 5 personnes et plus. Et dans le cas des étudiants des universités anglophones, les écarts sont encore plus prononcés. Il importe cependant de souligner que si l'augmentation des dépenses est reliée directement à l'accroissement de la famille, l'augmentation des revenus par contre dépend davantage du niveau d'études atteint lequel influence directement et les possibilités d'emploi et les salaires.

B — Budget de l'étudiant masculin marié selon le nombre de personnes incluses dans le budget

Le ménage étudiant compte en moyenne 2.3 personnes; en effet plus de la moitié des étudiants n'ont pas d'enfant. Chez les étudiants des universités anglophones, on retrouve plus de ménages (22.1%) ayant 2 enfants et plus que chez ceux des universités francophones (14.8%); cette différence provient du fait que l'étudiant marié anglophone est un peu plus âgé (27.1) que son confrère francophone (25.8). Il ressort que quatre ménages sur dix doivent assumer la charge d'un ou plusieurs dépendants; l'étudiant doit alors faire face à de nouvelles exigences en terme de logement, de services

Tableau 98 — Répartition des étudiants masculins mariés, selon le diplôme obtenu.

Université	*Aucun diplôme*	*Baccalauréat*	*Licence Maîtrise*	*Doctorat*	*Total*
Universités francophones	175 20.4	519 60.3	152 17.7	14 1.6	860 100.
Universités anglophones	90 32.1	120 42.9	42 15.0	28 10.0	280 100.
Ensemble des universités	265 23.2	639 56.1	194 17.0	42 3.7	1140 100

Tableau 99 — Dépenses et revenus totaux des étudiants masculins mariés, selon le plus haut diplôme obtenu et l'université.

Université		*Aucun diplôme* $	*Baccalauréat* $	*Licence ou maîtrise* $	*Doctorat* $	*Ensemble* $
Universités francophones	Revenus	6006	6276	7845	7393	6517
	Dépenses	6030	6035	6879	6793	6198
	Différence	−24	241	966	600	319
Universités anglophones	Revenus	5948	7045	7471	9525	7004
	Dépenses	5600	6363	6485	8350	6335
	Différence	348	682	986	1175	669
Ensemble des universités	Revenus	5986	6420	7764	8814	6636
	Dépenses	5882	6097	6793	7831	6232
	Différence	104	323	971	983	404

médicaux et hospitaliers, de garderie, de modification des loisirs, en somme à des changements importants dans son mode de vie. Dispose-t-il de services adéquats pour assumer d'une façon harmonieuse à la fois ses responsabilités familiales et la poursuite de ses études et permettre à sa femme d'en faire autant ?

C — Budget de l'étudiant masculin, selon le plus haut diplôme obtenu

Les étudiants des universités francophones sont principalement concentrés dans la catégorie de ceux qui détiennent un baccalauréat alors que ceux des universités anglophones sont davantage disséminés parmi les quatre catégories du tableau. Chez les seconds, 10% poursuivent des études postdoctorales alors qu'il n'y en a que 1.6% chez les premiers. Il s'agit donc de deux groupes dont la composition est nettement différente.

Quelle que soit l'université fréquentée, l'étudiant sans diplôme dispose de $6000 pour subvenir aux besoins du ménage; dans le cas des établissements francophones, les détenteurs d'une maîtrise disposent d'un maximum de $7845 et dans le cas des établissements anglophones, les détenteurs d'un doctorat disposent de $9525.

Peu importe le diplôme obtenu ou l'établissement fréquenté, les dépenses sont inférieures aux revenus sauf dans un cas où les deux sont sensiblement identiques. Les surplus sont beaucoup plus importants chez les détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat.

3 — Equilibre du budget

Les deux tiers des étudiants mariés prévoient pouvoir boucler leur budget à la fin de l'année, un cinquième ne le croient pas et les autres (13%) ne le savent pas. Les tableaux indiquent que l'étudiant marié dispose d'un revenu global beaucoup plus élevé que le célibataire et qu'il sait mieux que ce dernier combien il lui en coûte pour vivre et comment établir un budget équilibré.

4 — Endettement

L'endettement signifie ici les dettes réelles contractées depuis le début des études postsecondaires. Il est particulièrement plus élevé dans les universités francophones ($1275 à $1602) que dans les universités anglophones ($586 à $772). La moyenne de l'ensemble est de $1183.

L'endettement selon l'année du cours passe de $683 en première à $1217 en cinquième ou sixième année. L'étudiant de deuxième année à l'université a contracté les deux tiers de l'endettement d'un étudiant de cinquième et plus. L'endettement de l'étudiant marié est supérieur à celui de l'étudiant résidant mais inférieur à celui du non-résidant.

Tableau 100 — Endettement des étudiants masculins mariés, selon l'université.

Université	*Dette* $
Laval	1390
Montréal	1275
McGill	678
Sir George Williams	772
Sherbrooke	1602
Bishop	586
Ensemble	1183

Tableau 101 — Endettement des étudiants masculins mariés, selon l'annee du cours.

Année du cours:	*1ère* $	*2e* $	*3e* $	*4e* $	*5e+6e* $	*Ensemble* $
Ensemble des universités	683	924	1016	1135	1217	898

Tableau 102 — Dépenses et revenus totaux des étudiants masculins mariés des universités francophones, 1961-1966.

	1961	*1966*	*Accroissement*	
	1	*2*	*2—1*	
	$	$	$	%
Revenus	4220	6313	2093	49.6
Dépenses	3810	5322[1]	1512	39.7

5 — Comparaison des dépenses et des revenus pour les années 1961-62 et 1966-67

Les dépenses[1] et les revenus des étudiants mariés ont augmenté dans des proportions considérables entre 1961 et 1966, soit 40% pour les premières et 50% pour les seconds; ce sont là des proportions nettement supérieures à celles du budget des célibataires. Dans le cas des étudiants mariés, les revenus surpassent les dépenses et en 1961 et en 1966.

L'accroissement des dépenses a affecté tous les postes du budget de telle sorte que l'importance relative de chacun d'eux n'a guère variée. Parmi les sources de revenu des ménages étudiants, c'est le revenu de la conjointe qui a le plus contribué à la hausse du revenu total.

Conclusion

L'étudiant masculin marié à l'université a près de cinq ans de plus que son confrère célibataire. Il provient d'un milieu socio-économique semblable à celui d'un célibataire. Son épouse, d'une façon générale, n'est pas aux études et elle a, dans trois cas sur quatre, travaillé au moins une partie de l'année. Quatre étudiants sur dix ont un enfant ou plus et la proportion est plus grande chez les anglophones.

[1] Les frais d'automobile et les remboursements de dettes en 1966 ont été soustraits des dépenses totales pour assurer la comparaison avec les données de 1961.

L'étudiant dispose en moyenne de $6000 à $7000 par année; ses revenus augmentent selon le diplôme obtenu; celui qui n'a aucun grade dispose de $6000 en moyenne alors que celui qui détient une maîtrise a environ $7800 et celui qui a un doctorat $8800.

D'une façon générale, ses revenus suffisent à couvrir ses dépenses. Seule l'arrivée d'un premier enfant semble débalancer son budget et provoquer un déficit; en effet, l'arrêt de travail de l'épouse et l'accroissement des dépenses peuvent facilement causer un déséquilibre dans un budget déjà limité.

Tableau 103 — Importance relative des postes de dépenses des étudiants mariés dans les universités francophones, 1961-1966.

Dépenses	*1961*[1] %	*1966*[2] %
Nourriture, logement et ameublement	51.1	51.1
Frais scolaires	14.5	13.1
Loisirs	8.6	7.7
Vêtement	8.4	6.8
Santé & assurances	8.2	6.7
Transport	5.5	6.4
Autres	3.6	8.2
Total	100.0	100.0

[1] 1961 — Tous les étudiants mariés, masculins et féminins.
[2] 1966 — Seulement les étudiants mariés masculins.

CONCLUSIONS

Nous allons d'une part rappeler certaines caractéristiques de la population étudiante qui soulèvent de nouveau le problème de l'accessibilité aux études postsecondaires et d'autre part insister sur la croissance du budget étudiant et sur les répercussions que cette hausse peut avoir sur l'étudiant lui-même et sur le financement de l'éducation.

Accessibilité aux études supérieures

La population étudiante universitaire provient dans une proportion de 60% des zones métropolitaines de Montréal, Québec et Sherbrooke où sont situées les universités alors que la population totale de ces trois régions ne représente que 50% de la population de la province. Dans l'ensemble de la population étudiante, il y a donc une surreprésentation des étudiants provenant des villes universitaires, mais cette inégalité géographique, quant à l'accessibilité aux études supérieures, recouvre en réalité une inégalité reposant sur des facteurs plus globaux tels que des conditions économiques et culturelles.

Nous avons vu en effet que les résidants proviennent en plus grande proportion de familles dont le père est administrateur, gérant, professionnel ou semi-professionnel et dont le père gagne en moyenne $1400 de plus que celui des non-résidants qui est, lui, en plus forte proportion cultivateur ou ouvrier (tableaux 17 et 23).

Au niveau préuniversitaire principalement dans les établissements de formation professionnelle, les étudiants sont issus en plus grande proportion de familles ouvrières ou agricoles (52.1%) que les étudiants universitaires (34.7%); les premiers recherchent une formation qui leur permette de déboucher le plus vite possible sur le marché du travail.

Si l'accès aux études supérieures n'est pas également possible aux personnes de tous les niveaux socio-économiques, il ne l'est pas non plus pour les filles et les garçons. Les filles n'occupent qu'une place sur quatre à l'université alors qu'elles sont en proportion à peu près égale au niveau collégial. Cette différence s'explique d'une part par le contexte économique des familles, car très souvent les parents avaient à choisir entre l'éducation des garçons et celle des filles, et d'autre part par le contexte culturel, car les rôles de la femme n'exigeaient pas d'elle une formation supérieure et le milieu de travail n'acceptait pas de femmes au-delà d'un certain niveau de responsabilité. Néanmoins depuis 1961, la population féminine à l'université a augmenté, ce qui constitue un progrès dans la voie de l'accessibilité même si la parité avec les garçons n'est pas atteinte.

L'accessibilité aux études supérieures, indépendamment des questions de géographie, de fortune, de milieu familial, de sexe n'est donc pas entièrement réalisée; toutefois plusieurs réformes telles que la régionalisation de l'ensei-

gnement secondaire, la création d'un réseau de collèges d'enseignement général et professionnel, la gratuité scolaire dans ces collèges et l'ajustement des montants accordés par le Service de l'aide aux étudiants ont depuis 1967 sûrement contribué à mieux assurer la représentativité des diverses catégories d'étudiants à l'université. Toutefois la réforme du système d'enseignement et l'aide financière ne feront pas tomber tous les obstacles à la démocratisation car un bon nombre d'entre eux sont liés au système de valeurs de la population.

L'augmentation de la population étudiante sur les campus et les modifications dans l'importance relative des sous-groupes constitués en fonction du sexe, de la répartition rurale-urbaine, du milieu familial, de la faculté, etc., provoquent des changements dans le sens d'une plus grande diversification des mentalités, des idéologies et des intérêts; il en résulte alors des tensions plus grandes tant à l'intérieur même de la société étudiante que dans ses relations avec la société globale.

Le budget étudiant

Dans les universités francophones, les dépenses de l'étudiant résidant chez ses parents ou non se sont accrues de près de 30% entre 1961-1962 et 1966-1967. Cette augmentation provient en partie de la hausse du coût de la vie dont l'indice passa de 130.9 en 1962 à 147.7 en 1967, soit un écart de 13% à Montréal[1]; l'étudiant non-résidant a dû payer $2,387 en 1967 les services qui lui coûtaient $2,116 en 1962. Toutefois, la hausse du coût de la vie ne suffit même pas à rendre compte de la moitié de l'accroissement réel des dépenses; la différence (17%) peut s'expliquer en premier lieu par une hausse du niveau de vie liée à l'utilisation de nouveaux services (plus d'étudiants utilisent une voiture) et de biens de meilleure qualité (logement, nourriture, etc.), et en second lieu par une hausse peut-être plus marquée du coût de la vie chez les étudiants: il est possible en effet que la localisation des universités dans le centre-ville ou dans les périphéries résidentielles provoque une augmentation proportionnellement plus grande du coût des services dont l'étudiant a besoin.

Depuis 1967, le coût de la vie a grimpé de 3% à 4% par année et il semble que ce taux va se maintenir encore, de telle sorte que les dépenses des étudiants vont au moins s'accroître dans la même proportion et probablement davantage à cause du type de services recherchés et de l'accroissement des besoins de cette population.

L'accroissement du coût de la vie au rythme où il évolue risque de restreindre l'accessibilité d'une partie importante de la population aux études collégiales et surtout universitaires. Un tel coût pour une année d'étude peut constituer un obstacle immédiat pour l'étudiant prêt à accéder à ces études mais n'ayant pas les fonds nécessaires et il peut surtout constituer une barrière psychologique dans la mesure où, pour l'étudiant et son milieu, une telle somme se situe hors d'atteinte et hors des attentes éventuelles. Bien souvent les sources d'aide possibles ne sont pas connues et la perspective de s'endetter soulève beaucoup de résistances et de craintes.

Si pour atteindre un objectif comme l'éducation supérieure, un individu en perçoit les conditions trop onéreuses, il aura tendance à réduire ses aspirations, soit en choisissant tout de suite le marché du travail, soit en optant pour un cours moins long et moins coûteux. Il arrive aussi très souvent que la question financière devienne un obstacle dans la mesure où l'éducation supérieure n'est pas suffisamment valorisée dans la famille et dans le groupe socio-économique auquel le candidat appartient; l'absence de valorisation et par conséquent de motivation suffisante vont bloquer toute possibilité d'action pour régler la question d'argent.

Nous avons insisté sur les conséquences que représente la hausse du coût d'une année scolaire, mais il ne faut pas oublier que si les dépenses ont augmenté de 30%, les disponibilités monétaires des étudiants ont subi un accroissement supérieur aux dépenses; pour les résidants, la hausse est de 36.5% et pour les non-résidants de 43.9% (tableau 86). Tous les postes de revenu ont augmenté sauf l'utilisation des économies passées et, pour les résidants, les bourses. La hausse a été deux fois plus considérable dans le cas des bourses et des prêts que dans le cas de l'ensemble des autres postes (salaires de l'étudiant, capital et aide de la part des parents).

Si l'étudiant universitaire parvient à présenter un budget où les dépenses admissibles et les revenus s'équilibrent assez bien (tableau 82), c'est grâce à l'aide financière qu'il reçoit sous forme de prêt ou de bourse dont les montants varient entre $400 et $1100 en moyenne selon les catégories d'étudiants. Ce support financier quelque forme qu'il prenne est une condition essentielle de l'accessibilité aux études supérieures.

Cette étude a cependant révélé qu'au moment de sa réalisation, certaines catégories d'étudiants disposaient de moins de ressources et avaient plus de difficultés à assurer leur subsistance. Au niveau collégial, le budget de toutes

[1] Bureau fédéral de la statistique. Prices and Prices Indexes (62002). Ottawa.

les catégories d'étudiants, mais plus particulièrement dans le cas des étudiantes d'une part et des non-résidants d'autre part, se solde par un déficit pouvant aller jusqu'à $350. Les étudiants des instituts de technologie, des écoles normales et des écoles de beaux-arts affichent de plus grands déficits que ceux des collèges, des écoles d'infirmiers(ères) et des centres d'études universitaires.

Au niveau universitaire, les étudiantes présentent une situation nettement plus défavorisée que celle des garçons; elles trouvent en effet moins d'emplois pour l'été, elles gagnent de plus petits salaires, elles disposent enfin d'un revenu total moyen inférieur de $500 à celui du garçon. Le non-résidant également éprouve un peu plus de difficultés que le résidant à trouver les ressources financières suffisantes pour équilibrer son budget; le premier plus que le second subit l'effet de la hausse du coût de la vie.

Etudiant face à son budget

Il est certain que les questions budgétaires ne doivent pas constituer pour l'étudiant une préoccupation majeure, une source d'insécurité permanente canalisant une part importante des énergies qu'il doit consacrer à ses travaux. **D'une façon générale, l'étudiant n'a pas à travailler durant l'année scolaire dans le seul but de subvenir à ses besoins de subsistance; toutefois, un bon nombre d'étudiants trouvent là une occasion de se familiariser avec la mise en pratique de leur discipline.**

Que l'étudiant ne soit pas préoccupé abusivement par des questions financières n'implique pas cependant qu'il doive être indifférent vis-à-vis la responsabilité de sa subsistance. Il a à se trouver un travail d'été, il a à prévoir un budget conforme à ses besoins et à ses possibilités financières, il a à respecter une échelle de valeur dans ses dépenses, échelle conforme à une vie intellectuelle et en accord avec les efforts énormes que doit faire la collectivité pour mettre sur pied un système d'éducation valable et le plus accessible qui soit aux diverses couches de la société. D'ailleurs la communauté étudiante manifeste suffisamment d'initiative, d'imagination et d'énergie pour en arriver à se procurer des services communs d'une façon économique. Il n'y a pas de doute que l'accroissement du coût de la vie et des besoins va poser à l'étudiant un défi plus grand et va exiger de lui plus de détermination, d'initiative et de rigueur dans la tenue d'un budget.

Evolution des besoins

Une aide financière aux étudiants qui réponde adéquatement aux besoins de ces derniers va nécessiter des sommes de plus en plus considérables. En effet le nombre des candidats augmente conjointement avec la hausse du coût de la vie. La démocratisation des études post-secondaires va amener de plus en plus d'étudiants dont les besoins seront plus grands à cause du faible revenu de leur père et à cause de leur éloignement des centres urbains universitaires. Le nombre des étudiants mariés va sûrement s'accroître au cours des prochaines années et cela va faire surgir de nouveaux besoins. En outre on peut prévoir une diminution du revenu moyen des vacances, due soit à l'instauration du trimestre scolaire d'été soit à une baisse au moins relative du nombre d'emplois d'été disponibles. Enfin les aspirations et les besoins des étudiants vont progresser au même rythme que ceux de la société où ils vivent.

Cette augmentation extrêmement rapide du coût de l'aide, jointe à une progression du coût de l'éducation par élève[1] quel qu'en soit le degré, amènent les pouvoirs publics à s'interroger sur les moyens à prendre pour maintenir l'éducation comme priorité sans pour autant négliger dangereusement d'autres tâches importantes de l'État.

La responsabilité de faire face au coût croissant d'une année d'étude ne peut être laissée aux seules ressources de l'étudiant et de sa famille sans par le fait même créer une grande injustice aux familles à revenu moyen et faible. Tous les citoyens paient pour l'établissement d'un système d'éducation dont le budget gruge environ un tiers du budget total; les universités ont reçu, en 1967-68, 60% de leur budget (opération et immobilisation) sous la forme de subventions gouvernementales et seulement 18% sous la forme de frais de scolarité[2]. C'est donc pour l'État une responsabilité que d'accorder une aide d'autant plus grande que les besoins de l'étudiant sont plus importants, de façon à réduire l'inégalité face à l'éducation supérieure.

[1] P.H. Coombs. La crise mondiale de l'éducation. Col. SUP, P.U.F. 1968. pp. 74 à 81.

[2] Rapport du ministère de l'Education, 1967-1968. Editeur du Québec, p. 134.

ANNEXES

A — QUESTIONNAIRE

B — LISTE DES INSTITUTIONS RETENUES POUR L'ANALYSE

C — BIBLIOGRAPHIE

QUESTIONNAIRE SUR LE BUDGET DES ÉTUDIANTS DU QUÉBEC INSCRITS AUX NIVEAUX POST-SECONDAIRES 1966-67

CENTRE DE RECHERCHES SUR L'OPINION PUBLIQUE (C.R.O.P. INC.)

Case postale 430
Haute Ville, Québec

1. Lire la lettre d'introduction
2. Lire le texte des directives
3. Répondre au questionnaire

ATTENTION

Postez votre questionnaire et votre feuille de réponses complétés dans l'enveloppe affranchie et adressée ci-jointe.

À REMPLIR OU À CORRIGER, S'IL Y A LIEU

NUMÉRO D'IDENTITÉ

NOM DE FAMILLE

PRÉNOM

ADRESSE ACTUELLE

VILLE, VILLAGE

NO DE TÉLÉPHONE

C O N F I D E N T I E L

CARACTÈRE CONFIDENTIEL ASSURÉ

"Par la présente, tous les membres du Comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation, conviennent que seule la firme C.R.O.P. Inc. aura accès à l'information inscrite sur chaque questionnaire individuel de l'enquête conduite sur le budget des étudiants du Québec inscrits aux niveaux post-secondaires en 1966-67."

Yves Martin
Yves Martin,
Président du Comité et
Sous-ministre adjoint,
Ministère de l'Education.

C. R. O. P. INC.

CENTRE DE RECHERCHES SUR L'OPINION PUBLIQUE

Québec, février-mars 1967.

Monsieur, madame, mademoiselle,

Les responsables de la majorité des associations étudiantes du Québec veulent savoir, d'une manière *scientifique*, combien il en coûte, *cette année*, à chaque étudiant de chaque institution, inscrit aux niveaux post-secondaires et universitaires pour fréquenter l'école.

Au début de la présente année académique, un comité a été formé à leur demande pour élaborer un plan d'accessibilité générale à l'éducation. Ce comité est composé de deux représentants de l'Union générale des étudiants du Québec (U.G.E.Q.), de représentants de la direction à la planification au Ministère de l'éducation du Québec, d'un représentant de la C.S.N. et de la F.T.Q.

Ce comité veut présenter des recommandations au gouvernement du Québec sur les exigences matérielles du travail étudiant. Pour appuyer ses recommandations sur une information exacte et conforme à la réalité du milieu étudiant en 1966-67, il a confié au Centre de recherches sur l'opinion publique (C.R.O.P. Inc.), la tâche de recueillir cette information. Le Centre est un organisme de recherches indépendant, composé de professionnels de diverses disciplines scientifiques pour qui le caractère *confidentiel* de l'information qu'il recueille auprès du public constitue une exigence essentielle.

Devant la hausse des frais de scolarité et la nécessité d'établir des programmes d'aide suffisant pour ceux qui n'ont pas les ressources financières voulues pour bien accomplir ou pour simplement continuer leurs études, le comité a jugé urgent d'avoir des statistiques qui seraient à jour. Pour définir des modalités satisfaisantes d'aide aux étudiants, il n'existe présentement au Québec, que très peu de renseignements statistiques récents et comparables sur les ressources et les besoins financiers des étudiants aux niveaux post-secondaires. Le relevé effectué par l'Union canadienne des étudiants (U.C.E.) en 1965 n'a touché au Québec qu'une légère partie de la population étudiante.

Dans plusieurs milieux, nous nous sommes fait dire qu'il serait extrêmement difficile d'obtenir la collaboration des étudiants à la présente étude. Nous croyons qu'il s'agit là d'un préjugé et nous espérons que votre réponse à l'enquête nous donnera raison.

Veuillez vous rappeler que le succès de l'étude et, partant de son utilité au comité du plan, dépend de la précision, de l'honnêteté, de la fidélité de vos réponses et du taux élevé de réponses à l'enquête.

Voici comment se déroulera la présente étude:

1. Comme annoncé dans les journaux, *tous* les étudiants inscrits aux niveaux post-secondaires et universitaires participeront à l'étude.
2. Le questionnaire comporte des questions sur tous les domaines qui peuvent occasionner des dépenses à l'étudiant qui vit au rythme de son époque.
3. **Après la présente étude, nous rencontrerons, au cours d'une interview personnelle, un "échantillon" de tous les étudiants invités à répondre à l'enquête. Cette entrevue nous permettra de mieux saisir la valeur des réponses données au présent questionnaire.**

   En prévision de cette entrevue, nous vous demandons de nous donner précisément ou de corriger s'il y a lieu sur la première page du questionnaire, votre nom, votre adresse actuelle et votre numéro de téléphone. Nous réaliserons ces entrevues durant le mois de mars.
4. **Toutes les réponses que vous inscrirez sur le questionnaire auront un caractère strictement confidentiel. Le Centre de recherches a l'entière responsabilité de respecter et de faire respecter ce caractère confidentiel. Il a même exigé que le comité prenne l'engagement formel de respecter le caractère confidentiel de l'information obtenue comme l'atteste le texte cité et signé de son président sur la page couverture du questionnaire.**

   Le numéro d'identité qu'on vous demande d'inscrire sur votre feuille de réponse est absolument nécessaire car il permettra d'établir précisément la proportion des étudiants de chaque institution, département, faculté et année d'étude qui aura répondu au questionnaire. Il s'agit d'une exigence scientifique.
5. Les résultats de l'étude seront remis au Comité du plan d'accessibilité générale à l'éducation qui les rendra publics. Ces résultats seront groupés dans des tableaux statistiques de façon à respecter l'anonymat des informateurs.

Yvan Corbeil

YVAN CORBEIL
Président

CASE POSTALE 430, HAUTE VILLE, QUÉBEC 4

DIRECTIVES SUR LA FAÇON DE RÉPONDRE AU QUESTIONAIRE

PAGE COUVERTURE

Nom et adresse : Inscrire (ou corriger, s'il y a lieu) votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Numéro d'identité : Copier votre numéro d'identité (voir page couverture du questionnaire) sur la ligne du "Numéro d'identité" de la "Feuille de Réponses" (imprimée en rouge) et remplir un espace par chiffre dans les **lignes** 1 à 7 comme sur **l'exemple** ci-dessous.

QUESTIONNAIRE

Lire les questions, réponses et directives attentivement. Afin de vous aider à répondre rapidement, nous avons disposé les questions de façon à ce que vous puissiez y répondre en encerclant un chiffre sur le questionnaire (voir l'exemple de réponse choisie) et en inscrivant un trait sur la Feuille de Réponses (voir ci-dessous Feuilles de Réponses, exemple ligne 8).

EXEMPLE DE RÉPONSE CHOISIE

LIGNE 8 — Quelle a été la moyenne de vos notes à l'école, l'an dernier ?

(RÉPONSE CHOISIE)

1. 80% ou plus	4. 65 à 70%	7. 50 à 54%
(2) 75 à 79%	5. 60 à 64%	8. Moins de 50%
3. 70 à 74%	6. 55 à 59%	9. Ne s'applique pas

La réponse choisie, dans l'exemple ci-haut, est le numéro 2 que nous avons encerclé.

A certaines des questions demandées, il vous sera nécessaire d'effectuer certains calculs; nous vous prions d'inscrire les chiffres exacts sur le questionnaire même.

EXEMPLE FEUILLE DE RÉPONSES

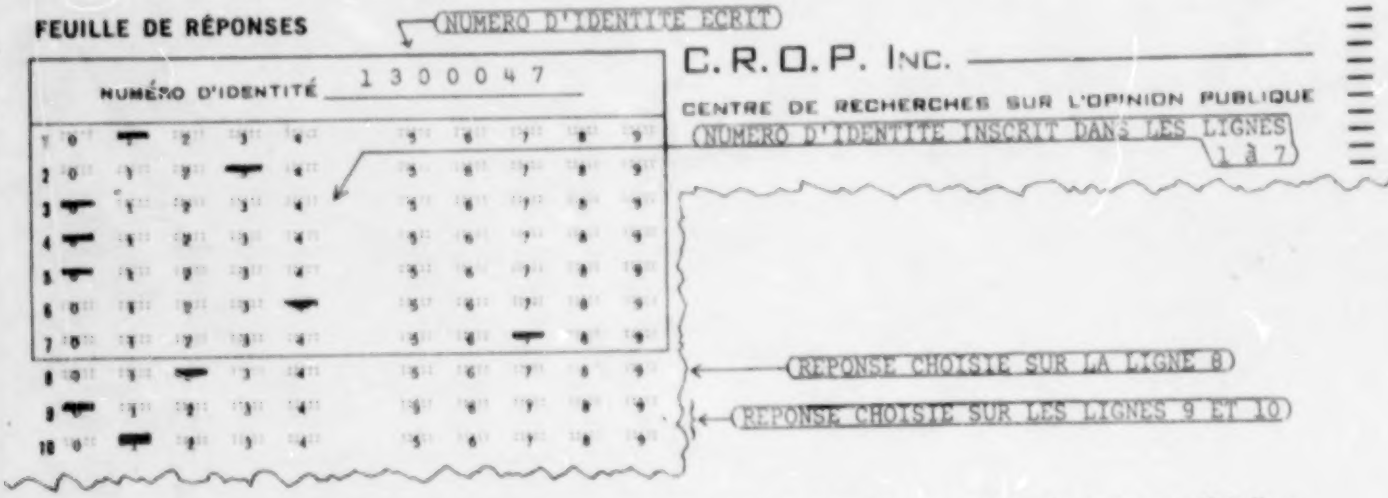

Ligne 8 : La réponse choisie dans l'exemple du questionnaire à la ligne 8, étant 2, nous avons (à la ligne 8, sur la Feuille de Réponses ci-dessus), effectué un trait au chiffre 2.

Lignes 9 et 10 : Certaines des questions exigeront l'utilisation de deux lignes de la feuille de réponses. Dans ces cas, le choix des réponses ont des numéros comme 01, 02, etc. Par exemple, si votre choix est 01, vous devez inscrire un trait sur la première ligne (ligne 9, dans cet exemple) vis-à-vis le chiffre zéro (0) et un autre trait sur la ligne suivante (ligne 10 ici) vis-à-vis le chiffre un (1). (Voir exemple ci-dessus, lignes 9 et 10).

N.B.
1. Utiliser un crayon noir, pas trop aiguisé, à mine douce. (NON UN STYLO)
2. Ne jamais rayer une erreur mais plutôt *effacer et corriger.*
3. Ne pas froisser la feuille de réponses.
4. N'inscrire qu'une seule réponse par ligne mais une réponse à chaque ligne prévue.
5. Vos commentaires sont très importants, les inscrire à l'endroit prévu.
6. Poster votre questionnaire et votre feuille de réponses complétés. Utiliser l'enveloppe incluse.

QUESTIONNAIRE

N.B. Seul les citoyens canadiens de naissance ou naturalisés et les immigrants reçus répondent au présent questionnaire. Les autres nous retournent le questionnaire après avoir inscrit un crochet (√) dans la case ci-dessous, vis-à-vis de :
Je ne suis ni un citoyen canadien ni un immigrant reçu ☐

Quelques questions d'opinion personnelle

Ligne 8 Vous est-il (vous serait-il) facile ou difficile de demander à votre père de signer vos formules de demandes d'aide financière (bourses ou prêts)?

1 — Très facile
2 — Assez facile
3 — Ni facile, ni difficile
4 — Assez difficile
5 — Très difficile
6 — Cette situation ne peut pas s'appliquer à moi.

Ligne 9 Etes-vous favorable ou défavorable au système actuel de prêts et de bourses du Service d'aide aux étudiants, Ministère de l'éducation du Québec ?

1 — Très favorable
2 — Assez favorable
3 — Ni favorable, ni défavorable
4 — Assez défavorable
5 — Très défavorable
6 — Je ne connais pas le système.

S.V.P. Nous faire part dans l'espace réservé sur la dernière page ou sur toute autre feuille de votre choix, de tous vos commentaires sur le sujet étudié immédiatement après avoir rempli le questionnaire.
Vous pourrez nous dire, par exemple, pourquoi vous êtes favorable ou défavorable au système actuel d'aide aux étudiants du Québec.

BUDGET ANNUEL, DOUZE MOIS, DÉBUT DE JUIN A LA FIN DE MAI 1967

A — Vos dépenses

Ligne 10 A quelle catégorie d'étudiant(e)s, appartenez-vous ?

1 — Etudiant(e) célibataire, veuf(ve) ou autre sans dépendants
2 — Etudiant(e) marié(e) dont le conjoint **n'est pas** étudiant(e) présentement.
3 — Etudiant(e) marié(e) dont le conjoint **est** étudiant(e) présentement.
4 — Etudiant(e), veuf(ve) ou autre avec dépendants

Directives

1 — FAITES LES CALCULS QU'EXIGENT LES RÉPONSES AUX ITEM BUDGÉTAIRES PRÉVUS POUR QUE VOUS PUISSIEZ CONNAÎTRE ET NOUS INDIQUER LE TOTAL DE VOS DÉPENSES ANNUELLES A LA FIN DE CETTE SECTION. VOUS POUVEZ UTILISER L'ESPACE RÉSERVÉ A CET EFFET.

2 — QUEL GENRE DE BUDGET FAUT-IL SOUMETTRE ?

a) L'étudiant(e) célibataire, veuf(ve) ou autre sans dépendant est prié(e) de soumettre un budget **personnel.** Celui ou celle qui a des dépendants soumettra un budget familial.

b) L'étudiant(e) marié(e) dont le conjoint **n'est pas étudiant** présentement soumettra un budget **familial** incluant conjoint, enfant(s) et autre(s) dépendant(s).

c) L'étudiant(e) marié(e) dont le conjoint **est étudiant** présentement s'entendra avec son conjoint pour ne donner que l'information complémentaire à celle de son conjoint car chacun recevra personnellement un questionnaire à remplir. La proportion des dépenses affectée aux enfants sera ajoutée aux dépenses de l'épouse. Chaque conjoint évalue la proportion de ses dépenses et les inscrit sur son propre questionnaire. Chaque conjoint donnera cependant son revenu entier ainsi que celui de son conjoint.

d) Ne pas oublier de toujours indiquer par zéro (0) les item pour lesquels vous ne faites personnellement aucun déboursé.

e) Prenez garde de ne jamais inscrire les mêmes dépenses à deux endroits différents.

f) Toujours préciser dans l'espace réservé à vos totalisations le montant de vos dépenses et de vos revenus.

Ligne 11 Combien de personnes *au total* comprenez-vous dans votre budget en vous incluant ?

1 — 1 personne
2 — 2 personnes
3 — 3 personnes
4 — 4 personnes
5 — 5 personnes
6 — 6 personnes
7 — 7 personnes
8 — 8 personnes
9 — 9 personnes et plus

Ligne 12 Combien de dépendants ***de moins de 15 ans*** comprenez-vous dans votre budget ?

0 — Aucun	2 — 2 personnes	4 — 4 personnes	6 — 6 personnes et plus
1 — 1 personne	3 — 3 personnes	5 — 5 personnes	

Espace réservé à la totalisation de vos dépenses 1966-67

Nourriture — Eté 66

Ligne 13 *Pendant la période de l'été 1966*, début de juin à la fin d'août 1966, combien, *en moyenne par mois*, a coûté votre nourriture, incluant les repas pris à l'extérieur ?

OMETTRE LE COÛT DE VOTRE NOURRITURE CHEZ VOS PARENTS, BEAUX-PARENTS, TUTEURS OU AUTRES PERSONNES, À MOINS QUE VOUS NE LEUR PAYIEZ EN ESPÈCE UNE PENSION. DANS CE CAS, N'INDIQUEZ QUE LE MONTANT VERSÉ POUR LA NOURRITURE PAR MOIS.

0 — Aucun coût	2 — $21 — $40	4 — $61 — $ 80	6 — $101 — $120	8 — $141 — $160
1 — $ 1 — $20	3 — $41 — $60	5 — $81 — $100	7 — $121 — $140	9 — $161 et plus

Nourriture $ ______ (MONTANT MOYEN PAYÉ PAR MOIS) × **3 mois = $**

Nourriture - Été

Logement — Eté 66

Ligne 14 *Pendant la période de l'été 1966*, début de juin 1966 à la fin d'août 1966, combien, en *moyenne par mois*, vous a coûté votre chambre ou votre *logement*, incluant vos frais d'entretien ménager, d'électricité, de gaz, de téléphone, de chauffage, de taxe d'eau, et autres taxes.

LES ÉTUDIANTS PAYANT UNE PENSION N'INDIQUENT PAR MOIS, QUE LE MONTANT VERSÉ POUR LE LOGEMENT.

0 — Aucun coût	2 — $21 — $40	4 — $61 — $ 80	6 — $101 — $120	8 — $141 — $160
1 — $ 1 — $20	3 — $41 — $60	5 — $81 — $100	7 — $121 — $140	9 — $161 et plus

Logement $ ______ (MONTANT MOYEN PAYÉ PAR MOIS) × **3 mois = $**

Logement - Été

Nourriture — Septembre 66 à mai 67

Ligne 15 *Pendant la période académique*, début septembre à la fin mai 1967, combien, *en moyenne par mois* vous a coûté votre nourriture incluant les repas pris à l'extérieur ?

LES ÉTUDIANTS PAYANT UNE PENSION N'INDIQUENT PAR MOIS, QUE LE MONTANT VERSÉ POUR LA NOURRITURE.

0 — Aucun coût	2 — $21 — $40	4 — $61 — $ 80	6 — $101 — $120	8 — $141 — $160
1 — $ 1 — $20	3 — $41 — $60	5 — $81 — $100	7 — $121 — $140	9 — $161 et plus

Nourriture $ ______ (MONTANT MOYEN PAYÉ PAR MOIS) × **9 mois = $**

Nourriture sept.mai

Logement — Septembre 66 à mai 67

Ligne 16 *Pendant la période académique*, début septembre à la fin mai 1967, combien, *en moyenne par mois*, vous a coûté votre logement, incluant vos frais d'entretien ménager, d'électricité, de gaz, de téléphone, de chauffage, de taxe d'eau et autres taxes.

LES ÉTUDIANTS PAYANT UNE PENSION N'INDIQUENT PAR MOIS, QUE LE MONTANT VERSÉ POUR LE LOGEMENT.

0 — Aucun coût	2 — $21 — $40	4 — $61 — $ 80	6 — $101 — $120	8 — $141 — $160
1 — $ 1 — $20	3 — $41 — $60	5 — $81 — $100	7 — $121 — $140	9 — $161 et plus

Logement $ ______ (MONTANT MOYEN PAYÉ PAR MOIS) × **9 mois = $** ______

Total de la page = $ ______

Ameublement et accessoires

Ligne 17 Quel montant global dépenserez-vous (inclure le montant déjà dépensé) *cette année*, du 1er juin 1966 au 31 mai 1967, pour votre ameublement et vos accessoires ménagers (achat et réparation) ?

Espace réservé à la totalisation de vos dépenses 1966-67

INDIQUER LE TOTAL ANNUEL

0 — Aucun montant	2 — $101 — $200	4 — $301 — $400	6 — $501 — $600	8 — $701 — $800
1 — $100 et moins	3 — $201 — $300	5 — $401 — $500	7 — $601 — $700	9 — $801 et plus

Ameublement, 12 mois $

Ameublement

Frais d'inscription, etc.

Ligne 18 Combien vous coûteront, cette année, du 1er juin 1966 à la fin mai 1967, les item suivants ?

PRENEZ GARDE DE NE COMPTER QU'UNE FOIS CHAQUE ITEM.

L'ÉTUDIANT(E) MARIÉ(E) DOIT INCLURE LES FRAIS DE SES ENFANTS S'ILS ONT DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET SI SON CONJOINT ÉTUDIANT NE LE FAIT PAS.

a) Frais d'inscription, de scolarité, de laboratoire et d'équipement, de thèse et d'obtention de diplôme ou de grade:
   i) pendant la période de l'été 1966 $ ______
   ii) pendant l'année académique 66-67 $ ______
b) Vos livres, papeterie, crayons (achat obligatoire ou non) $ ______
c) Vos cotisations à des sociétés étudiantes, professionnelles, syndicales, politiques, sportives, autres $ ______
d) Vos achats de revues et de journaux professionnels et autres $ ______

Quel est le total de vos dépenses pour a + b + c + d ?

0 — Aucun coût	2 — $151 — $300	4 — $451 — $600	6 — $ 751 — $ 900	8 — $1051 — $1200
1 — $150 et moins	3 — $301 — $450	5 — $601 — $750	7 — $ 901 — $1050	9 — $1201 et plus

Total a + b + c + d, 12 mois = $

Frais d'inscription, etc.

Frais médicaux, Assurances

Ligne 19 Combien *vous* en coûte-t-il cette année 1966-67 pour les item suivants ?

NE PAS COMPTER CE QUE PAYENT POUR VOUS VOS PARENTS, BEAUX-PARENTS OU D'AUTRES PERSONNES.

a) Frais médicaux, hospitaliers, dentaires, pharmaceutiques, de lunettes et autres appareils correctifs non payés par une assurance $ ______
b) Assurance-maladie $ ______
c) Assurances (vie, accidents, feu, vol) $ ______

Quel est le total de vos dépenses pour a + b + c + d ?

0 — Aucun coût	2 — $ 51 — $100	4 — $151 — $200	6 — $251 — $300	8 — $351 — $400
1 — $ 50 et moins	3 — $101 — $150	5 — $201 — $250	7 — $301 — $350	9 — $401 et plus

Total a + b + c + d, 12 mois = $

Vêtements, etc.

Ligne 20 Combien vous en coûtera-t-il *cette année*, début juin 1966 à mai 1967, pour les item suivants ?

a) Vêtement et équipement sportif non exigé dans le cadre de vos études $ ______
b) Buanderie et nettoyage $ ______
c) Soins de beauté, coiffeurs, barbiers et autres item de soins personnels $ ______

Quel est le total de vos dépenses pour a + b + c + d ?

0 — Aucun coût	2 — $101 — $200	4 — $301 — $400	6 — $501 — $600	8 — $701 — $800
1 — $100 et moins	3 — $201 — $300	5 — $401 — $500	7 — $601 — $700	9 — $801 et plus

Total a + b + c + d, 12 mois = $

Vêtements, etc.

Total de la page = $ ______

Transport régulier

Ligne 21 Combien vous coûtent vos frais *réguliers* de transport en moyenne *par semaine* pour vos *activités scolaires* et votre travail ?

Espace réservé à la totalisation de vos dépenses 1966-67

INCLURE LES FRAIS D'ESSENCE S'IL Y A LIEU.

0 — Aucun coût	2 — $1.01 — $2.00	4 — $3.01 — $4.00	6 — $5.01 — $6.00	8 — $7.01 — $8.00
1 — $1.00 et moins	3 — $2.01 — $3.00	5 — $4.01 — $5.00	7 — $6.01 — $7.00	9 — $8.01 et plus

Transport régulier $ ____ × **52 semaines** = **$**

MONTANT MOYEN PAYÉ PAR SEMAINE

Transport régulier

Voyages occasionnels

Ligne 22 Combien vous coûtent, *pour douze mois 1966-67*, vos frais *occasionnels* de voyages ?

INCLURE LES VISITES À VOS PARENTS ET AUTRES DÉPLACEMENTS.

0 — Aucun coût	2 — $26 — $50	4 — $ 76 — $100	6 — $126 — $150	8 — $176 — $200
1 — $25 et moins	3 — $51 — $75	5 — $101 — $125	7 — $151 — $175	9 — $201 et plus

Voyages occasionnels — 12 mois $

Voyages occasionnels

Automobile et autre véhicule

Ligne 23 Quel montant verserez-vous, *en moyenne par mois*, cette année (début de juin 1966 à la fin de mai 1967) pour payer, louer, entretenir, garer, réparer et assurer votre automobile ou tout autre véhicule motorisé ?

0 — Je ne possède pas de véhicule motorisé	1 — $20 et moins	4 — $61 — $80	6 — $101 — $120	8 — $141 — $160
	2 — $21 — $40	5 — $81 — $100	7 — $121 — $140	9 — $161 et plus
	3 — $41 — $60			

Automobile ____ × **12 mois $**

MONTANT MOYEN PAYÉ PAR MOIS

Automobile

Tabac et autres

Ligne 24 Combien dépensez-vous, en moyenne *par semaine*, pour les item suivants ?

a) Tabac ____ $

b) Collations, bonbons, cafés, liqueurs douces, chocolats ____ $

c) Bière et autres breuvages alcoolisés ____ $

d) Cinéma, théâtre, concerts, danses, événements et activités sportifs et autres sorties (INCLURE LES FRAIS DE TRANSPORT QUE VOUS N'AVEZ PAS COMPTE DANS VOS DEPENSES DE TRANSPORT REGULIER) $

Quel est le total hebdomadaire de vos dépenses pour a + b + c + d ?

0 — Aucun coût	2 — $ 2.51 — $ 5.00	4 — $ 7.51 — $10.00	6 — $12.51 — $15.00	8 — $17.51 — $20.00
1 — $ 2.50 et moins	3 — $ 5.01 — $ 7.50	5 — $10.01 — $12.50	7 — $15.01 — $17.50	9 — $20.01 et plus

$ ____ × **52 semaines** = **$**

MONTANT MOYEN PAYÉ PAR SEMAINE

Tabac et autres

Remboursement (*Sur votre Feuille de réponses, utilisez deux lignes*)

Lignes 25-26 De l'argent total que vous devez, soit pour emprunt ou crédit, quel montant total rembourserez-vous durant l'année (juin 1966 à mai 1967)?

01 — Je ne dois aucun montant d'argent	04 — $ 51 — $100	09 — $301 — $350	14 — $551 — $600
	05 — $101 — $150	10 — $351 — $400	15 — $601 — $650
02 — Je ne rembourserai rien cette année	06 — $151 — $200	11 — $401 — $450	16 — $651 — $700
	07 — $201 — $250	12 — $451 — $500	17 — $701 — $750
03 — $ 50 et moins	08 — $251 — $300	13 — $501 — $550	18 — $751 et plus

Remboursement — douze mois = **$**

Remboursement

Autres dépenses

Ligne 27 Inscrire le montant global de vos *autres* dépenses pour l'année 1966-67, comprenant vos cadeaux, vos vacances, l'achat de disques, vos contributions, autres que pension, à vos parents, beaux-parents, frères, sœurs et autres, frais de garderie, de charité et autres dépenses extraordinaires.

0 — Aucune autre dépense	2 — $ 81 — $160	4 — $241 — $320	6 — $401 — $480	8 — $561 — $640
1 — $ 80 et moins	3 — $161 — $240	5 — $321 — $400	7 — $481 — $560	9 — $641 et plus

Autres dépenses — douze mois = **$**

Autres dépenses

Total de la page = $

Somme totale de vos dépenses (12 mois)

Lignes 28-29 Quelle est la somme totale de vos dépenses *pour douze mois* (début de juin 1966 à fin mai 1967)?

ADDITIONNER LES TOTAUX QUE VOUS AVEZ INSCRITS AU BAS DE CHAQUE PAGE PRÉCÉDENTE.

01 — $ 600 et moins	**08** — $2401 — $2700	**15** — $4501 — $4800	**22** — $6601 — $6900
02 — $ 601 — $ 900	**09** — $2701 — $3000	**16** — $4801 — $5100	**23** — $6901 — $7200
03 — $ 901 — $1200	**10** — $3001 — $3300	**17** — $5101 — $5400	**24** — $7201 — $7500
04 — $1201 — $1500	**11** — $3301 — $3600	**18** — $5401 — $5700	**25** — $7501 — $7800
05 — $1501 — $1800	**12** — $3601 — $3900	**19** — $5701 — $6000	**26** — $7801 — $8100
06 — $1801 — $2100	**13** — $3901 — $4200	**20** — $6001 — $6300	**27** — $8101 — $8400
07 — $2101 — $2400	**14** — $4201 — $4500	**21** — $6301 — $6600	**28** — $8401 et plus

Espace réservé à la totalisation de vos dépenses 1966-67

$ ______ Total page 5

$ ______ Total page 6

$ ______ Total page 7

Grand total de vos dépenses (12 mois) = $ ______ Grand total des dépenses

---

BUDGET ANNUEL, DOUZE MOIS, DEBUT DE JUIN 1966 A LA FIN DE MAI 1967

Espace réservé à la totalisation de vos revenus 1966-67

B — Vos revenus

Ligne 30 Avez-vous fait une demande d'aide financière soit pour l'été 1966, soit pour l'année académique 1966-67, au *Service de l'aide aux étudiants, Ministère de l'Education du Québec*?

1 — Oui 2 — Non

Prêts du service d'aide aux étudiants

Ligne 31 Quel montant global de *prêts* vous a été octroyé — reçu en partie ou en entier — par le *Service de l'aide aux étudiants*, Ministère de l'Éducation du Québec, pour l'année 1966-67?

0 — Je n'ai pas fait de demande, je n'ai rien reçu à date	**2** — $101 — $200	**4** — $301 — $400	**6** — $501 — $600	**8** — $701 — $800
1 — $100 et moins	**3** — $201 — $300	**5** — $401 — $500	**7** — $601 — $700	**9** — $801 et plus

Service d'aide : Total de prêts reçus = $ ______ Prêts : service d'aide

Ligne 32 Avez-vous fait une demande ou des demandes de *prêts* ou d'emprunts pour des fins scolaires, soit pour l'été 1966 ou soit pour l'année académique 1966-67, *auprès d'autres sources* que le Service de l'aide aux étudiants, Ministère de l'Education?

1 — Oui 2 — Non

Prêts d'autres sources

Ligne 33 Que montant global de *prêts* vous a été octroyé — reçu en entier ou en partie — par ces *autres sources* pour l'année 1966-67?

0 — Je n'ai pas fait de demande, je n'ai rien reçu à date	**2** — $ 151 — $ 300	**4** — $ 451 — $ 600	**6** — $ 751 — $ 900	**8** — $1051 — $1200
1 — $150 et moins	**3** — $ 301 — $ 450	**5** — $ 601 — $ 750	**7** — $ 901 — $1050	**9** — $1201 et plus

Autres sources : Total de prêts reçus = $ ______ Prêts autres sources

Bourses, Service d'aide aux étudiants

Lignes 34-35 Quel montant global de *bourses* vous a été octroyé — reçu en partie ou en entier — par ce *Service de l'aide aux étudiants*, Ministère de l'Education, pour l'année 1966-67?

00 — Je n'ai pas fait de demande, je n'ai rien reçu à date	**02** — $ 201 — $ 400	**06** — $1001 — $1200	**10** — $1801 — $2000	**14** — $2601 — $2800
	03 — $ 401 — $ 600	**07** — $1201 — $1400	**11** — $2001 — $2200	**15** — $2801 — $3000
	04 — $ 601 — $ 800	**08** — $1401 — $1600	**12** — $2201 — $2400	**16** — $3001 — $3200
01 — $ 200 et moins	**05** — $ 801 — $1000	**09** — $1601 — $1800	**13** — $2401 — $2600	**17** — $3201 — $3400
				18 — $3401 et plus

Service d'aide : Total des bourses reçues = $ ______ Bourses : service d'aide

Ligne 36 Avez-vous fait une demande ou des demandes de *bourses*, soit pour l'été 1966 ou soit pour l'année académique 1966-67, *auprès d'autres sources* que le Service de l'aide aux étudiants, Ministère de l'Education du Québec?

1 — Oui 2 — Non

Total de la page = $ ______

Espace réservé à la totalisation de vos revenus 1966-67

Bourses d'autres sources

Ligne 37 Quel montant global de *bourses* vous a été octroyé — reçu en partie ou en entier — par *d'autres services* que celui de l'Aide aux étudiants, Ministère de l'Education du Québec, pour l'année 1966-67 ?

0 — Je n'ai pas fait de demande, je n'ai rien reçu à date	**2** — $ 201 — $ 400	**4** — $ 601 — $ 800	**6** — $1001 — $1200	**8** — $1401 — $1600
1 — $ 200 et moins	**3** — $ 401 — $ 600	**5** — $ 801 — $1000	**7** — $1201 — $1400	**9** — $1601 et plus

Autres sources : Total des bourses reçues = $

Bourses : autres sources

Salaire — Année académique

Lignes 38-39 Quel montant d'argent gagnez-vous pendant l'année académique (début septembre 1966 au début juin 1967, 39 semaines)?

INCLURE LE TRAVAIL DE GARDIEN(NE) D'ENFANT, D'INTERNAT OU DE STAGE, TRAVAIL A L'UNIVERSITÉ OU AILLEURS ET AUTRES REVENUS COMME LES INTÉRÊTS DE BANQUE, DE PLACEMENTS, ETC.

00 — Je n'ai pas d'emploi rémunéré pendant l'année académique	**05** — $ 401 — $ 500	**12** — $1101 — $1200	**19** — $1801 — $1900
	06 — $ 501 — $ 600	**13** — $1201 — $1300	**20** — $1901 — $2000
	07 — $ 601 — $ 700	**14** — $1301 — $1400	**21** — $2001 — $2100
01 — $ 100 et moins	**08** — $ 701 — $ 800	**15** — $1401 — $1500	**22** — $2101 — $2200
02 — $ 101 — $ 200	**09** — $ 801 — $ 900	**16** — $1501 — $1600	**23** — $2201 et plus
03 — $ 201 — $ 300	**10** — $ 901 — $1000	**17** — $1601 — $1700	
04 — $ 301 — $ 400	**11** — $1001 — $1100	**18** — $1701 — $1800	

Total : salaire année académique = $

Salaire : année académique

Salaire — Eté

Lignes 40-41 Quel montant d'argent avez-vous gagné pendant la période d'été (début de juin 1966 à fin d'août 1966)?

00 — Je n'avais pas d'emploi rémunéré	**04** — $ 601 — $ 800	**09** — $1601 — $1800	**14** — $2601 — $2800
	05 — $ 801 — $1000	**10** — $1801 — $2000	**15** — $2801 — $3000
01 — $ 200 et moins	**06** — $1001 — $1200	**11** — $2001 — $2200	**16** — $3001 — $3200
02 — $ 201 — $ 400	**07** — $1201 — $1400	**12** — $2201 — $2400	**17** — $3201 — $3400
03 — $ 401 — $ 600	**08** — $1401 — $1600	**13** — $2401 — $2600	**18** — $3401 et plus

Total : salaire été = $

Salaire - Eté

Capital utilisé

Ligne 42 Quel capital de vos économies ou de vos avoirs personnels provenant de rentes, d'héritages, d'actions, d'obligations d'épargne, dons ou autres — *mais non de votre travail de l'été dernier* — utiliserez-vous au cours de la présente année académique ?

0 — Je n'ai pas d'économies ou d'autres revenus du genre	**1** — Je n'utiliserai rien de ces économies ou revenus	**2** — $100 et moins	**6** — $401 — $500
		3 — $101 — $200	**7** — $501 — $600
		4 — $201 — $300	**8** — $601 — $700
		5 — $301 — $400	**9** — $701 et plus

Total : capital utilisé = $

Capital : ré. économies

Contribution des parents

Lignes 43-44 Quelle est la contribution de vos parents, beaux-parents ou tuteurs pour défrayer vos frais et vos autres dépenses de la période du 1er juin 1966 à la fin mai 1967 ?

N'INDIQUEZ QUE LES CONTRIBUTIONS EN ESPÈCES ET NON PAS UN SOUTIEN DE NATURE COMME LE GITE ET LA NOURRITURE PUISQUE VOUS AVEZ OMIS CES CONTRIBUTIONS AU NIVEAU DE VOS DÉPENSES

00 — Aucun montant	**05** — $ 601 — $ 750	**10** — $1351 — $1500	**14** — $1951 — $2100
01 — $ 150 et moins	**06** — $ 751 — $ 900	**11** — $1501 — $1650	**15** — $2101 — $2250
02 — $ 151 — $ 300	**07** — $ 901 — $1050	**12** — $1651 — $1800	**16** — $2251 — $2400
03 — $ 301 — $ 450	**08** — $1051 — $1200	**13** — $1801 — $1950	**17** — $2401 et plus
04 — $ 451 — $ 600	**09** — $1201 — $1350		

Total de la contribution des parents = $

Contribution des parents

Total de la page = $

Revenu du conjoint

Ligne 45 Quel sera le revenu de votre conjoint pour la période du début de juin 1966 à la fin de mai 1967 ?

- **0** — Je ne suis pas marié, mon conjoint ne travaille pas
- **1** — $1000 et moins
- **2** — $1001 — $2000
- **3** — $2001 — $3000
- **4** — $3001 — $4000
- **5** — $4001 — $5000
- **6** — $5001 — $6000
- **7** — $6001 — $7000
- **8** — $7001 — $8000
- **9** — $8001 et plus

Espace réservé à la totalisation de vos revenus 1966-67

Revenu du conjoint = $

Revenu du conjoint

Somme totale de vos revenus (12 mois)

Lignes 46-47 Quelle est la somme totale de vos revenus, pour douze mois ? (début de juin 1966 à fin de mai 1967)

ADDITIONNER LES TOTAUX QUE VOUS AVEZ INSCRITS AU BAS DES PAGES 8 ET 9.

- **01** — $ 600 et moins
- **02** — $ 601 — $ 900
- **03** — $ 901 — $1200
- **04** — $1201 — $1500
- **05** — $1501 — $1800
- **06** — $1801 — $2100
- **07** — $2101 — $2400
- **08** — $2401 — $2700
- **09** — $2701 — $3000
- **10** — $3001 — $3300
- **11** — $3301 — $3600
- **12** — $3601 — $3900
- **13** — $3901 — $4200
- **14** — $4201 — $4500
- **15** — $4501 — $4800
- **16** — $4801 — $5100
- **17** — $5101 — $5400
- **18** — $5401 — $5700
- **19** — $5701 — $6000
- **20** — $6001 — $6300
- **21** — $6301 — $6600
- **22** — $6601 et plus

$ Total page 10

$ Total page 8

$ Total page 9

Grand total de vos revenus (12 mois) = $

Ligne 48 Le revenu que vous venez d'établir balance-t-il avec le total des dépenses que vous avez déclaré précédemment ?

- **1** — Oui, j'ai fait la vérification de mes calculs.
- **2** — Je pense que oui mais je n'ai pas fait la vérification de mes calculs.
- **3** — Non, mais c'est normal car j'ai quelquefois sous-estimé le calcul de mes dépenses.
- **4** — Non, mais c'est normal car j'ai quelquefois sous-estimé le calcul de mes revenus.
- **5** — Non, mais c'est normal car mes revenus sont plus élevés que mes dépenses.
- **6** — Non, mais c'est normal car j'ai quelquefois sur-estimé mes revenus.
- **7** — Non, mais c'est normal pour une ou plusieurs autres raisons.

Ligne 49 Prévoyez-vous boucler votre budget en fin d'année (fin mai 1967)?

- **1** — Oui
- **2** — Non
- **3** — Ne sais pas

Ligne 50 Quelle somme totale d'argent en incluant cette année avez-vous empruntée *à ce jour* pour fins scolaires (montant que vous devrez rembourser à la fin de vos études)?

- **0** — Je n'ai pas fait d'emprunt que je doive rembourser à ce jour
- **1** — $ 300 et moins
- **2** — $ 301 — $ 600
- **3** — $ 601 — $ 900
- **4** — $ 901 — $1200
- **5** — $1201 — $1500
- **6** — $1501 — $1800
- **7** — $1801 — $2100
- **8** — $2101 — $2400
- **9** — $2401 et plus

Ligne 51 Où demeurez-vous pendant la présente *année académique* ?

- **1** — Chez mes parents (père, mère ou beaux-parents)
- **2** — Chez des parents (frère, sœur, oncle, etc.)
- **3** — A la résidence des étudiants(es)
- **4** — Je partage un logis avec des étudiants(es)
- **5** — J'ai mon logis personnel
- **6** — Je suis en chambre chez des amis(es)
- **7** — Je suis en chambre chez des étrangers
- **8** — Je demeure dans une institution (hôpital, etc.)
- **9** — Je suis étudiant(e)-pensionnaire.

Ligne 52 Faisant abstraction, pour un moment, de vos besoins financiers, préféreriez-vous demeurer ailleurs que chez vos parents durant l'année académique ?

- **1** — Oui
- **2** — Non
- **3** — Je ne demeure pas chez mes parents présentement.

Ligne 53 Combien de repas en moyenne prenez-vous à l'extérieur, *chaque semaine*, pendant l'année académique ?

- **0** — Aucun
- **1** — 1 ou 2
- **2** — 3 ou 4
- **3** — 5 ou 6
- **4** — 7 ou 8
- **5** — 9 ou 10
- **6** — 11 ou 12
- **7** — 13 ou 14
- **8** — 15 à 20
- **9** — Tous

Ligne 54 Votre chambre ou votre pension vous sont-elles offertes en échange de travaux ou de tâches pendant l'année académique ?

- **1** — Oui
- **2** — En partie
- **3** — Non

Ligne 55 Quel est le degré académique le plus élevé que vous possédez déjà ?

1 — Baccalauréat
2 — Licence ou maîtrise
3 — Doctorat
4 — Aucun de ces grades

Ligne 56 Quel genre d'études faites-vous ?

0 — Etude universitaire (Bishop, Montréal, Laval, Sherbrooke, McGill, Sir George Williams)
1 — Cours collégial (Belles-Lettres à Philosophie II)
2 — Cours post-secondaire (12, 13e années)
3 — Cours technique
4 — Cours d'infirmière
5 — Ecole Normale
6 — Ecole des Beaux-Arts
7 — Autre

Ligne 57 En quelle année du *cours* êtes-vous ?

— SI EN 12e, 13e, 14e OU 15e ANNÉES, INDIQUER 1 POUR 12, 2 POUR 13, 3 POUR 14 et 4 POUR 15.
— CEUX QUI SONT A L'UNIVERSITÉ, INDIQUENT L'ANNÉE DU COURS QU'ILS SUIVENT.

1 — 1ère régulière
2 — 2e régulière
3 — 3e régulière
4 — 4e régulière
5 — 5e régulière
6 — 6e régulière
7 — 1ère préparatoire
8 — 2e préparatoire
9 — Ne s'applique pas.

Ligne 58 En 1966-67, êtes-vous étudiant(e) à plein temps ?

1 — Oui
2 — Non

Ligne 59 Etes-vous stagiaire ?

1 — Oui, à temps partiel
2 — Oui, à temps plein
3 — Non

Ligne 60 Sexe:

1 — Masculin
2 — Féminin

Ligne 61 Quel est votre état civil ?

1 — Célibataire
2 — Marié(e)
3 — Veuf(ve)
4 — Autre
5 — Prêtre, religieux(se)

Ligne 62 Quelle est votre langue maternelle ?

1 — Français
2 — Anglais
3 — Autre langue

Ligne 63 Quel âge avez-vous actuellement ?

1 — Moins de 16 ans
2 — 16 — 17 ans
3 — 18 — 19 ans
4 — 20 — 21 ans
5 — 22 — 23 ans
6 — 24 — 25 ans
7 — 26 — 27 ans
8 — 28 — 29 ans
9 — 30 ans et plus

Ligne 64 Où se trouve votre résidence permanente ?

1 — Dans la province de Québec
2 — Au Nouveau-Brunswick
3 — En Ontario
4 — Au Manitoba
5 — Ailleurs au Canada
6 — Aux Etats-Unis
7 — Ailleurs

Ligne 65 Vos parents demeurent-ils dans les *villes* suivantes ?

1 — Ville de Montréal et banlieue, sur l'île Jésus, Rive Sud
2 — Ville de Québec et banlieue, Sillery, Lévis, etc.
3 — Sherbrooke
4 — Trois-Rivières, Cap de la Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère
5 — Chicoutimi, Jonquières, Kenogami, Arvida
6 — Rouyn, Noranda, Amos, Val d'Or
7 — Rimouski
8 — Hull et autres villes des environs
9 — Ailleurs

Ligne 66 Vos parents demeurent-ils dans les *régions* suivantes ?

1 — Région de Trois-Rivières
2 — Région du Bas St-Laurent-Gaspésie
3 — Région du Saguenay
4 — Région de l'Abitibi
5 — Région de Québec
6 — Région de Montréal
7 — Région des Cantons de l'Est
8 — Côte Nord
9 — Région de l'Outaouais
0 — Ailleurs

Ligne 67 Combien avez-vous de frères et de sœurs qui étudient présentement au niveau secondaire ou à des niveaux supérieurs ?

0 — Aucun	2 — Deux	4 — Quatre	6 — Six et plus
1 — Un	3 — Trois	5 — Cinq	

Ligne 68 Dans son emploi principal, votre père travaille-t-il habituellement à son compte ou pour le compte d'un autre ?

S'IL NE TRAVAILLE PAS, S'IL EST DÉCÉDÉ OU À SA RETRAITE, RÉPONDRE POUR SON DERNIER EMPLOI.

1 — A son compte   2 — Pour le compte d'un autre   3 — Je ne sais pas — autre réponse

---

Lignes 69-70 Quelle est l'occupation principale de votre père ?

S'IL NE TRAVAILLE PAS, S'IL EST DÉCÉDÉ OU À SA RETRAITE, RÉPONDRE POUR SA DERNIÈRE OCCUPATION. DONNER LE GENRE D'OCCUPATION QUI SE RAPPROCHE LE PLUS DE CELLES MENTIONNÉES.

01 — Cultivateur
02 — Ouvrier de production
03 — Journalier et manœuvre
04 — Chauffeur de camion, d'autobus, taxi, etc.
05 — Ouvrier semi-spécialisé ou apprenti
06 — Ouvrier spécialisé — Contremaître
07 — Employé de bureau — Voyageur de commerce
08 — Vendeur dans un magasin
09 — Préposé aux services (pompiers, barbier, policier)
10 — Gérant — Administrateur
11 — Technicien — Semi-professionnel
12 — Professionnel
13 — Autres occupations ou autres réponses

Ligne 71 Lequel des groupes de revenus suivants correspond le mieux au revenu total brut (avant déductions d'impôt) de votre père ?

0 — $ 3000 et moins
1 — $ 3001 — $ 4999
2 — $ 5000 — $ 6999
3 — $ 7000 — $ 8999
4 — $ 9000 — $10999
5 — $11000 et plus
6 — Je suis totalement incapable d'évaluer le revenu de mon père
7 — Mon père est décédé ou autre réponse

Vos commentaires

S.V.P. Relire les questions 8 et 9 et donner vos commentaires s'il y a lieu.
Merci.

B — Liste des établissements préuniversitaires retenus pour l'analyse

Instituts de technologie

École des pêcheries de Grande-Rivière
Institut de marine, Rimouski
Institut de technologie, Rimouski
Institut de technologie, Chicoutimi
Institut de technologie agricole, La Pocatière
Institut de technologie, Lauzon
Institut de technologie, Québec
École d'aide sociale de Trois-Rivières
Institut de technologie, Trois-Rivières
École du meuble et du bois ouvré, Victoriaville
École d'aide sociale de Sherbrooke
Institut de technologie agricole, St-Hyacinthe
Institut des textiles, St-Hyacinthe
Institut des arts graphiques, Montréal
Institut de technologie, Hull

Collèges

Séminaire Marie-Reine-du-Clergé, Métabetchouan
Collège de Hauterive
Petit Séminaire de Gaspé
Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière
Collège de Lévis
Collège Jésus-Marie, Sillery
Notre-Dame-de-Bellevue, Québec
Petit Séminaire de Québec
Séminaire St-Augustin, Cap-Rouge
Collège St-Georges-de-Beauce
Collège de Thetford
Séminaire Ste-Marie, Shawinigan
Séminaire St-Antoine, Trois-Rivières
Notre-Dame-de-l'Asomption, Nicolet
Petit Séminaire de Nicolet
Externat St-Raphaël, Drummondville
Marie-de-la-Présentation, Drummondville
Sacré-Coeur, Sherbrooke
St-Maurice, St-Hyacinthe
Séminaire de St-Hyacinthe
Séminaire de Ste-Thérèse, Ste-Thérèse
Laval, Laval
Collège de Longueuil
Michèle Provost, Montréal
Basile-Moreau, Montréal
Ste-Croix, Montréal
St-Jean-Vianney, Montréal
Bourget, Rigaud

Écoles normales

St-Joseph, Havre St-Pierre
Mgr Labrie, Hauterive
N.-D.-des-Flots, Iles-de-la-Madeleine
St. Joseph Teachers College, (Cross Point) Bonaventure
De Gaspé
Ste-Anne-des-Monts
Des Ursulines, Rimouski
Notre-Dame-du-St-Rosaire, Rimouski
Chanoine Simard, Dolbeau
Des Ursulines, Roberval
Bon-Pasteur, Chicoutimi
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Chicoutimi
N.-D.-du-St-Rosaire, Ste-Rose-du-Dégelé, Témiscouata
St-Pascal de Kamouraska
De la Baie St-Paul
N.-D.-du-Perpétuel-Secours, St-Damien de Bellechasse
François-de-la-Place, Québec
Notre-Dame de Québec
St. Joseph Teachers College, Québec
Marguerite d'Youville, Ste-Foy
Notre-Dame-de-Foy, Cap-Rouge
St-Joseph, Pont-Rouge
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Thetford
De Beauceville
St-Pie X, Shawinigan
De Nicolet
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Sherbrooke
De Joliette
De St-Jérôme
De l'enseignement technique, Montréal
De St-Lambert
Du Sacré-Coeur, Laprairie
St-Jean de Québec, St-Jean
St. Mary's Teachers College, Chapeau
Notre-Dame-de-Grâce, Rouyn

Écoles d'infirmiers(ères)

Hôtel-Dieu, Gaspé
Jeffery Hale's Hospital, Québec
St-François d'Assise, Québec
Hôtel-Dieu, Notre-Dame-de-Beauce, St-Georges-Ouest
Hôtel-Dieu, Arthabaska
Notre-Dame, Montréal
Notre-Dame-de-l'Espérance, Montréal
St-Jean-de-Dieu, Montréal
St-Charles, St-Hyacinthe
St-Vincent-de-Paul, Sherbrooke
Sacré-Coeur, Hull

Écoles de beaux-arts et de musique

École des beaux-arts, Québec
École préparatoire du conservatoire, Trois-Rivières
École supérieure des Soeurs de l'Assomption, Nicolet
École normale supérieure de musique, C.N.-D., Montréal
École supérieure de musique, Ste-Croix, Montréal
École supérieure de musique, Notre-Dame, Hull

Centres d'études universitaires

École de commerce de Chicoutimi
École de génie de Chicoutimi
Collège universitaire scientifique, Shawinigan

Universités

Université Laval
Le Collège universitaire Garneau est éliminé

Université de Montréal y compris:
l'École Polytechnique,
l'École des Hautes études commerciales,
l'École de Médecine vétérinaire.
Les autres écoles ou institutions affiliées sont éliminées.
Université McGill
y compris MacDonald College
Université Sir George Williams
Université de Sherbrooke
Université Bishop.

C — BIBLIOGRAPHIE

Association des universités et collèges du Canada. *Le Financement de l'enseignement supérieur au Canada.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1965. 116 p.

BEAUSOLEIL, Pierre. *L'origine sociale des étudiants.* A.G.E.U.M. 1963.

BÉLANGER, C. et L. COSSETTE. *La condition financière des étudiants de l'Université de Montréal.*

BOITEL, Philippe. « Comment vivent-ils ? » dans *Informations sociales.* Vol 23, numéro 1, 1969. Pages 62 à 74.

BRAZEAU, Jacques et al.. *Les résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française du Québec.* Université de Montréal, 1962. 80 p. + 175 tableaux.

British Government. Higher Education. *Report of the Committee appointed by the Prime Minister under the Chairmanship of Lord Robbins, 1961-1963.* London, H.M.S.O.. 1963.

Gouvernement du Canada et N.F.C.U.S.. *Student Cost of a year at Canadian Universities, 1948.* Ottawa, Dominion Bureau of Statistics. 1949.

Gouvernement du Canada. *University Student Expenditure and Income in Canada, 1956-1957.* Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, Education Division. 1958. 96 p. (Cat. 81-509)

Gouvernement du Canada. *Les revenus et dépenses des étudiants universitaires du Canada, 1961-62.*

Partie I *Les étudiants étrangers.* 37 p. (Cat. 81-519F)

Partie II *Les sous-diplômés canadiens.* 64 p. (Cat. 81-520F)

Partie III *Les diplômés canadiens.* 62 p. (Cat. 81-521F) Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, Division de l'éducation, 1964.

Gouvernement du Québec. *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec,* Troisième partie, B, *Le financement.* Québec, 1966. Vol. 5.

Gouvernement du Québec. *Rapport du comité sur l'accessibilité aux études universitaires.* Ministère de l'éducation, 1964.

HOUTARD, A. d'. « Budget-temps des étudiants » dans *Economie et Humanisme.* Déc. 1968, numéro 184. Pages 28 à 32.

LANSING, John B., Thomas LORIMER, Chikashi MORIGUCHI. *How people pay for college.* Survey Research Center, Institute for Social Research. The University of Michigan. 1960. 160 p.

LEFEBVRE, Brigitte et Jean-Pierre VIGNAU. *Enquête sur les dépenses des familles pour l'éducation de leurs enfants.* Travaux du Centre de recherches de l'économie de l'éducation, Coll. Techniques économiques modernes. Paris, Gauthier-Villars, 1966. 2 tomes, 386 p.

LEVENTER, Martine. « L'aide aux étudiants » dans *Informations sociales.* Vol. 23, numéro 1, 1969. Pages 75 à 90.

PIKE, R.M.. « Aide financière des gouvernements aux étudiants non gradués des universités canadiennes, 1967-68 » dans *Supplément d'affaires universitaires* Juin 1968. Pages 7 à 12.

PLIN, Louis. *Le budget de l'étudiant dijonnais.* Faculté de droit et des sciences économiques de Dijon, 1966. 112 p.

PLIN, Louis. « Budget de l'étudiant » dans *Projet.* Juillet-août, 1967. Pages 845-853.

PORTER, John. *The Vertical Mosaic, an analysis of social class and power in Canada.* University of Toronto Press, 1965. Pages 165 à 198.

RABINOVITCH, Robert. *Une analyse de la population étudiante canadienne post-secondaire.* Première tranche du rapport traitant de l'étudiant universitaire au Canada. Ottawa. Union canadienne des étudiants, 1966. 112 p.

SALYSYN, Vladimir. « Income Tax Concessions and Post-secondary Education » dans *Alberta Journal Of Educational Research,* Vol. XIII, no. 4. Décembre 1967. Pages 331-334.

TAYLOR, Graham R., dir.. *The Economics of Higher Education.* New York, College Entrance Examination Board, 1967. 89 p.

VAILLANCOURT, Michel. *La situation financière des étudiants.* Montréal, A.G.E.U.M., 1964. 78 p.